

Jürgen Seefeldt et Ludger Syré

**Des portails sur le passé et le futur –
Les bibliothèques en Allemagne**

**Édité sur commande de Bibliothek & Information Deutschland e.V.
(BID : Bibliothèque et Information Allemagne)**

Avec des avant-propos de Heinz-Jürgen Lorenzen et Claudia Lux

Actualisé et complété sur la base de la quatrième édition allemande

Traduction: Lise Rebout et Verena Majer

2014

Le présent ouvrage est protégé par des droits d'auteur. Toute utilisation sortant du cadre strict des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur. Ceci s'applique en particulier aux reproductions, traductions, archivages sur microfilms et au traitement électronique des données.

La Deutsche Nationalbibliothek enregistre cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie ; des données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés

L'édition originale de cet ouvrage est parue chez Georg Olms Verlag en 2011 sous le titre : *Portale zu Vergangenheit und Zukunft – Bibliotheken in Deutschland*

Traduction coordonnée par le Goethe-Institut

Table des matières

Avant-propos	6
La bibliothéconomie allemande en chiffres (état : 2012).....	10
1. Histoire.....	11
Lignes directrices de l'histoire de la bibliothéconomie allemande	11
• Du Moyen-Âge à la sécularisation.....	11
• Du XIXe siècle à la Deuxième Guerre mondiale	13
• De l'Allemagne divisée à l'Allemagne réunifiée	15
2. Éducation et culture	19
Structure politique et administrative de l'Allemagne.....	19
Le système éducatif	23
• Les écoles de formation générale.....	23
• La formation professionnelle	25
• Le secteur des médias public et privé : les archives photographiques (Bildstellen), les centres-multimédias (Medienzentren) et les fournisseurs commerciaux.....	26
• La formation continue professionnelle	27
• La formation des adultes et les <i>Volkshochschulen</i> (Universités populaires).....	27
• Universités et autres établissements d'enseignement supérieur	28
Les librairies et les éditeurs	30
3. La diversité des bibliothèques	33
Les multiples facettes des bibliothèques en Allemagne.....	33
La diversité des autorités de tutelle	33
• Les institutions publiques	33
• Le financement par les Églises	34
• Le financement privé	35
La diversité des types de bibliothèques.....	35
Les bibliothèques à vocation nationale	36
• La Deutsche Nationalbibliothek	36
• La Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz	38
• La Bayerische Staatsbibliothek à Munich	39
• Les Zentrale Fachbibliotheken.....	40
Les bibliothèques de Land et les autres bibliothèques régionales.....	42
Les bibliothèques de l'enseignement supérieur.....	44
• Les bibliothèques des universités	44
Les bibliothèques spécialisées.....	46
Les bibliothèques de lecture publique	49
• Les bibliothèques municipales de lecture publique	49
• <i>Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken</i> (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique)	54
• Les bibliothèques confessionnelles de lecture publique	55
Secteurs spécifiques des bibliothèques de lecture publique	55
• Les bibliothèques pour enfants et adolescents	55

• Les bibliothèques scolaires	56
• Le travail des bibliothèques pour des groupes particuliers d'utilisateurs	58
• Autres bibliothèques	59
Les centres de documentation	59
4. Les métiers et les associations.....	62
Organisation(s) du paysage bibliothéconomique	62
Les métiers des bibliothèques.....	62
À propos de l'histoire de la formation professionnelle de bibliothécaire	64
La formation de bibliothécaire et les établissements de formation en Allemagne.....	64
La formation continue pour le personnel des bibliothèques.....	67
La coopération institutionnelle en Allemagne.....	68
• La confédération Bibliothek & Information Deutschland e. V. (BID).....	68
• La Deutscher Bibliotheksverband e.V. (dbv)	70
• Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB)	74
• Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB).....	76
• ekz-Bibliotheksservice GmbH, Reutlingen	76
• La Fondation Bertelsmann, Gütersloh	78
• Goethe-Institut e. V., Munich	79
• Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V. (DGI) ..	80
La coopération internationale	81
5. La coopération en bibliothéconomie	84
Les services locaux, régionaux et nationaux issus de la coopération.....	84
Les bases de la coopération	84
La coopération dans le domaine des acquisitions	85
• La Deutsche Forschungsgemeinschaft, le programme de domaines spécifiques d'acquisition et les bibliothèques spécialisées virtuelles.....	85
• La collecte des imprimés allemands	88
• La <i>Lektoratskooperation</i> (LK : Coopération de Lectorat).....	88
Coopération dans le domaine du catalogage	89
• Les réseaux régionaux	91
• La base de données de périodiques comme réseau interrégional	93
• Le répertoire des imprimés anciens	95
La coopération dans la diffusion des fonds et dans l'information	96
• Le prêt entre bibliothèques	96
• subito, le service de fourniture électronique de documents.....	97
• Les services d'informations coopératifs	98
6. Le futur de la bibliothèque, la bibliothèque du futur	100
Les conditions cadre et les réflexions stratégiques	100
Images et modèles de la bibliothèque de lecture publique de demain	102
Vision et réalité au sein des bibliothèques scientifiques	103
La bibliothèque numérique.....	106
Résumé et perspectives	108
Annexes	110

Les auteurs110

Avant-propos pour la version française

Cette traduction réactualisée de l'ouvrage « Des portails sur le passé et le futur – Les bibliothèques en Allemagne », qui paraît à l'occasion du 80^e Congrès de l'IFLA à Lyon, est destinée aux collègues francophones pour les informer et leur souhaiter la bienvenue.

Le thème du congrès « Bibliothèques, Citoyenneté, Société : une confluence vers la connaissance » montre clairement que les sujets débattus à Lyon ressemblent à ceux qui animent nos collègues en Allemagne : faire face au défi que représente la révolution numérique pour les bibliothèques, à savoir être à même de canaliser le flux de connaissances toujours plus grand, de répertorier le savoir de façon actuelle, de le transmettre et également de le conserver.

Grâce à l'ensemble de leurs offres, les bibliothèques répondent au large éventail des défis sociétaux : qu'il s'agisse de la promotion de la lecture, de la transmission active de savoirs à l'école, durant les études et dans la vie professionnelle – elles sont partenaires lors de l'apprentissage tout au long de la vie jusqu'à l'accompagnement des seniors. Avec la stratégie du « libre accès », les bibliothèques empruntent de nouvelles voies de publication et de mise à disposition globale de savoirs. Les salles des bibliothèques, quant à elles, gagnent en importance en tant que lieux de communication, de créativité et de bien-être.

La traduction en français sera disponible dans une version en ligne sans images (en raison des droits d'auteur). Je remercie les deux auteurs Jürgen Seefeldt et Ludger Syré pour la mise à jour très rapide des données statistiques (État 2012/2013) et Verena Majer pour la traduction tout aussi diligente. Le texte a été actualisé et complété sur la base de la quatrième édition allemande là où des données professionnelles particulièrement importantes avaient subi des modifications. J'adresse mes remerciements à l'Olms Verlag pour l'autorisation de la présente publication.

Je souhaite à la version française des portails qu'elle multiplie la connaissance de la bibliothéconomie allemande dans le monde francophone et qu'elle donne de nouvelles impulsions à l'échange professionnel franco-allemand lors du congrès de l'IFLA et bien au-delà.

Dr. Heinz-Jürgen Lorenzen
Président de BID – Bibliothek & Information Deutschland
2014

Avant-propos

Cette quatrième édition revue et corrigée de « Des portails sur le passé et le futur – Les bibliothèques en Allemagne » paraît à l'occasion du 100^e congrès annuel de la fédération des associations allemandes de bibliothèques et bibliothécaires à Berlin. Depuis sa première parution en 2003 lors du 96^e congrès mondial des bibliothécaires IFLA, le livre a connu un large succès. Traduit et publié en anglais, ainsi que dans huit autres langues dont l'arabe et le chinois, il offre un condensé du savoir en matière d'histoire, de structure et de développement des bibliothèques et centres d'information allemands de même que sur leur collaboration, sans oublier les associations de bibliothèques et d'information.

Cet ouvrage est indispensable à nos hôtes et partenaires étrangers souhaitant acquérir un aperçu de l'univers bibliothéconomique rapide et actuel. Pour les étudiants des filières de bibliothéconomie et sciences de l'information, il a toutes les qualités d'un ouvrage canonique et représente un outil fiable qui peut les accompagner jusqu'à leur examen de fin d'études. Pour le personnel des bibliothèques et des centres d'information, la nouvelle édition leur servira d'œuvre de référence leur permettant de suivre les évolutions du paysage des bibliothèques allemand. Quant aux politiques, ils trouveront ici une lecture de base mettant en valeur l'importance d'un travail bibliothéconomique moderne pour répondre à une politique culturelle et éducative, et aux aspects essentiels la société de l'informaion. Le livre regorge de renseignements relatifs aux contenus et aux services proposés par les bibliothèques et centres d'information allemands utiles à leurs publics.

L'univers des bibliothèques fait preuve d'un dynamisme intact. Des technologies inédites sont en train d'apporter de nouvelles offres et formes de transmission d'information et de savoir :

- la technologie de radio-identification (RFID) pour un prêt automatisé en libre-service des services d'information de bibliothèques sur téléphone mobile
- la numérisation de masse des œuvres dans le domaine public et leur accessibilité via un portail Internet
- la numérisation individuelle d'objets culturels de valeur et leur présentation sur des terminaux mobiles
- une production élargie de livres électroniques et de journaux en ligne et l'offre intégrale virtuelle ainsi que le prêt en ligne de livres électroniques qui en découle
- l'utilisation des fonctions du Web 2.0 et la présentation active des institutions de bibliothèques sur les réseaux sociaux.

Dans des immeubles neufs et attractifs, des nouveaux environnements de travail et d'apprentissage voient le jour. Ce soutien de l'apprentissage et du travail multimédia sera renforcé par une offre de Wi-Fi à couverture généralisée. Je remercie vivement les deux auteurs Jürgen Seefeldt et Ludger Syré d'avoir à nouveau accepté d'actualiser « Des portails sur le passé et le futur – Les bibliothèques en Allemagne ». Après une deuxième édition en 2003 et une troisième réactualisée en 2007, cette quatrième édition a demandé d'importantes modifications. Bon nombre de chiffres nouveaux ont été soigneusement recueillis et pris en compte. Les mutations permanentes de ces quatre dernières années ont contraint les deux auteurs à reformuler un quart du texte. Les ajouts concernent principalement l'environnement et les coopérations des bibliothèques, leur fonctionnement ainsi que les services numériques.

La réforme du fédéralisme allemand adoptée en 2006, qui réorganise les relations entre la Fédération et les États fédérés (Länder), a eu des répercussions dans/sur le monde de bibliothèques où elle a entraîné de nombreux changements. Dans trois Länder, il existe désormais des lois sur les bibliothèques, conséquences de l'accueil favorable des demandes de bibliothèques dans le cadre de la commission d'enquête « Culture en Allemagne » du Bundestag (Parlement allemand). Conformément au processus de Bologne, suite à la mise en place de structures en cycles d'études supérieures menant au bachelor et au master, ainsi qu'à l'« Exzellenzinitiative » (l'initiative d'excellence), de nouveaux champs d'activité s'ouvrent aux bibliothèques universitaires. La coopération avec des partenaires éducatifs a été ranimée relancée et renforcée : des bibliothèques travaillent avec des écoles, des universités populaires et des institutions culturelles au niveau communal.

Les auteurs font état des nouveaux défis lancés à toutes les bibliothèques par la forte diffusion des fichiers audios, visuels, de textes et de films via Internet. À travers le prêt en ligne, des bibliothèques publiques offrent dorénavant un accès à une sélection de publications électroniques. La Deutsche Nationalbibliothek s'est vu confier la mission de rassembler les publications sur le réseau. Sous la dénomination Academic LinkShare, des bibliothèques spécialisées virtuelles exploitent de façon collaborative des ressources d'Internet pertinentes ; la base de données de revues référence plus de 100000 revues électroniques. Tout ceci témoigne du succès avec lequel les bibliothèques et centres d'information gèrent la révolution numérique.

Durant ces quatre dernières années, les activités de numérisation ont fleuri. Le soutien de la Deutsche Forschungsgemeinschaft et les initiatives propres aux bibliothèques pour la bibliothèque numérique européenne Europeana sont à l'origine de cet élan. La Deutsche Digitale Bibliothek (bibliothèque numérique allemande), fondée à la fin de 2010 avec le soutien de la confédération, donnera un nouvel accès centralisé à la culture et au savoir dans l'espace germanophone.

Le passage du format de catalogue MAB au format MARC 21, la planification de règles de catalogue selon le nouveau code international RDA, l'amélioration des métadonnées, l'enrichissement des catalogues en tables de matières et en couvertures jusqu'à la recherche visuelle et au web sémantique montrent la trajectoire suivie par le travail de bibliothèque. Les formes d'information virtuelles se sont largement répandues dans les bibliothèques scientifiques et publiques, le passage à un marketing actuel de bibliothèques à travers FaceBook, YouTube et d'autres réseaux sociaux a été initié.

La BID fait également l'objet de changements Des changements apparaissent également pour la BID et, au sein de celle-ci, en tant que fédération de toutes les associations de bibliothèques. Avec la brochure « 21 bonnes raisons pour de bonnes bibliothèques » élaborée en 2009, la BID vante les mérites des bibliothèques et de leurs services auprès des politiques et d'autres décideurs. Mettre les bibliothèques à l'ordre du jour politique reste l'une de ses principales préoccupations. Lors d'un séminaire de lobbying en février 2011 à Reutlingen, les associations ont à nouveau échangé leurs points de vue à ce sujet et se sont entendues sur un objectif : faire avancer la professionnalisation du travail de lobbying en renforçant la coopération des associations et de leurs comités directeurs. Il s'agit avant tout de trouver de nouvelles idées de financement pour ce travail de lobbying.

La BID souhaite vivement que le présent livre, dans sa version revue et traduite en plusieurs langues, se retrouve sur la scène internationale de bibliothèques et d'information. Nous serions très reconnaissants au Goethe-Institut, s'il poursuivait, en sa qualité de membre, l'engagement qui fut le sien durant ces dernières années, et si, à l'aide de son réseau international, il faisait traduire le livre en plusieurs langues et le proposait sur sa page d'accueil. A cette occasion, je

remercie les traducteurs et traductrices pour leur formidable travail. Et notamment Diann Pelz-Rusch pour la traduction de la première version anglaise, et Janet MacKenzie pour la révision de la deuxième, qui a servi de base aux nombreuses traductions dans d'autres langues. J'espère vivement que nous aurons bientôt une nouvelle troisième version anglaise actualisée sur la base de cette quatrième version allemande. Sans le grand professionnalisme et l'excellente collaboration avec les éditions Georg Olms qui prennent en charge la quatrième édition, au même titre que les précédentes, l'ouvrage n'aurait pu paraître. A cette occasion, je tiens à remercier particulièrement l'éditeur. Je me réjouis des collaborations à venir.

Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui nous ont fourni un abondant fonds d'images pour les « portails ». Ces images éclairent la lecture du texte, le rendent attractif et lui assurent un succès international.

Je remercie une nouvelle fois les deux auteurs Jürgen Seefeldt et Ludger Syré. Je leur souhaite, tout comme à nous-mêmes, que cette publication trouve écho en Allemagne et à travers le monde, et qu'elle contribue à ce que l'extraordinaire travail de bibliothèques et centres d'information allemands et de leurs collaborateurs trouve une consécration à l'échelle internationale.

Claudia Lux
Présidente de BID – Bibliothek & Information Deutschland
2011

La bibliothéconomie allemande en chiffres (état : 2012)

Bibliothèques – vue d’ensemble (toutes catégories et tous organismes de tutelle confondus, dirigées par des bénévoles ou des titulaires – données fournies pour la DBS)		
Nombre total des bibliothèques enregistrées (selon le moteur de recherche de bibliothèques BibS)		13.915
Nombre des bibliothèques, y compris les bibliothèques d’instituts et les succursales (nombre de localisations)		10.195
Fonds documentaire total (documents imprimés et non-imprimés en unités documentaires)		365,0 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)		471,0 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)		399,0 M
Nombre d’emplois (dans le cadre du tableau des effectifs et en dehors)		22.357
Dépenses totales (frais de fonctionnement et de personnel) en Euros – sans les bibliothèques spécialisées		1 787,0 M
Nombre d’usagers inscrits (actifs)		11,0 M
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques		0,42 M
Les bibliothèques scientifiques encyclopédiques, régionales ou universitaires (données fournies pour la DBS)		
Nombre des bibliothèques y compris les bibliothèques d’instituts et les succursales (nombre de localisations)		729
Fonds documentaire total (documents imprimés et non-imprimés en unités documentaires)		357,2 M
Fonds documentaire imprimé (livres, journaux, périodiques en unités documentaires)		241,4 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)		94,0 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)		297,4 M
Nombre d’emplois (dans le cadre du tableau des effectifs et en dehors)		10.802
Dépenses totales (frais de fonctionnement et de personnel) en Euros		880,5 M
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques		4,52 M
Nombre total de places de travail		113 064
- dont postes informatiques		16 008
Nombre d’usagers inscrits (actifs)		2,94 M
Bibliothèques publiques (données fournies pour la DBS, excluant les bibliothèques scolaires)		
	Dirigées par un bénévole ou un titulaire	Dirigées par un titulaire
(tous organismes de tutelle confondus)		
Nombre des bibliothèques y compris les succursales (nombre de localisations) (inscrites : 11 120)	9.466	3.293
Fonds documentaire (en unités documentaires)	123,1M	96,2 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)	377,2 M	341,2 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)	101,3 M	87,0 M
Dépenses totales (frais de fonctionnement et de personnel) en Euros	906,1 M	865,0 M
Nombre de visites en bibliothèques	124,3 M	111,7 M
Nombre d’usagers inscrits (actifs)	7,7 M	6,1 M
Nombre total d’emplois	11 497	11 152
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques	0,70 M	0,68 M
Événements de toutes sortes	0,33 M	0,25 M
Bibliothèques spécialisées (données fournies pour la DBS)		
Nombre des bibliothèques y compris les bibliothèques d’instituts et les succursales (inscrites : 2 065)		240
Fonds documentaire total (documents imprimés et non-imprimés en unités documentaires)		54,4 M
Fonds documentaire imprimé (livres, journaux, périodiques en unités documentaires)		26,0 M
Nombre d’emprunts (en unités documentaires)		1,7 M
Dépenses pour l’acquisition de documents (en Euros)		27,5 M
Nombre total d’emplois		1 067
Nombre d’usagers inscrits (actifs)		0,38 M
Commandes au sein du système allemand de prêt entre bibliothèques		0,14 M

Source : Deutsche Bibliotheksstatistik (DBS : Statistiques des bibliothèques allemandes) 2012 (État : 31.12.2012)

1. Histoire

Lignes directrices de l'histoire de la bibliothéconomie allemande

Pour tous ceux qui veulent comprendre la structure et la situation actuelles du paysage bibliothéconomique allemand, un bref survol de l'histoire allemande est indispensable. Deux constatations s'imposent au vu de l'évolution de la carte historique de l'Allemagne :

- L'étendue territoriale de l'espace de l'Europe centrale qui unit les populations au travers du parler germanique, est variable au fil des siècles. Depuis le début du second millénaire, cet espace forme le « Deutsches Reich », l'« Empire Germanique » dont les frontières n'auront de cesse de changer.
- Quelle que soit l'époque, cet empire est constitué de territoires autonomes. Leur nombre est difficilement estimable durant les premiers siècles mais il diminue considérablement depuis 1803 et 1815. L'organisation en Länder persista après la formation de l'Empire allemand en 1871 et elle justifie la structure de la République fédérale d'Allemagne, qui est un état fédéral depuis 1949 et qui compte aujourd'hui seize Länder.

Comme l'Allemagne ne fut jamais un état centralisé, la vie culturelle se développa et se déploya en première ligne dans chaque territoire, dans chaque Land et intégra des composantes régionales. La *Grundgesetz*, la constitution de la République fédérale d'Allemagne, respecte cette évolution en conférant la responsabilité de la plupart des affaires culturelles à la compétence des Länder. Ceci explique pourquoi la bibliothéconomie allemande s'est développée au niveau régional et se caractérise par une structure décentralisée.

Du Moyen-Âge à la sécularisation

Même s'il devait déjà exister des bibliothèques dans les grandes villes de la province romaine de Germanie, l'histoire de la bibliothéconomie allemande ne débute véritablement qu'au Moyen-Âge. Depuis le sixième siècle après J.C., à partir de l'Italie et de l'Espagne, les monastères, grâce à leur bibliothèque (armarium) et à leur salle d'écriture (scriptorium), sont peu à peu devenus les lieux de la culture du livre, et ainsi, des médiateurs des traditions antiques.

Sous l'influence des missions irlandaises et anglo-saxonnes, apparaissent à l'époque carolingienne (IXe et Xe siècles) les premières bibliothèques de cathédrale (entre autres à Cologne, Mayence, Wurtzbourg, Freising) et abbayes sur le sol allemand. Parmi ces dernières, celles de Fulda, Lorsch, Saint-Galles, Reichenau et Murbach furent les plus grandes, c'est-à-dire qu'elles possédaient une centaine d'ouvrages. Jusqu'à la fin du Moyen-Âge, le nombre de bibliothèques d'abbaye augmenta considérablement grâce à l'apparition de nouveaux ordres (Chartreux, Cisterciens, Augustins, Prémontrés). En particulier les ordres mendiants (Dominicains et Franciscains), installés dans les villes, s'adonnaient à la science et à l'enseignement et considéraient donc les bibliothèques comme des instruments de travail indispensables.

Au côté des acteurs de la vie scientifique existant jusqu'alors, de nouveaux lieux de la diffusion des connaissances et de l'enseignement virent le jour pendant le Haut Moyen-Âge (900-1300) : les centres scolaires ; ils s'unirent progressivement en une institution autonome, l'*universitas magistrorum et scholarium*, pour former l'embryon des universités actuelles. La création des universités en Allemagne, en retard d'environ 150 ans par rapport à l'Italie (Salerno, Bologne), la France (Paris), l'Espagne (Salamanque) et l'Angleterre (Oxford) conduisit également à de nouvelles collections de livres, qui restèrent cependant modestes, les professeurs

gardant les œuvres importantes dans leur bibliothèque privée et les étudiants notant ou copiant les textes des professeurs. Dans l'Empire germanique d'alors, l'université la plus ancienne a été fondée à Prague (1348). Suivirent alors les universités de Vienne (1365), Heidelberg (1386), Cologne (1388) et Erfurt (1392).

À partir de l'antiquité tardive, plusieurs éléments marquèrent le développement de la culture du livre : le passage du rouleau au livre (codex), le remplacement du papyrus comme support d'écriture par le parchemin puis plus tard par le papier – bien moins cher, la conservation des livres dans des armoires puis dans des niches et sur de longs pupitres, la multiplication du fonds de livres grâce à la copie des textes et l'enluminure subséquente des manuscrits ainsi que la domination de la langue latine.

Comme l'enseignement était dans les mains du clergé au Moyen-Âge, peu de laïcs possédaient des fonds de livres. Alors que l'empereur Charlemagne (742-814) jouissait encore d'une bibliothèque de cour remarquable, qui ne connut cependant pas de continuité, les souverains post-carolingiens se contentèrent de gratifier les abbayes et les cathédrales de splendides manuscrits. C'est seulement quand l'idéal éducatif et culturel de la noblesse changea et que la connaissance de l'écriture et l'érudition s'imposèrent, que des collections de livres apparurent également chez les nobles, surtout dans les cours royales.

À partir du XIII^e siècle, la culture livresque émergea également dans les villes ; pourtant le nombre de bibliothèques privées dans les maisons bourgeoises resta faible et connut un premier essor seulement pendant la période humaniste avec la *bibliothèque de l'érudit*. Le XIV^e siècle vit la naissance des bibliothèques des conseils de ville, au service de l'administration municipale, qui plus tard formeront la base d'un grand nombre des bibliothèques municipales scientifiques. Celle de Nuremberg, dont le premier témoignage date de 1370, en est un exemple particulièrement précoce.

L'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg au milieu du XV^e siècle et le passage du parchemin au papier comme support de l'écriture environ un siècle auparavant furent à l'origine d'une autre période de croissance rapide des fonds des bibliothèques. L'imprimerie, grâce à une expansion forte et rapide, donna des ailes à la diffusion des idées de la Réforme qui à leur tour favorisèrent la création de nombreuses bibliothèques dans les écoles, les églises et les villes. Mais d'un autre côté, dans de nombreuses régions d'Allemagne, la Réforme conduisit également à la dissolution de nombreux monastères et donc à la fermeture de leur bibliothèque et à la destruction de la littérature théologique du Moyen-Âge, considérée comme « inutile ».

La Contre-Réforme conduisit à une vague de constructions de bibliothèques ; ce furent principalement les jésuites qui mirent en place des bibliothèques dans leurs collèges et qui, sans doute les premiers, effectuèrent la transition des pupitres aux rayonnages. La division confessionnelle se répercuta dans le domaine universitaire ; parmi les universités évangéliques, citons Marbourg (1527) et Giessen (1607), et parmi les catholiques Dillingen (1551) et Wurtzbourg (1582). Les bibliothèques des universités allemandes restèrent cependant dans un état plutôt désolant. Le nombre des étudiants oscillait très fortement ; jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il ne dépassa cependant jamais le nombre de 4 500 inscrits sur tout le territoire de l'Empire germanique.

Les XV^e et XVI^e siècles connurent en outre les débuts des premières bibliothèques de cour. Elles répondaient en partie à une recherche d'éducation humaniste, en partie à un besoin de représentation princière. Leur développement respectif reste intimement lié au penchant bibliophile et à l'intérêt personnel du souverain. À côté de la bibliothèque de la cour impériale de Vienne (fondée officiellement en 1368), la bibliothèque de la cour de Munich (fondée en 1558) et celle de Dresde (environ 1556) sont les plus remarquables, tout comme les collections des princes

électeurs de Heidelberg qui furent réunies en 1558 en la *Bibliotheca Palatina*, la bibliothèque allemande la plus célèbre de l'époque.

La Guerre de Trente Ans (1618 - 1648) provoqua une certaine récession des bibliothèques. C'est seulement au XVIII^e siècle que la construction des bibliothèques connut un nouvel essor en s'inspirant des modèles étrangers. Les bibliothèques à rayonnages, magnifiquement décorées, aménagées dans les abbayes ou dans les châteaux, répondaient à la fois à des besoins pratiques et à des points de vue esthétiques. À cause de la production éditoriale croissante, les catalogues de bibliothèques devinrent de plus en plus importants.

Le fait marquant pour le XVII^e et le XVIII^e siècles fut surtout l'essor des bibliothèques de cour. Tous les princes allemands souhaitaient alors en avoir une. L'une des collections princières les plus importantes vit le jour dans la petite ville résidence Wolfenbüttel (Duché de Brunswick-Lunebourg). La bibliothèque de cour du prince électeur à Berlin, créée en 1661, devint l'une des bibliothèques allemandes les plus importantes d'avant la Seconde Guerre mondiale. Son fonds est aujourd'hui détenu par la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* (Bibliothèque d'État de Berlin – Patrimoine Culturel Prussien).

À partir l'époque de l'humanisme, le nombre de bibliothèques privées aux mains de poètes et d'érudits augmenta brusquement. L'université de Göttingen (1737) est la plus importante des universités à avoir vu le jour pendant le siècle des Lumières. Sa bibliothèque universitaire fut conçue pour être une institution au service de la recherche dont la soigneuse sélection documentaire prenait principalement en considération les nouveautés éditoriales nécessaires aux chercheurs. Les ouvrages étaient présentés en suivant un cadre de classement par discipline. L'université de Halle inaugurée dès 1694 fut la première université réformée. Elle fut rapidement l'établissement d'enseignement supérieur le plus fréquenté d'Allemagne.

La *sécularisation* mise en œuvre en 1803 provoqua le plus important transfert de livres que l'histoire de l'Allemagne n'ait jamais connu. Elle reproduisit en quelque sorte en Allemagne du sud et de l'ouest le processus que les princes protestants avaient réalisé au cours de la Réforme dans les autres parties de l'Allemagne. Les biens de l'Église furent largement confisqués au profit des seigneurs locaux. Les ouvrages des abbayes fermées furent confiés aux bibliothèques d'état et surtout aux bibliothèques de cour et d'université.

Du XIX^e siècle à la Deuxième Guerre mondiale

L'ère napoléonienne au début du XIX^e siècle causa non seulement la disparition de nombreux petits États en Allemagne, mais aussi celle d'un grand nombre de petites universités non viables. La Prusse devint un exemple en matière de paysage universitaire grâce à un certain nombre de réformes menées à bien par l'État ; l'idée moderne de « bibliothèque d'usage général » commença à s'établir, ce qui influença le développement de la bibliothèque scientifique du XIX^e siècle.

Après 1871, la bibliothéconomie allemande connut un profond renouvellement qui débuta encore une fois en Prusse. À cette époque commença une phase florissante de nouvelles constructions. Le magasin s'imposa pour la conservation des livres, leur nombre croissant toujours plus vite (essor de toutes les sciences, naissance de nouvelles branches scientifiques). Les horaires d'ouverture furent élargis, les conditions de prêt libéralisées. Pour permettre aux usagers de chaque bibliothèque universitaire d'avoir connaissance des fonds de toutes les bibliothèques, on prit des initiatives de coopération et de coordination : le *Preußischer Gesamtkatalog* (catalogue collectif prussien), le *Berliner Titeldrucke* (fichier berlinois des titres), les *Instruktionen für die alphabetischen Kataloge* (PI : instructions pour les catalogues

alphabétiques) ainsi que le *Auskunftsbüro* (bureau d'informations) et le *Auswärtiger Leihverkehr* (prêt entre bibliothèques) virent alors le jour.

L'augmentation rapide de la production éditoriale amena les bibliothèques à établir des politiques d'acquisition reposant sur une sélection stricte. Elle conduisit plus tard à la création de domaines d'acquisition spécifiques et à l'utilisation mutuelle des fonds dans le cadre du prêt entre bibliothèques. En outre, à partir de 1840 environ, les progrès techniques dans la fabrication du papier et des livres (invention de la machine à imprimer à cylindres, utilisation de papiers à base de bois) entraînèrent une hausse du chiffre de tirages et donc une baisse du prix des livres. Ces développements eurent des conséquences durables sur les bibliothèques.

Depuis le milieu du XIXe siècle, la séparation de plus en plus marquée entre les disciplines universitaires mena à la formation de bibliothèques de bureau qui au cours du temps sont devenues des bibliothèques d'instituts coexistant à côté des bibliothèques centrales. La spécialisation de la recherche et le nombre croissant des publications conduisirent à la création d'un nouveau type de bibliothèques à la fois au sein des universités et en dehors : les bibliothèques spécialisées; l'époque où toute bibliothèque se devait d'avoir, ne serait-ce qu'en apparence, une collection encyclopédique fut révolue. Dans le domaine de la technique, domaine promis à un bel avenir, quelques établissements d'enseignement supérieur virent le jour au XIXe siècle (Aix-la-Chapelle, Charlottenburg, Dresde, Karlsruhe) et ils se dotèrent de bibliothèques spécialisées appropriées. Non seulement l'État, mais aussi des entreprises, des associations et des sociétés créèrent des collections spécialisées, quelquefois importantes, dans presque tous les domaines de la vie sociale et économique.

Les bibliothèques de cour, alors aux mains de personnes privées passèrent propriété de l'État à la suite de la Révolution de 1918 / 1919. Cet événement marqua l'histoire ultérieure des bibliothèques de cour et des *Landesbibliotheken* (bibliothèques de Land). Certes, déjà sous la monarchie, les bibliothèques de cour s'étaient largement ouvertes à un public intéressé par les sciences. Toutefois, beaucoup d'entre elles, ne pouvant suivre le rythme de la production des livres, stagnaient dans leur développement.

Après la Révolution française, de nombreux États européens se dotèrent d'une bibliothèque nationale. En Allemagne cependant, ce concept n'eut pas de répercussion importante ni en 1848 ni après la formation de l'Empire allemand en 1871. C'est une initiative privée, à savoir celle du *Börsenverein des Deutschen Buchhandels* (Association Boursière de l'Édition Allemande), qui est à l'origine de la création de la *Deutsche Bücherei* (Bibliothèque Allemande) en 1912 à Leipzig. C'est ainsi que vit le jour un centre de collecte pour l'ensemble des publications de langue allemande. Depuis 1913, elles étaient intégralement collectées et répertoriées dans la *Deutsche Nationalbibliographie*, la Bibliographie nationale allemande.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les cercles et les sociétés de lecture ainsi que les bibliothèques de prêt commerciales, satisfaisant les besoins de la haute bourgeoisie en littérature éducative, technique ou de divertissement, annonçaient déjà les prémices des bibliothèques publiques. En 1928, une bibliothèque scolaire fut ouverte à Großenhain en Saxe. Quelques temps après, la commune la chargea de la promotion de l'éducation et elle est considérée à ce jour encore comme étant la première *bibliothèque municipale* en Allemagne.

Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, l'Allemagne connut une vague de créations de bibliothèques grâce à la volonté d'éducation populaire et à l'initiative d'associations libérales, d'Églises et du mouvement ouvrier. Dans de nombreuses villes naquirent des *Volksbüchereien* (bibliothèques populaires). Mais c'est seulement sous l'influence des *public libraries* américaines qu'apparut le principe de la bibliothèque publique ouverte à tous. Obéissant à ce principe, de nombreuses municipalités initièrent la fusion de la bibliothèque municipale avec la bibliothèque

populaire en une institution unique appelée *Einheitsbücherei* (bibliothèque unie). Face au mouvement des *Bücherhallen* (littéralement : halle aux livres), qui compte parmi ses premiers adeptes des villes comme Fribourg, (Berlin-)Charlottenburg, Essen et Hambourg, se développa au début du XXe siècle, dans le cadre de la « querelle d'orientation », un contre-mouvement qui prônait l'orientation et l'éducation du lecteur. L'accès libre aux ouvrages, fréquent dans les *Einheitsbüchereien*, fut remplacé par un entretien d'orientation à la banque de prêt.

Pendant la République de Weimar (1919-1933), les nombreuses associations qui assuraient jusque-là le financement des *Volksbüchereien* furent tellement touchées par la situation économique que l'on assista à un vaste mouvement de communalisation des bibliothèques. Les bibliothèques de lecture publique – encore plus que les bibliothèques scientifiques – tombèrent ensuite sous le contrôle et la censure du national-socialisme.

Le régime national-socialiste (1933-1945) réprima la liberté d'expression et priva la littérature, l'art et la culture et tous les autres domaines de la vie publique de leur liberté. Rien n'illustre la volonté totalitaire du régime nazi de manière plus concrète que l'autodafé de mai 1933, l'introduction de la censure et l'exil d'un grand nombre d'intellectuels. Les bibliothèques populaires à obédience religieuse, qui s'étaient développées depuis la seconde moitié du XIXe siècle furent également soumises à de fortes répressions. Parmi elles, on peut citer les bibliothèques catholiques du *Borromäusverein* (BV : Association Borromée) et du *St. Michaelsbund* (Association St Michel) et les bibliothèques évangéliques dont la plupart soutenues par la *Innere Mission* (Mission de l'intérieur).

De l'Allemagne divisée à l'Allemagne réunifiée

La Seconde Guerre mondiale n'a pas seulement causé des dégâts considérables aux fonds et aux bâtiments des bibliothèques ; la partition de l'Allemagne eut également des conséquences importantes à l'origine de changements profonds du paysage bibliothéconomique. Les fonds de la *Preußische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État Prussienne) par exemple, qui furent déplacés pendant la guerre, furent certes partiellement ramenés à Berlin mais demeurèrent divisés et ce n'est qu'un bon demi-siècle plus tard qu'ils furent à nouveau réunis. Concomitamment à la *Deutsche Bücherei* à Leipzig, la *Deutsche Bibliothek* à Francfort sur le Main, créée fin 1946 une fois de plus à l'initiative des libraires, s'imposa comme institution parallèle ouest-allemande, centre de collecte pour la production éditoriale allemande et centre bibliographique national.

En Allemagne de l'ouest, les bibliothèques de l'enseignement supérieur connurent à partir des années 1960 une expansion spectaculaire provoquée avant tout par le début de l'accès généralisé à la culture. Des universités furent créées, les universités existantes se développèrent, de nouveaux types d'établissements d'enseignement supérieur virent le jour (*Gesamthochschule*, *Fachhochschule*), et les instituts d'enseignement supérieur techniques s'élargirent pour devenir des universités à part entière. L'expansion et à la différenciation de la science et de la recherche sont à l'origine de la création des *Zentrale Fachbibliotheken* (bibliothèques spécialisées centrales) pour les sciences appliquées (technique, économie, médecine et agriculture) et d'autres bibliothèques spécialisées. En outre, les bibliothèques bénéficièrent du soutien de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (Communauté allemande de recherche) dans les secteurs suivants : acquisition coopérative (mise en place d'un plan d'acquisitions spécifiques), construction de nouvelles bibliothèques universitaires avec d'importants fonds en libre accès classés par domaine, développement de fonds de manuels d'enseignement, création d'*Informations- und Dokumentationsstellen* (centres de documentation et d'information), automatisation des procédures de travail et mise en réseau de toutes les fonctions des bibliothèques.

Après 1945, dans le secteur des bibliothèques de lecture publique, les bibliothèques à comptoir, soucieuses de pédagogie littéraire, furent peu à peu remplacées par des bibliothèques orientées vers l'offre avec une présentation en libre accès. Les fonds littéraires, jusqu'alors prédominants, connurent un net recul au profit d'ouvrages pour la formation, la vie professionnelle et les loisirs; d'autre part, le fonds de documentaires fut enrichi d'ouvrages scientifiques et de documents sur d'autres supports. Des sections spéciales furent créées pour certains groupes d'usagers, en particulier pour les enfants et les adolescents, considérés comme un public-cible important. Dans les grandes villes, les bibliothèques s'organisèrent en un réseau constitué d'une bibliothèque centrale, de succursales et de bibliobus afin de desservir l'ensemble de la population.

Les bibliothèques de lecture publique développèrent également des formes de coopération qui ne purent cependant atteindre l'ampleur et l'intensité de celles alors en vigueur entre les bibliothèques scientifiques. La collaboration s'accrut aussi entre les deux branches, en commençant par le prêt entre bibliothèques. Au plus tard depuis le *Bibliotheksplan '73* (plan Bibliothèques '73), les deux branches sont considérées comme une entité unique, bien que la coopération ne s'intensifia que lentement.

Dans la République démocratique allemande (RDA, 1949-1990), le deuxième État allemand, aussi bien la *Staatsbibliothek* à Berlin que la *Deutsche Bücherei* à Leipzig conservèrent leurs fonctions centrales. Après l'abandon des structures fédérales en 1952, les bibliothèques régionales encore existantes furent transformées en *Wissenschaftliche Allgemeinbibliotheken* (bibliothèques scientifiques générales) de cantons ; seule la *Sächsische Landesbibliothek* (Bibliothèque Régionale Saxe) à Dresde conserva son ancienne dénomination. Les *Volkbüchereien* des villes et des cantons portaient le nom de *Staatliche Allgemeinbibliotheken* (bibliothèques générales de l'État). À côté des bibliothèques des anciennes universités (Berlin, Greifswald, Halle, Iéna, Leipzig, Rostock) il existait, jusqu'à la réunification en 1990, plus de cinquante bibliothèques de *Hochschulen*, de *Fachschulen* et d'écoles d'ingénieurs, dont un grand nombre avaient été créées récemment.

L'offre documentaire scientifique de la RDA était assurée en grande partie par les bibliothèques des instituts de recherche de l'*Akademie der Wissenschaften* (Académie des Sciences) et par les bibliothèques spécialisées centrales. L'État s'était donné pour objectif, non seulement de financer les bibliothèques des villes – gérées professionnellement, mais aussi de doter chaque commune d'une bibliothèque de lecture publique et de couvrir l'ensemble du pays avec un réseau dense de bibliothèques. Jusqu'à la fin des années 1980, plus de 600 bibliothèques centrales rurales virent ainsi le jour. Elles eurent une importance non négligeable pour la promotion de la lecture auprès des enfants et des adolescents et pour la diffusion de la lecture en tant que loisirs.

La réunification allemande signifia pour les bibliothèques des cinq nouveaux Länder et pour les bibliothèques de Berlin un changement structurel profond, d'une certaine manière un véritable nouveau départ. Pour les bibliothèques des Länder de l'ouest également, elle ne resta pas sans conséquences. Après une séparation de plus de quarante ans, les bibliothèques de l'Allemagne de l'est et de l'ouest s'intégrèrent à nouveau mutuellement, ce qui se manifesta on ne peut plus concrètement par la fusion de bibliothèques. Ainsi, la *Deutsche Nationalbibliothek*, appelée *Die Deutsche Bibliothek* de 1990 à 2006, constitue une bibliothèque unique à deux (ou trois) localisations à Francfort-sur-le-Main, Leipzig et (jusqu'à fin 2010) Berlin, tout comme la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* et la *Zentral- und Landesbibliothek Berlin* sont maintenant les deux branches d'une même organisation.

Aussi bien dans les bibliothèques de lecture publique que dans les bibliothèques scientifiques, les déficits provenant de l'époque de la RDA durent être corrigés. Ceux-ci concernaient surtout l'état des bâtiments, la composition des fonds et l'équipement technique.

Entre 1990 et 2007, de nombreuses bibliothèques furent totalement rénovées voire parfois élargies (Bibliothèque Universitaire de Leipzig, *Hauptbibliothek der Franckeschen Stiftungen* à Halle: Bibliothèque principale des Fondations Francke, *Universitäts- und Landesbibliothek Halle*: Bibliothèque Universitaire et du Land de Halle). L'assainissement de quelques bibliothèques est encore en cours (*Staatsbibliothek zu Berlin, Haus Unter den Linden*: Bibliothèque d'État de Berlin, Site « Unter den Linden »), d'autres bibliothèques sont en attente d'une solution à leur problème de locaux (nouvelle construction de l'*Universitätsbibliothek der Humboldt-Universität Berlin* : Bibliothèque Universitaire de l'Université Humboldt à Berlin). Dans plusieurs villes, de nouveaux bâtiments ont été construits, comme par exemple pour les bibliothèques universitaires d'Erfurt, de Francfort sur l'Oder, de Greifswald, de Cottbus et de Weimar, pour la *Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek Jena* (Bibliothèque Universitaire et du Land de Iéna), pour la *Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden* (Bibliothèque du Land de Saxe – Bibliothèque universitaire et d'État de Dresde) ainsi que pour la bibliothèque de la *Fachhochschule* de Fürstenwald et la Bibliothèque du Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale à Schwerin. La *Herzogin Anna Amalia Bibliothek* (Bibliothèque Duchesse Anna Amalia) à Weimar a été élargie de manière conséquente ; la rénovation de l'édifice historique a cependant subi un contrecoup important à cause d'un incendie dévastateur en 2004. De nombreuses bibliothèques de lecture publique également, qui, à l'époque de la RDA, avaient des locaux insuffisants, purent élire domicile dans des bâtiments réaffectés du centre ville. On peut citer entre autres les bibliothèques municipales d'Annaberg-Buchholz, de Brandebourg, d'Eisenach, de Fürstenwalde et de Schkeuditz.

L'orientation politico-idéologique de l'État est-allemand se reflétait également dans les fonds des bibliothèques ; beaucoup furent superflus après la réunification. Par ailleurs, les fonds essentiels en monographies et revues étaient lacunaires dans de nombreux domaines. En littérature, les œuvres des auteurs officiellement indésirables en RDA étaient absentes. Dès le tournant de 1989, les bibliothèques scientifiques purent bénéficier des subventions de différents programmes de soutien financier pour compléter leurs collections, alors que les bibliothèques de lecture publique ne purent compter en règle générale que sur les modestes moyens de leur municipalité de tutelle.

Enfin, il fallut aussi moderniser des bibliothèques de RDA en un temps record, les équiper de photocopieurs en libre-service qu'aucune d'elle ne possédait jusque là, introduire l'informatique et automatiser les procédures de travail et de la chaîne de traitement du livre. Ces efforts ont ensuite permis aux bibliothèques de prendre part notamment à des catalogues collectifs et à des initiatives bibliothéconomiques nationales (base de données de publications périodiques). Immédiatement après la réunification en 1990, les bibliothèques est-allemandes s'intégrèrent au paysage bibliothéconomique global allemand grâce à leur engagement au sein du système de prêt entre bibliothèques ; elles prirent part ensuite à d'autres projets et à des programmes initiés par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* comme les domaines spécifiques d'acquisition.

De nombreuses bibliothèques scientifiques connurent des transformations, des restructurations et changèrent parfois de nom. En plus des anciennes universités citées ci-dessus, de nouvelles universités virent bientôt le jour ou furent réouvertes comme à Erfurt, Francfort-sur-l'Oder, Magdebourg et Potsdam. La RDA ne connaissait pas les établissements de type *Fachhochschule* mais ils furent mis en place dès 1991. Les *Akademien der Wissenschaften* (Académies des Sciences) avec leurs bibliothèques et leurs archives furent reconstituées à Berlin et à Leipzig. Les

Zentrale Fachbibliotheken est-allemandes devinrent inutiles à cause des institutions parallèles ouest-allemandes nettement mieux équipées. De nombreuses bibliothèques administratives subirent le même sort. Après la dissolution des *Wissenschaftliche Allgemeinbibliotheken*, les *Landesbibliotheken* se séparèrent à nouveau des bibliothèques municipales et assumèrent des fonctions régionales pour les nouveaux Länder ; dans les Länder sans *Landesbibliothek*, les missions régionales revinrent aux bibliothèques universitaires dont le nom changea alors pour refléter cette double fonction (Halle / Saxe-Anhalt, Iéna / Thuringe). La *Landesbibliothek* de Saxe à Dresde fusionna en 1996 avec la bibliothèque de la *Technische Universität* et elles emménagèrent ensemble dans un bâtiment neuf en 2002.

Plus encore que les bibliothèques scientifiques, les bibliothèques municipales sous l'autorité des municipalités connurent après 1990 une situation de crise à cause des déficits des budgets publics. Les petites bibliothèques surtout dans les zones rurales et les quelque 3000 *Gewerkschaftsbibliotheken* (« bibliothèques syndicales » : bibliothèques d'entreprise) gérées bénévolement ou non durent fermer. La mise en place dans les zones rurales de nombreux bibliobus financés pendant quelques années par l'État permit néanmoins d'atteindre un rééquilibrage relatif. Dans les bibliothèques, comme dans les administrations et les entreprises, on procéda à des réductions rigoureuses de personnel. Initialement, il fut difficile de couvrir la demande en « autre » littérature et en nouveaux médias. Les *Staatliche Büchereifachstellen* (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques), inconnues en RDA en tant qu'institutions d'État, ont dû être créées. Dans les années qui suivirent, elles furent chargées de la modernisation raisonnée des bibliothèques de lecture publique et donnèrent de nombreuses nouvelles impulsions pour la mise à niveau des critères professionnels entre l'Allemagne de l'est et de l'ouest. Leur démantèlement depuis 1998 par les Ministères de l'éducation et de la culture des Länder remet aujourd'hui en question un grand nombre de développements couronnés de succès.

Le *Deutsches Bibliotheksinstitut* (DBI : Institut allemand des bibliothèques) à Berlin joua un rôle utile lors de la fusion des systèmes de bibliothèques est-allemand et ouest-allemand. Créé en 1978 par voie législative, il fut élargi après la réunification de l'Allemagne. Il avait pour objectif de fournir à toute bibliothèque, quelle que soit sa région ou sa branche, des services axés sur la pratique et de faire de la recherche appliquée. En 2000, l'institut financé à la fois par l'État et les Länder fut dissout par voie législative sur une recommandation du *Wissenschaftsrat* (Conseil scientifique) et mit fin définitivement à ses activités à la fin de l'année 2002. Les bibliothèques allemandes perdirent ainsi leur seule infrastructure centrale relevant de l'État. Quelques-unes des missions jusque là attribuées à la DBI, par exemple la maintenance de la base de données des périodiques ou la publication de la revue spécialisée *Bibliotheksdienst* sont maintenant assurées par d'autres institutions ; d'autres travaux durent être complètement suspendus.

Les efforts pour recréer un nouveau centre de services pour les bibliothèques allemandes ont certes échoué jusqu'à maintenant mais la Conférence des Ministères des Affaires culturelles des Länder a finalement chargé la dbv de mettre en place un réseau de compétences pour les bibliothèques (KNB : Kompetenznetzwerk für Bibliotheken). Depuis 2004, le KNB, financé par l'ensemble des Länder, coordonne une série de missions nationales réalisées de manière décentralisée. Le KNB encourage les processus de planification et de décision aux niveaux national et régional. Il doit également renforcer le rôle des bibliothèques sur la scène internationale et promouvoir les relations internationales. Depuis l'automne 2006, le site Internet « *bibliotheksportal.de* » mis en place par le KNB offre à un vaste public un accès à des faits et des données scientifiques concernant tous les domaines du secteur des bibliothèques en Allemagne.

2. Éducation et culture

Structure politique et administrative de l'Allemagne

La connaissance de la structure politique et administrative de l'Allemagne et de son système éducatif et universitaire est indispensable à la compréhension de la structure et de l'organisation de la bibliothéconomie allemande. La République fédérale d'Allemagne, état fédératif et démocratie parlementaire, fut créée quatre ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, en mai 1949. Depuis la réunification des deux États le 3 octobre 1990, elle est composée de seize Länder : les trois villes-états (Berlin, Brême et Hambourg) et le Bade-Wurtemberg, la Bavière, le Brandebourg, la Hesse, le Mecklembourg-Poméranie occidentale, la Basse-Saxe, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Saxe, la Saxe-Anhalt, le Schleswig-Holstein et la Thuringe. La capitale de l'Allemagne est Berlin.

Quelques chiffres clefs (Source : Statistische Ämter des Bundes und der Länder 2013 (services de statistique de la Fédération et des Länder 2013. Chiffres du 31.12.2013.) :

Population permanente :	80,47 millions
Taux d'étrangers :	9,8 %
Taux de population d'origine étrangère :	21,3 %
Superficie en km ² :	357.167
Habitants par km ² :	225
Nombre de villes et de municipalités :	11.197
Produit national brut :	2.814 milliards d'euros
Produit national brut par habitant :	33.890 euros
Taux de chômage :	6,9 %
Population active :	41,85 millions
Employés du secteur public :	4,62 millions
Revenus du secteur public (Fédération, Länder et municipalités) :	1,19 milliards d'euros
Dépenses totales du secteur public pour l'éducation, la recherche et la culture (Fédération, Länder et municipalités) :	116,6 milliards d'Euros
Part du produit intérieur brut utilisé pour les dépenses totales pour l'éducation, la recherche et la culture :	4,49 %

Les définitions fondamentales de l'ordre constitutionnel de l'Allemagne sont fixées par la *Grundgesetz* (Loi Fondamentale). Le principe d'État fédéral permet de déléguer certaines missions de l'État au niveau des Länder et des communes, ce qui permet de mieux prendre en compte les particularités régionales.

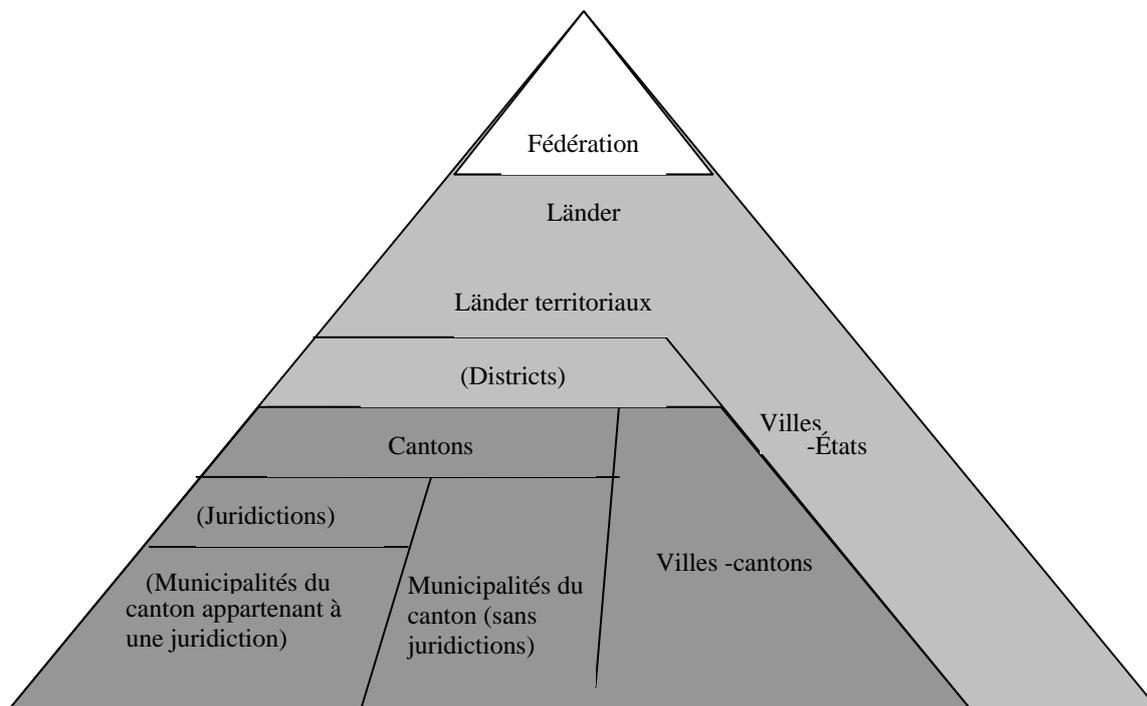
Les organes constitutionnels de l'État et des Länder sont, en fonction de la séparation des pouvoirs :

- les parlements (*Bundestag, Landtage*) ;
- le Président fédéral (*Bundespräsident*), le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder ;
- les tribunaux fédéraux et les tribunaux des Länder.

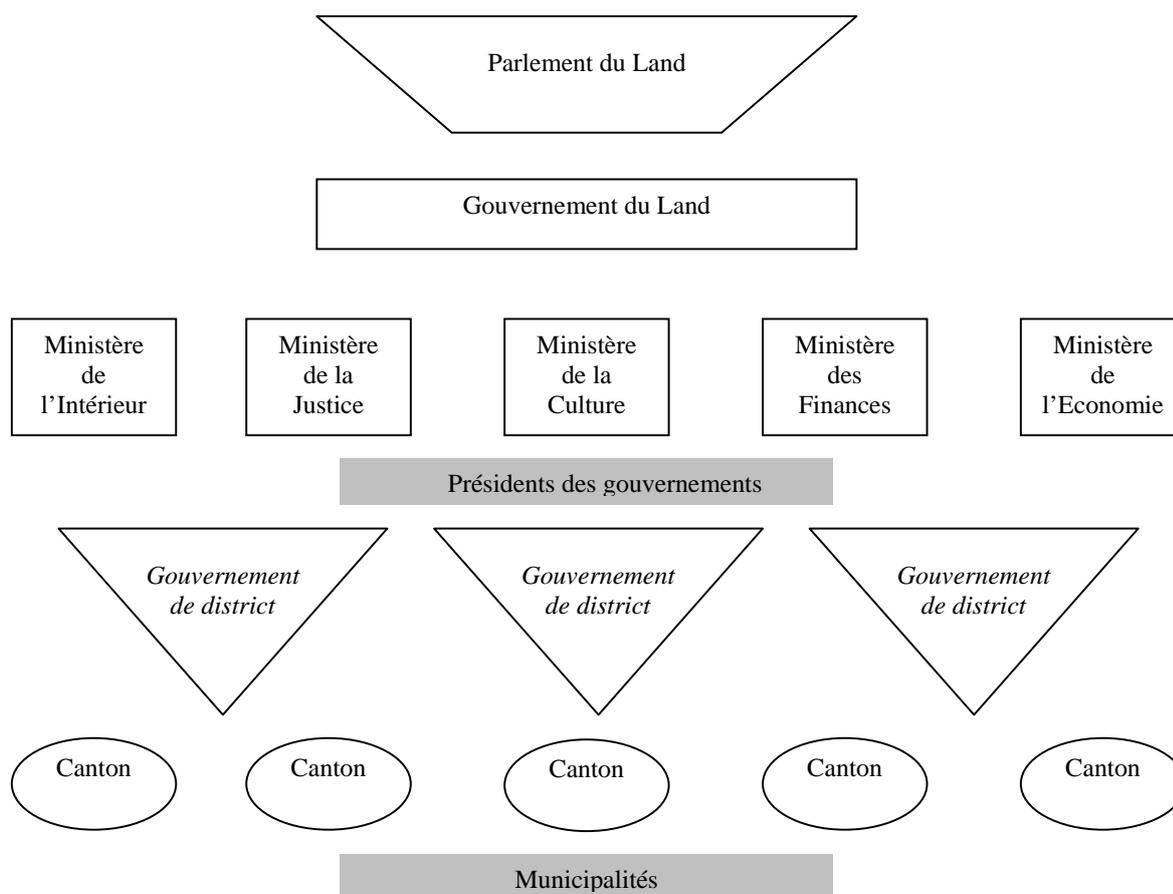
Le système parlementaire de la République fédérale d'Allemagne prévoit deux représentations : la représentation du peuple élue directement compte environ 600 députés (*Bundestag*) ; la représentation des Länder (*Bundesrat*) est désignée par les seize gouvernements des Länder. Le

Bundesrat agit avant tout pour les lois qui touchent les intérêts essentiels des Länder. La détermination des lignes directrices de la politique allemande et la nomination des ministres fédéraux reviennent au *Bundeskanzler*, le Chancelier fédéral. Le chef d'État est le *Bundespräsident*, qui n'est pas élu directement par le peuple mais par la *Bundesversammlung* ; cette assemblée est constituée de tous les députés du *Bundestag* et et d'un nombre égal de représentants des Länder, élus par les *Landtage*.

D'après la *Grundgesetz* (GG), l'État et l'administration sont organisés de bas en haut, c'est-à-dire des municipalités jusqu'à l'État fédéral en passant par les Länder. La législation concernant les tâches régionales incombe à chaque Land, les missions ayant trait à l'ensemble de l'État restent sous la responsabilité de l'État fédéral. La *Grundgesetz* est complétée par l'*Einigungsvertrag* (le Traité d'unification) du 31 août 1990 entre la RDA et la République fédérale, qui a valeur constitutionnelle et qui vaut aussi pour la bibliothéconomie. Les tâches administratives sont assurées en grande partie par les municipalités et les Länder. L'exercice de la justice est en première ligne une fonction des Länder (c'est-à-dire des tribunaux des Länder). Les tribunaux les plus hauts placés sont en revanche des institutions de l'État fédéral. Le tribunal le plus haut est le *Bundesverfassungsgericht* (Tribunal constitutionnel fédéral) à Karlsruhe. Les municipalités, les Länder et l'État fédéral ont leurs propres droits souverains et chaque Land possède sa propre constitution. Ils perçoivent des revenus financiers grâce aux ressources fiscales qui leur reviennent.



Le diagramme montre la structure fédérale à trois niveaux de l'État et de l'administration politique en RFA sous forme d'une pyramide



Modèle de la structure administrative d'un Land

La responsabilité pour toutes les affaires culturelles, pour la science et pour l'art ainsi que pour l'éducation revient en grande partie aux Länder. Les villes et les municipalités sont également partie prenante de cette « souveraineté culturelle ». Dans le cadre des règlements de l'ordre municipal de leur Land, elles exercent des compétences propres (autonomie culturelle municipale). Il n'existe pas de « loi sur les bibliothèques » en Allemagne. Entre-temps, la Thuringe, la Saxe-Anhalt et la Hesse ont adopté des lois sur les bibliothèques au niveau de leur Land ; d'autres initiatives de loi sont en cours en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et au Schleswig-Holsteindbv. Il n'existe pas non plus de Ministère fédéral de la culture. L'État fédéral s'efforce toutefois depuis 1998 de concentrer ses différentes missions culturelles sous la responsabilité d'un ministre d'État « chargé par le gouvernement fédéral des affaires culturelles et des médias » ; celui-ci est également le représentant du gouvernement fédéral à l'étranger pour toute question relative à la culture. Suite au changement de la *Grundgesetz* entré en vigueur le 1^{er} septembre 2006 (Réforme du fédéralisme), la répartition du pouvoir législatif entre l'État fédéral et les Länder a été redéfinie, c'est-à-dire que les quelques compétences de l'État dans le domaine de la culture ont été presque entièrement supprimées et ses compétences dans le domaine de l'éducation fortement réduites. Toujours est-il que « l'apprentissage tout au long de la vie » reste dans les compétences du gouvernement fédéral tandis qu'un soutien financier de la culture à ce niveau est exclu depuis lors.

La décentralisation de la législation et de l'administration dans le champ culturel ainsi que les grandes disparités de ressources entre les Länder rendent nécessaire une coordination et une coopération d'activités et financement commun de celles-ci. Afin de soutenir de telles missions communes (*Gemeinschaftsaufgaben*), les Länder et l'Etat fédéral ont créé différentes institutions. La *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG : association pour la promotion de la recherche scientifique en Allemagne), le *Wissenschaftsrat* (WR : Conseil scientifique) et la *Gemeinsame Wissenschaftskonferenz von Bund und Ländern* (GWK : Conférence scientifique commune de l'Etat fédéral et des Länder) en sont les plus notables. En vue de la coordination d'importantes missions communes de politique d'éducation et de culture, les Länder ont instauré la *Konferenz der Kultusminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland* (KMK : Conférence des ministres de l'éducation des Länder). Celle-ci fournit aux communes depuis 2005 un organisme commun dédié au management administratif, le *Kommunale Gemeinschaftsstelle für Verwaltungsmanagement*.

Comme certains projets liés à la science et à la recherche ont une portée nationale, il est encore possible pour l'Etat fédéral de soutenir certaines missions communes de façon très encadrée. Celles-ci concernent avant tout l'aménagement et la construction d'établissements d'enseignement supérieur ainsi que l'« accord-cadre d'aide à la recherche » (*Wissenschaftsgemeinschaft Gottfried Wilhelm Leibniz – WGL : Communauté scientifique Gottfried Wilhelm Leibniz*). Quelques institutions créées par l'Etat fédéral ou les Länder et quelques accords touchent également les bibliothèques : ainsi le *Bundesministerium für Bildung und Forschung* (BMBF : Ministère fédéral pour la Formation et la Recherche) subventionne entre autres la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* ainsi que plusieurs bases de données et des études de développement. C'est également le cas en ce qui concerne la mise en place de bibliothèque numériques et le développement des centres d'information spécialisée.

Alors que les Länder considèrent le changement de la Grundgesetz de 2006 comme un renforcement de leur autonomie culturelle et éducative, de nombreux critiques craignent une tendance au développement de particularismes, la réduction sensible des moyens attribués à la culture et à l'éducation ainsi qu'un éparpillement des standards à cause d'un manque de règlements harmonisés.

L'approbation des lois dans chaque Land est du ressort des parlements, nommés *Abgeordnetenhaus* ou *Bürgerschaft* dans les villes-états, *Landtag* dans les autres Länder. Les Länder sont dirigés politiquement et administrés par des *Landesregierungen* (gouvernements des Länder), à la tête desquels se trouve un *Ministerpräsident* (ministre-président) ou un *Regierender Bürgermeister* (maire dirigeant) pour les villes-états. Au sein d'un cabinet de huit à dix personnes (le *Senat*), les *Kultusministerien* (Ministères de l'éducation et des affaires culturelles) sont responsables des bibliothèques de lecture publique d'un Land et les *Wissenschaftsministerien* (Ministères de la science) des bibliothèques scientifiques. Dans les grands Länder, il existe des autorités d'Etat intermédiaires (entre autres les gouvernements de districts, les bureaux de région, les directions de surveillance, de structure et d'autorisation) responsables administrativement soit d'une certaine partie du Land (par exemple le *Regierungsbezirk*, c'est-à-dire le district) soit d'un domaine particulier. L'une des fonctions essentielles de ces autorités est le contrôle étatique sur les municipalités (*Kommunalaufsicht*). La sphère d'action des *Büchereistellen* (Établissements de conseil pour les bibliothèques mis en place ou financés par la plupart des Länder comptant entre autres les *Fachstellen*, *Beratungsstellen* et les *Büchereizentralen*) se situe généralement au niveau du district. Là où les districts ont été abolis ou que les dispositifs de financement ont été centralisés, ces établissements sont responsables de tout le Land. Mis à part dans les villes-états,

les *Landkreise* (cantons) et les *Kreisfreie Städte* (villes-cantons) assument la fonction d'autorité administrative de l'État en plus de leur mission originelle d'autogestion municipale.

En principe, les villes et les municipalités assument toutes les missions publiques dans leur région, tant que des lois du Land ou des lois fédérales ne prévoient pas d'autres règles.

L'autogestion municipale comprend des missions obligatoires – comme l'aide sociale ou la mise en place d'écoles – et des missions dites volontaires, c'est-à-dire des missions que les communes peuvent fixer à leur guise et que l'on ne peut pas exiger d'elles : c'est le cas de l'ensemble du domaine culturel avec le financement de théâtres, d'orchestres, de musées et de bibliothèques. Lors des élections communales, les représentants politiques municipaux (conseil municipal, conseil général, maire) sont élus. Ils s'organisent en différentes commissions pour chaque domaine ; c'est en règle générale la commission culturelle qui est responsable politiquement de la bibliothèque municipale en tant que service d'intérêt général. Une administration municipale se subdivise – selon la taille du lieu et la structure de l'organisation – en *Dezernate* (divisions), *Fachbereiche* (unités) et *Ämter* (services). La bibliothèque municipale peut être un service autonome ou une subdivision du service culturel et éducatif. Les musées municipaux, les archives, les *Volkshochschulen* (universités populaires) et les écoles de musique connaissent une attribution similaire. De nombreuses municipalités se sont séparées de certains dispositifs de l'administration centrale et ont adopté de nouvelles formes d'organisation et de fonctionnement sous la forme de régies directes gérées commercialement. Aujourd'hui, plusieurs bibliothèques de taille plus ou moins importante ont également connu cette transition. Une telle régie est dirigée par la direction et le comité d'entreprise qui compte en règle générale parmi ses membres des conseillers municipaux.

Divers revenus fiscaux couvrent les besoins financiers de l'État fédéral, des Länder et des municipalités. Parmi la part du produit total des impôts qu'il leur revient, les municipalités et les Länder bénéficient d'une partie qu'ils peuvent utiliser librement et une autre partie qu'ils doivent utiliser à des fins précises. Les municipalités peuvent aussi fixer leurs propres taxes et impôts municipaux (par exemple les taxes professionnelles, les impôts fonciers) alors que les cantons sont financés par les contributions annuelles des municipalités du canton. Les dépenses pour les bibliothèques financées par les municipalités et l'État sont couvertes par les revenus globaux. Le montant des dépenses et des revenus est indiqué dans les plans budgétaires annuels votés par les parlements. Dans le cadre de la modernisation actuelle de l'administration, qui doit aboutir à une orientation plus importante vers les services au public, à un nouveau schéma de la structure de l'organisation et à une transparence accrue des dépenses des institutions publiques, la gestion financière est également réformée. Presque toutes les municipalités ont d'ores et déjà abandonné la gestion budgétaire administrative pour adopter la comptabilité à partie double du secteur privé et la budgétisation.

Le système éducatif

Les écoles de formation générale

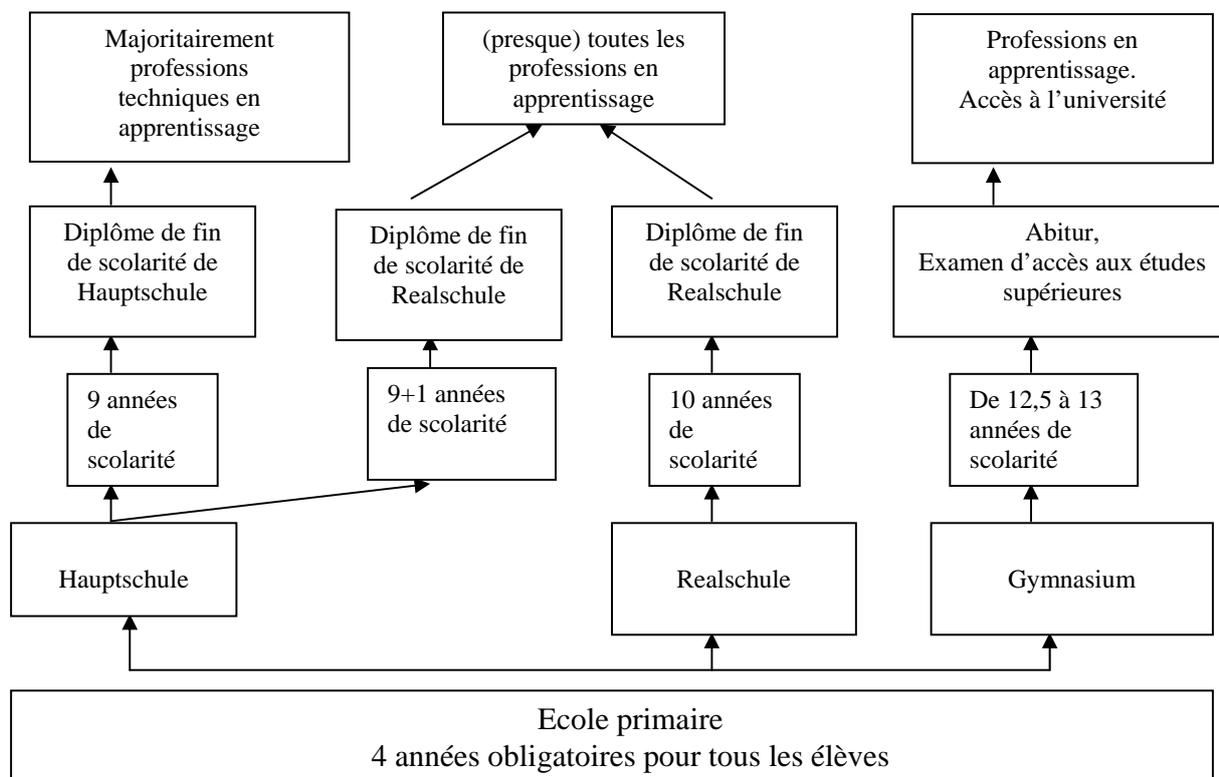
Le système éducatif allemand est très fortement marqué par la structure fédérale de l'Allemagne. La grande majorité des écoles et des établissements d'enseignement supérieur sont des institutions publiques. Au sein de leur politique éducative et culturelle, les Länder accordent naturellement une importance moindre aux bibliothèques qu'aux écoles et aux établissements de formation, légalement dans leur domaine de compétence en raison de leurs rôles pédagogiques et éducatifs traditionnels. Dans le cadre de la souveraineté culturelle des Länder, eux seuls sont

habilités à fixer la législation pour l'éducation et l'enseignement. La plupart des écoles dépendent financièrement des municipalités et des associations intercommunales, une partie toujours plus importante se trouve sous tutelle privée ou ecclésiastique. Alors que l'organisme de tutelle de l'école doit couvrir les dépenses matérielles (bâtiment, aménagement et entretien), les Länder assument les frais du personnel enseignant.

Selon l'orientation politique du gouvernement de chaque Land, des différences dans l'organisation du système scolaire apparaissent. Pour assurer au niveau fédéral une base commune, la *Ständige Konferenz der Kultusministerien der Länder* (KMK : Conférence permanente des Ministères de l'éducation et des affaires culturelles des Länder) agit en instance médiatrice : la KMK émet par exemple des recommandations sur les questions de la durée de la scolarité, du contenu des programmes d'enseignement, de l'évaluation des performances scolaires ou de la reconnaissance mutuelle des examens et des diplômes. La *Hochschulrektorenkonferenz* (HKR : Conférence des recteurs de l'enseignement supérieur) joue un rôle similaire pour les établissements d'enseignement supérieur et traite des questions de recherche, d'apprentissage et d'études, de formation continue, de transfert de connaissances et de technologies, de coopération internationale et d'autogestion.

A la fin de l'année 2009, on comptait en Allemagne environ 43 600 écoles totalisant environ 492 000 classes, 761 000 enseignants et 11,7 millions d'élèves. La proportion moyenne d'étrangers parmi les élèves s'élevait à 8,3% (=968 500 élèves), dont la plupart étaient issus de Turquie, d'Italie, de Serbie, de Pologne et d'Albanie. La part d'élèves issus de l'immigration atteint 24%. En 2009, quelque 727 000 enfants ont été nouvellement scolarisés dans les écoles primaires, 1,5 millions de jeunes (représentant 70% des jeunes sortant de l'école) se sont décidés pour une formation professionnelle ; 0,7 millions (environ 31% des jeunes sortant de l'école) ont commencé des études dans un établissement d'enseignement supérieur. Chaque année, environ 0,5% des élèves (60 000) quittent l'école sans avoir le brevet.

L'école est gratuite dans tous les Länder. L'école est obligatoire de 6 à 18 ans. Après l'école primaire (en principe 4 ans), les élèves continuent leur scolarité dans un autre type d'établissement (*Hauptschule*, *Realschule* ou *Gymnasium*). Dans quelques Länder seulement, il existe des *Gesamtschulen*, dans lesquelles les différents types d'écoles sont intégrés. Les élèves qui commencent une formation professionnelle doivent aller dans une *Berufsschule*, une école professionnelle. Depuis peu, le baccalauréat, qui sanctionne la fin de la scolarité au *Gymnasium*, doit être atteint dans tous les Länder après 12 années de scolarité (contre 13 auparavant). Seule une petite partie des écoles sont dotées de bibliothèques satisfaisantes financées par leur organisme de tutelle, principalement les *Gymnasien* et les *Gesamtschulen*. Le taux tourne autour entre 18 à 20%, tendance légèrement à la hausse.



Modèle de la structure à trois niveaux du système scolaire en Allemagne

La formation professionnelle

La *Berufsbildungsgesetz* (Loi sur la formation professionnelle) fixe les fondements et les principes de la formation professionnelle en Allemagne. Le constituant principal et le trait caractéristique de la formation professionnelle initiale sont, dans la plupart des branches, ce que l'on appelle communément le « système dual » ; il repose sur les actions conjointes de deux institutions fondamentalement différentes, d'un côté les entreprises privées, de l'autre, les écoles professionnelles publiques. Alors que les municipalités financent les écoles professionnelles et que les Länder assument la responsabilité de l'organisation des cours, l'État fédéral est également engagé dans la formation professionnelle, et ce par la détermination des conditions cadres. Le contrôle de l'application des directives de l'État au sein des entreprises incombe aux chambres de commerce et de l'industrie et aux chambres professionnelles. Les organisations patronales et les syndicats se mettent d'accord sur la formulation des contenus des formations au sein de commissions.

La plupart des jeunes débutent leur apprentissage après la *Hauptschule*, la *Realschule* ou le *Gymnasium*. Parallèlement, ils doivent suivre des cours ayant trait à leur futur métier dans une école professionnelle encadrant la pratique. Les apprentis signent un contrat par lequel les employeurs s'engagent à laisser aux jeunes le temps nécessaire pour suivre les cours de l'école professionnelle. En règle générale, la formation dure trois ans. À la fin de leur apprentissage, les élèves doivent passer un examen qui est organisé par une institution indépendante, le plus

souvent les chambres de commerce et de l'industrie ou les chambres de l'artisanat. Le brevet délivré est reconnu dans tout le secteur économique.

Au sein des bibliothèques, il n'existe qu'un métier dont la formation repose sur le système dual. Il fut créé en 1999 en remplacement du précédent métier d'« *Assistent an Bibliotheken* » (assistant en bibliothèque) : lors d'une formation de trois ans, les élèves ayant suivi les enseignements d'une *Hauptschule*, d'une *Realschule* ou d'un *Gymnasium* peuvent se former au métier de « *Fachangestellter für Medien- und Informationsdienste* » (FAMI : employé spécialisé dans les médias et les services d'information) avec cinq options différentes (bibliothèques, archives, centres de documentation et d'information généraux, archives photographiques, centres de documentation médicaux).

Le secteur des médias public et privé : les archives photographiques (Bildstellen), les centres-multimédias (Medienzentren) et les fournisseurs commerciaux

L'importance croissante des médias audiovisuels et numériques dans le domaine de l'éducation a contribué à l'élargissement du champ des fonctions des *Bildstellen* et des *Medienzentren* apparus en Allemagne dans les années 1930.

Aujourd'hui, il existe environ 600 *Medienzentren* financés par les villes et les cantons ainsi que 15 *Landesmedienzentren* (centres-multimédias du Land) qui soutiennent l'éducation aux médias dans les écoles et les bibliothèques scolaires et qui participent activement à l'amélioration des compétences des élèves et des enseignants dans ce domaine. Leurs missions englobent entre autres l'acquisition et la mise à disposition de médias audiovisuels et numériques, leur exploitation à des fins éducatives, le conseil en matière d'utilisation et d'achat de documents (vidéos, DVD, logiciels éducatifs, CD-ROM) et de matériel audiovisuel (lecteurs vidéo et DVD, appareils photo numériques, appareils de projection de films, ordinateurs, terminaux mobiles avec connexion Internet, liseuses de livres électroniques) ainsi que la diffusion de connaissances sur la didactique des médias et sur leur influence. Ainsi, lors de la réalisation de projets cinématographiques dont ils participent à la conception, les enfants et les adolescents acquièrent des connaissances et des compétences qui pourront leur être utiles pour leur vie quotidienne ou pour leur vie professionnelle future. En tant que partenaires des écoles et du personnel enseignant, relayés également par les bibliothèques scolaires et les bibliothèques de lecture publique, ce sont des antennes importantes stimulant une approche à la fois critique et créative des nouveaux médias.

Si l'on considère l'ensemble du marché multimédia, à la fois public et commercial, avec environ 130 chaînes de télévision et 650 journaux quotidiens disponibles en version papier ou en ligne (y compris les versions en langue allemande de quotidiens étrangers), l'Allemagne compte, après le Japon, le Royaume-Uni et la Suisse, parmi les pays ayant la plus forte densité de médias. Le nombre de sociétés financièrement indépendantes et en concurrence est toutefois très inférieur, car de nombreux journaux paraissent également dans des éditions régionales. La presse quotidienne vend environ 21 millions de journaux par jour ; 38 millions de récepteurs radio et 34 millions de récepteurs TV sont déclarés. En 2009, 77% des foyers allemands étaient équipés d'un ordinateur personnel avec un accès Internet, la tendance étant à la hausse.

Outre la presse et les chaînes de radio et de télévision publiques et privées, l'industrie cinématographique, l'industrie de la musique et le secteur du divertissement avec les jeux électroniques jouent un rôle grandissant au niveau social et économique. Le développement de l'industrie du divertissement et des médias va être marqué par la numérisation des contenus et des

circuits de commercialisation. Alors que la vente et la location commerciale de films sur DVD et de jeux d'ordinateur et de console se maintiennent à un niveau élevé sans toutefois s'améliorer, les téléchargements de fichiers audio, de fichiers d'images, de textes et de films sur Internet connaissent une véritable explosion. Depuis longtemps, toutes les formes de documents et toutes les branches du divertissement – livre, film, musique, Internet et jeu – sont liées les unes aux autres, également en ce qui concerne leur commercialisation et leur promotion, et elles influencent la vie quotidienne et le mode de vie de tout un chacun. Les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques scientifiques réagissent à cette évolution et enrichissent continuellement leur collection en documents multimédia et numériques et elles offrent un nombre croissant d'accès Internet ; mais elles n'ont réussi que partiellement à suivre les progrès fulgurants de la technique et de la diversité de l'offre documentaire. Le Web 2.0 et les plateformes Internet des réseaux sociaux tels que Facebook, RSS-Feeds, blogs, wikis etc. sont en pleine conquête de la planète. Dans une société connectée en quasi-permanence, cet essor a provoqué de profondes mutations des possibilités de communication et d'information.

La formation continue professionnelle

La formation continue poursuit deux objectifs principaux en Allemagne : d'une part, actualiser les qualifications professionnelles pour se remettre à niveau en ce qui concerne les derniers développements technologiques et l'organisation du travail ; d'autre part, approfondir et élargir les connaissances spécialisées. Ce sont des entreprises privées qui financent généralement la formation continue professionnelle. Mais l'État, les Länder et les municipalités sont également partie prenante de la formation de leurs employés avec leurs propres académies et *Fachschulen* (écoles spécialisées) et avec de riches programmes internes de formation. Parallèlement aux entreprises et aux *Fachschulen*, il existe un marché de fournisseurs privés, par exemple les *Technische Akademien* (Académies techniques), les *Bildungswerke der Wirtschaft* (Œuvres de formation de l'économie) ou les *Berufsbildungswerke* (Œuvres de formation continue professionnelle) dépendant des syndicats. Rien que dans le domaine des bibliothèques, au niveau national, plus de 25 organisations d'État ou privées entrent en scène, proposant parfois tout un éventail de formations.

La formation des adultes et les *Volkshochschulen* (Universités populaires)

À côté des possibilités de formation continue professionnelle, la formation des adultes contribue de manière importante à la formation générale. La formation des adultes, à la différence de l'école, échappe largement au contrôle de l'État. Les *Volkshochschulen* (VHS), qui existent en Allemagne depuis environ 85 ans, sont les principaux organismes de formation pour les adultes. Aujourd'hui il existe environ mille *Volkshochschulen*, financées par les communes, les cantons, les Églises, les syndicats et des associations privées. Chaque *Volkshochschule* est autonome. Dans tous les Länder, il existe toutefois des associations régionales chargées de régler des tâches d'ordre supérieur. Elles sont regroupées dans la *Deutscher Volkshochschulverband e.V.* (Fédération allemande des universités populaires). Les disciplines enseignées dans les VHS sont très variées et ouvertes à tous. L'offre comprend des cours, des manifestations individuelles, des séminaires intensifs, des voyages d'études ou des formations assurées sur place par des intervenants extérieurs. En règle générale, l'inscription est payante. Parallèlement, de nombreuses organisations privées et soutenues par l'État offrent des cours à distance, notamment des formations par le biais d'Internet, qui, ces sept dernières années, se sont diversifiées et ont gagné en importance.

La coopération entre les bibliothèques municipales de lecture publique et les organismes de formation pour adultes est généralement encore nettement insuffisante. Dans quelques municipalités, on observe cependant des avancées prometteuses : direction commune à la *Volkshochschule* et à la bibliothèque ou le partage de locaux.

Universités et autres établissements d'enseignement supérieur

Selon les chiffres donnés par le Statistisches Bundesamt (État : 31/12/2014), en Allemagne, près de 2,5 millions d'étudiants sont inscrits dans environ 418 établissements allemands d'enseignement supérieur. Parmi eux, on compte 12,8 % d'étrangers. Selon les experts, le nombre d'étudiants aura augmenté de 250 000 d'ici 2016, pour atteindre environ 2,75 millions, avant de chuter. Parmi les institutions destinées à la recherche, à l'enseignement et à l'étude, on compte, en plus des 105 universités, six établissements universitaires pédagogiques, seize établissements universitaires théologiques, cinquante-et-une écoles d'art, ainsi que 203 *Fachhochschulen* (instituts spécialisés de l'enseignement supérieur), huit *Duale Hochschulen* (écoles en alternance) et vingt-neuf écoles d'administration. Pour la plupart, ce sont des établissements d'État financés par les Länder. Outre les établissements financés par l'Église reconnus par l'État, de plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur voient le jour, financés par des fondations privées ou des entreprises, avec des cursus et des profils spécifiques. Les enseignants comme l'ensemble du personnel des institutions d'État sont recrutés comme fonctionnaires ou employés de la fonction publique. Grâce à leur autonomie fixée par la loi, les établissements de l'enseignement supérieur ont le droit de déterminer de manière indépendante des règlements importants, comme le règlement des examens. Jusqu'au vote de la réforme du fédéralisme entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006, il existait au niveau fédéral une loi-cadre de l'enseignement supérieur, la *Hochschulrahmengesetz* (HRG). D'autre part, l'aide à la recherche, l'accès à l'enseignement supérieur et les bourses pour les étudiants (Bafög) sont déterminés légalement au niveau fédéral. En vertu de la *Hochschulbauförderungsgesetzes* (HBF : Loi d'aide au financement et à la construction des établissements de l'enseignement supérieur), l'État fédéral participe à hauteur de 50 % aux frais de construction des locaux de l'enseignement supérieur et à la dotation standard en équipements informatiques et en documentation scientifique.

Le projet « initiative d'excellence », mis en place par l'État et les Länder pour promouvoir la science et la recherche dans les établissements universitaires, vise à soutenir durablement à la fois la recherche d'excellence, la place économique de l'Allemagne et sa compétitivité internationale. Ce projet de soutien s'articule autour de trois axes : la stratégie d'avenir, l'école doctorale et les clusters d'excellence. Il a été délibérément conçu dans une optique compétitive. En 2006, après examen de la Deutsche Forschungsgemeinschaft (Communauté allemande de recherche) et du Conseil scientifique, trois établissements universitaires ont été récompensés pour leur stratégie d'avenir et dotés de fonds d'un montant de plusieurs millions d'euros. Six établissements suivirent en 2007. Tous se considèrent désormais comme des « universités d'élite ».

La mise en place de cursus de bachelor et de master préconisés par le processus de Bologne de 1999 est effective depuis 2011 dans quasiment toutes les universités du pays. Les diplômes traditionnels, comme le *Diplom*, le *Magister*, ou l'examen d'état étaient censés être supprimés, mais de nombreux établissements s'y opposent encore.

Alors qu'aux États-Unis, les dépenses publiques destinées aux établissements de l'enseignement supérieur s'élèvent à environ 1,1 % du produit intérieur brut et les dépenses privées à environ 1,2 %, les chiffres allemands atteignent respectivement 1 % et 0,1 % ; en Suède

et en Finlande, les dépenses totales représentent dans chaque pays 1,7 % du produit intérieur brut. La majorité des Länder a maintenant introduit des frais de scolarité pour les étudiants. Ces revenus supplémentaires sont mis à la disposition des établissements pour leur permettre de maintenir la qualité de l'enseignement. Ils sont toutefois à l'origine d'une vive controverse politique, au cœur de laquelle leur suppression est régulièrement débattue.

Les bibliothèques universitaires sont destinées en première ligne aux enseignants et aux étudiants en tant que service d'information ; mais l'ensemble de la population peut aujourd'hui y avoir accès. Elles sont intégrées de manière relativement stable dans les structures universitaires grâce à des lois, des décrets et des ordonnances des Länder. Leur existence est ainsi assurée à long terme. Cependant, ces principes sont actuellement de nouveau remis en partie en cause dans certains Länder par les nouvelles lignes directrices de construction d'université qui considèrent la bibliothèque comme une division du centre de calcul.

En Allemagne, les établissements de l'enseignement supérieur appartiennent à l'un des types suivants :

- Universités, *Technische Hochschulen* (établissements universitaires techniques) et *Gesamthochschulen* (établissements universitaires multidisciplinaires) : les élèves ayant suivi le cycle supérieur de l'enseignement secondaire général ou professionnel et qui ont satisfait aux épreuves de fin de scolarité (en général après 12 ans) ont accès aux universités ou à tout autre établissement de même niveau. La durée effective des études s'élève en moyenne à six ans bien que la durée d'études réglementaire de la plupart des disciplines enseignées ne soit que de quatre ans et demi. Les frais de scolarité nouvellement mis en place doivent contribuer entre autres à la réduction de la durée des études. Les villes qui comptent le plus grand nombre d'étudiants sont Berlin (trois universités totalisant 88 200 étudiants), Munich (trois universités totalisant 71 000 étudiants), Hagen/Université par correspondance (67 000 étudiants), Cologne (45 000 étudiants), Hambourg (41 000 étudiants), Francfort-sur-le-Main (37 500 étudiants) et Münster (37 000 étudiants)
- *Fachhochschulen* (instituts spécialisés de l'enseignement supérieur) : les cursus des 203 *Fachhochschulen* se démarquent des cursus des universités par une orientation plus marquée en direction de la pratique et des applications. La durée réglementaire des études est comprise entre trois et quatre ans, la durée effective des études y est à peine supérieure. Environ 25-28 % des étudiants choisissent de suivre un cursus de *Fachhochschule*.
- *Kunsthochschulen* (écoles d'art) : il existe des établissements de l'enseignement supérieur distincts consacrés aux arts plastiques, au design, au théâtre, à la musique, au cinéma et à la télévision. L'admission est soumise à un examen d'entrée.

Dans certains Länder, il existe d'autres types d'établissements comme les *Pädagogische Hochschulen* (instituts de formation des enseignants) et les *Berufsakademien* (académies professionnelles qui offrent un cursus en alternance).

En résumé, il est intéressant de constater que, considéré dans un contexte international, l'enseignement en Allemagne présente deux particularités. D'une part, la souveraineté culturelle des Länder conditionnée par le fédéralisme donne lieu à un système éducatif général largement autonome. Cette autonomie a été renforcée par la réforme du fédéralisme de 2006. D'autre part, le législateur remet aux entreprises une partie de la formation professionnelle, en leur confiant l'aspect pratique de la formation professionnelle.

Le système éducatif en Allemagne se caractérise avant tout par un degré important de coopération interinstitutionnelle pour répondre aux besoins individuels de formation. Il vise à la perméabilité et à l'égalité des chances. Ainsi, il n'est plus rare aujourd'hui que d'anciens élèves de *Hauptschule*, après diverses qualifications supplémentaires, puissent suivre des études universitaires. Dans le secteur de la formation tertiaire, deux formes d'établissements d'enseignement supérieur sont en concurrence : d'une part les *Fachhochschulen* et les *Berufsakademien*, aux cursus courts et concrets, et d'autre part les universités, moins attractives pour les métiers pratiques. Néanmoins, le processus de Bologne, en académisant les cursus des *Fachhochschulen*, efface de plus en plus la frontière entre les deux.

Les études internationales PISA ont également pointé certains déficits en Allemagne. En l'occurrence, les élèves issus de milieux peu scolarisés et socialement défavorisés ou issus de familles d'immigrés atteignent en moyenne des niveaux scolaires et professionnels nettement plus mauvais que dans d'autres pays. Les efforts réalisés par l'État et les Länder depuis la publication des résultats des études PISA pour améliorer le niveau scolaire des jeunes portent essentiellement sur la promotion de la lecture. Depuis, un grand nombre d'activités scolaires et extrascolaires visent à augmenter la motivation et le plaisir de la lecture des enfants et des adolescents de tous les milieux. Dans certains Länder, des programmes spéciaux ont été mis en place grâce auxquels les bibliothèques publiques peuvent réaliser des actions créatives de promotion de la lecture en partenariat avec les jardins d'enfants et les écoles. En outre, la *Stiftung Lesen* (Fondation Lire), fondée en 1988 à Mayence, s'implique dans la promotion de la lecture. Sous le patronage du Président fédéral, fortement soutenue par le *Börsenverein des Deutschen Buchhandels* et par d'autres partenaires du monde des médias, celle-ci organise au niveau national des projets de promotion, des campagnes scolaires et des actions dans les librairies. L'*Akademie für Leseförderung* (Académie de promotion de la lecture) de la *Stiftung Lesen* fut créée en 2004 à la bibliothèque Gottfried Wilhelm Leibniz à Hanovre pour former des intervenants.

Les librairies et les éditeurs

Parmi les partenaires les plus importants des bibliothèques, il ne faut pas oublier les libraires et les éditeurs. En Allemagne, leur histoire remonte au Moyen-Âge. Non seulement ils ont une signification culturelle exceptionnelle, mais ils représentent aussi un facteur économique non négligeable. Le livre étant, à la différence d'autres biens, considéré comme un bien culturel, il est soumis à une TVA réduite (7%) en Allemagne, à l'instar de nombreux autres pays. Toutefois, dans le cas des livres électroniques, il n'existe aucune réduction du taux de TVA – c'est le taux normal de 19% qui s'y applique. Dans le domaine de l'édition, on distingue le commerce de libraire-éditeur qui encadre la production, le secteur des diffuseurs et distributeurs, et la vente de livres au détail. Le fait que chacun ait aujourd'hui accès à Internet a favorisé la vente de livres en ligne : le plus grand libraire en ligne dans l'espace germanophone, la société Amazon, a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. Dans beaucoup de villes, ce sont de grandes chaînes de librairies comme Thalia (avec environ 300 points de vente) ou la *Deutsche Buchhandels GmbH* (avec environ 500 points de vente) qui s'imposent au détriment des petites librairies tenues par leur propriétaire.

Les relations entre les bibliothèques et les éditeurs sont généralement bonnes, mais il existe quelques pierres d'achoppement qui ont mené dans des cas isolés à des procédures judiciaires, portant par exemple sur les questions des droits d'auteur et des licences. Les hausses de prix

exorbitantes, en particulier pour les revues (électroniques), ont contraint les bibliothèques à résilier certains abonnements.

L'Allemagne comptait en 2008 environ 2 800 éditeurs imposables, 4 860 librairies et plus de 80 diffuseurs-distributeurs. Une grande partie (5 790 entreprises) fait partie du *Börsenverein des Deutschen Buchhandels e. V.* (Association boursière de l'édition allemande). Cette fédération née à Leipzig en 1825 regroupe fabricants et diffuseurs de livres. Son siège est aujourd'hui à Francfort sur le Main, où a lieu tous les ans depuis 1949 la plus grande foire du livre au monde, la *Internationale Frankfurter Buchmesse* (qui a récemment enregistré 7 300 maisons d'édition comme exposants et 290 000 visiteurs). À cette occasion, le prestigieux *Friedenpreis des Deutschen Buchhandels* (Prix de la paix des libraires allemands) est remis chaque année. La traditionnelle foire du livre de Leipzig, qui a lieu tous les printemps, a su trouver un profil distinctif et elle s'est imposée au niveau international comme un rendez-vous important pour les auteurs et les livres. En 2010, 2 070 éditeurs y ont présenté leurs livres. Le *Börsenverein* publie une revue spécialisée, le *Börsenblatt des Deutschen Buchhandels*, qui fait non seulement la promotion des nouvelles parutions mais qui contient également des articles rédactionnels sur le monde de l'édition. Le *Börsenverein* édite également le *Verzeichnis Lieferbarer Bücher* (VLB : Répertoire des livres disponibles), qui informe les libraires et les bibliothécaires sur tous les titres disponibles sur le marché et sur leur prix.

Parmi les dix plus grandes maisons d'édition en Allemagne, on compte les groupes de presse et les groupes d'édition Springer, Klett, Cornelsen, Random House, Westermann, Haufe, Wolters Kluwe, MairDumont, Weltbild et Weka, totalisant un chiffre d'affaires annuel de 2,6 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires total de tous les éditeurs et librairies s'élevait à plus de 15,2 milliards d'euros en 2009.

Exception aux règles de l'économie de marché et à l'instar d'autres pays, le prix de vente des livres est fixé en Allemagne. Le système de *Sammelrevers* pour la vente de produits éditoriaux à prix fixe, organisé dans le passé sur la base du droit privé et de la bonne volonté fut remplacé en octobre 2002 par une loi, reposant principalement sur l'obligation de fixer et de publier des prix de vente fermes. Seules quelques exceptions sont possibles dans des cas spécifiques. Parmi ces exceptions se trouve le rabais accordé aux bibliothèques qui s'élève à 5 % pour les bibliothèques scientifiques et à 10 % pour les bibliothèques de lecture publique, y compris les bibliothèques scolaires.

Le prix unique des livres en librairie garantit la diversité des titres en Allemagne, que seule l'offre diversifiée des titres en Grande-Bretagne arrive à égaler. Malgré l'offensive des nouveaux médias, la production éditoriale a toujours été croissante dans le passé. En 2009, elle se chiffrait à 93 000 nouveaux titres, dont 81 800 premières éditions. La littérature se trouve au premier rang (17 %) des nouvelles parutions ; les ouvrages pour la jeunesse sont également bien placés (9 %), et précèdent d'autres domaines tels que l'économie, la médecine, le droit, la théologie, etc. Les livres scolaires représentaient quant à eux 6,9% des premières parutions. La grande majorité des nouveaux ouvrages paraît à Munich ; Berlin, Francfort-sur-le-Main, Stuttgart, Cologne et Hambourg sont également des lieux d'édition importants. Ces villes sont aussi celles qui possèdent le plus grand nombre de librairies.

Le nombre de traductions peut être considéré comme un indicateur de l'ouverture culturelle d'un pays. Environ 10 600 livres ou 12,7% des livres parus en 2009 en Allemagne sont des traductions. Parmi les langues d'origine, l'anglais domine (65%) suivi au loin par le français (10,2 %) et le japonais (5,2%). Le nombre de traductions est particulièrement élevé en littérature mais aussi en littérature jeunesse et dans le secteur des bandes dessinées. Les demandes de licences pour la traduction de titres allemands témoignent de l'ouverture du bloc de l'est à

l'économie de marché : parmi les langues cibles, le polonais, le chinois, le tchèque, le coréen et l'espagnol se classaient en 2009 avant même l'anglais.

Dans de nombreux cas, le Goethe-Institut soutient la traduction d'ouvrages allemands dans d'autres langues. Cela est particulièrement important pour les ouvrages qui ne promettent pas de gains économiques notables.

Avec l'International Standard Book Number (ISBN) ou Numéro international normalisé du livre (NINL), dont l'agence internationale est gérée par la Staatsbibliothek zu Berlin, rapproche les librairies et les bibliothèques. Ce numéro ISBN identifie de manière unique une publication non-périodique d'un éditeur par une combinaison de chiffres codée. Depuis 2007, il s'agit d'un numéro à treize chiffres, utilisé surtout dans le système informatique de gestion des marchandises, mais la plupart des bibliothèques s'en servent également pour le système de commande et le catalogage informatique. L'ISBN 13 fait partie du Global Trade Item Number (GTIN) ou code article international, institué en 2009, anciennement code EAN (European Article Numbering). Les trois premiers chiffres « 978 » ou « 979 » désignent les produits éditoriaux.

3. La diversité des bibliothèques

Les multiples facettes des bibliothèques en Allemagne

La diversité des autorités de tutelle

La diversité des types de bibliothèques est l'une des principales caractéristiques qui distinguent le paysage bibliothéconomique allemand. Il n'est pas rare que les bibliothèques aient vu le jour à une époque historique précise et qu'elles soient donc intimement liées au développement historique, culturel et social de l'Allemagne et de son territoire. Comme elles sont souvent liées à un organisme précis, nous nous intéresserons tout d'abord aux différentes tutelles des bibliothèques dont les plus importantes sont : les institutions publiques, religieuses et privées.

Les institutions publiques

L'État fédéral

Parmi les bibliothèques financées par l'État fédéral, c'est avant tout la *Deutsche Nationalbibliothek* qu'il faut signaler, la bibliothèque nationale allemande sous l'autorité du Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM). Citons également la *Bibliothek des Deutschen Bundestages* (Bibliothèque du Parlement allemand) à Berlin, l'une des plus grandes bibliothèques parlementaires du monde avec ses 1,4 million de volumes, les bibliothèques des ministères fédéraux, des administrations fédérales, des tribunaux fédéraux, des centres de recherche fédéraux ainsi que les bibliothèques des deux universités de l'armée à Hambourg et à Neubiberg (près de Munich).

Mais, comme nous l'avons vu précédemment, la science et la formation, l'art et la culture sont presque exclusivement du ressort des Länder. Les cas où l'État fédéral finance des bibliothèques sont donc rares. Cependant, il participe au financement de quelques bibliothèques et institutions d'importance nationale. Ainsi l'État et les Länder subventionnent les quelque 80 instituts de recherche hors université réunis dans la *Wissenschaftsgemeinschaft Gottfried Wilhelm Leibniz* (WGL : Communauté scientifique Gottfried Wilhelm Leibniz) qui disposent de bibliothèques spécialisées correspondant à leur domaine de recherche. Les *Zentrale Fachbibliotheken für Medizin, Technik und Wirtschaft* (Bibliothèques spécialisées centrales de médecine, de technique et d'économie) sont elles-mêmes membres de cette communauté. Les grands organismes de recherche comme la *Max-Planck-Gesellschaft*, la *Fraunhofer-Gesellschaft* ou la *Hermann von Helmholtz-Gemeinschaft Deutscher Forschungszentren*, qui possèdent d'importantes bibliothèques spécialisées, bénéficient également d'un financement mixte.

Les Länder

En vertu de leur souveraineté culturelle reconnue par la constitution, les Länder sont en Allemagne la tutelle la plus importante pour les bibliothèques scientifiques. En effet, presque tous les établissements d'enseignement supérieur et donc leurs bibliothèques ainsi que les bibliothèques d'État, du Land et des régions font partie du domaine de compétence des Länder. Les Länder prennent également en charge les bibliothèques de leurs administrations et de leurs institutions de recherche, celles des parlements, tout comme celles des archives nationales et des musées.

Les municipalités

Les bibliothèques de lecture publique sont en règle générale financées par les villes et les municipalités. Là encore, la constitution dans le cadre de l'autogestion communale, les autorise à financer une bibliothèque municipale, appelée *Stadtbibliothek* ou *Gemeindebücherei*, droit dont elles usent fréquemment (services culturels d'intérêt général). Dans certains Länder, les districts financent leurs propres bibliobus, leurs bibliothèques centrales ou des bibliothèques complémentaires de district ainsi que des centres régionaux en coopération avec le Land et les municipalités. Parfois, ils accordent des aides financières aux municipalités pour leur bibliothèque.

Les fondations de droit public

Plusieurs institutions de droit public sont en charge d'importantes bibliothèques. Ainsi, la *Stiftung Preußischer Kulturbesitz* (Fondation du patrimoine culturel prussien) gère la *Staatsbibliothek zu Berlin*, et la Fondation *Klassik Stiftung Weimar* la Bibliothèque Herzogin Anna Amalia à Weimar. Citons encore les fondations *Franckesche Stiftungen* à Halle an der Saale avec leur bibliothèque centrale et la fondation *Germanisches Nationalmuseum* à Nuremberg avec son importante bibliothèque spécialisée. La *Zentral- und Landesbibliothek Berlin* a le statut d'une fondation. Elle abrite la *Berliner Stadtbibliothek* (Bibliothèque municipale de Berlin), l'*Amerika-Gedenk-Bibliothek* (AGB : Bibliothèque commémorative américaine), la *Senatsbibliothek* (Bibliothèque du Sénat) et la *Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaft – Leibniz Informationszentrum* (ZBW : Bibliothèque centrale allemande pour les sciences économiques – centre d'information Leibniz).

Le financement par les Églises

Aussi bien l'Église catholique que l'Église évangélique régissent un grand nombre de bibliothèques. Les bibliothèques de cathédrales, de diocèses et les bibliothèques ecclésiastiques font partie des bibliothèques spécialisées en sciences humaines, tout comme les bibliothèques des séminaires et d'autres institutions et associations religieuses. En outre, les bibliothèques des universités confessionnelles, comme par exemple celle de l'Université catholique d'Eichstätt, font partie intégrante des bibliothèques scientifiques. La plupart sont organisées sous la houlette de la *Arbeitsgemeinschaft katholisch-theologischer Bibliotheken* (AkthB : association des bibliothèques catholiques théologiques) et de la *Verband kirchlich-wissenschaftlicher Bibliotheken* (VkwB : association des bibliothèques ecclésiastiques scientifiques). En tant que bibliothèques régionales, les bibliothèques de diocèse approvisionnent l'évêché en littérature et ne sont pas réservées aux collaborateurs permanents et bénévoles de l'Église, aux spécialistes et aux étudiants, mais ouvertes à tous. La bibliographie des bibliothèques des ordres, des monastères et des couvents varie en fonction de l'histoire, du profil et des missions de chaque institution. On y trouve de grandes bibliothèques théologiques et philosophiques comme celles des abbayes des Bénédictins Maria Laach et Beuron, et de petites bibliothèques spécialisées proposant majoritairement des publications spécifiques à l'ordre, ou encore des bibliothèques théologiques d'usage. En plus de la littérature théologique et philosophique et celle d'autres disciplines actuelles, ces bibliothèques disposent d'une variété de manuscrits historiques, d'incunables et d'imprimés anciens. Les Églises financent au niveau de leur paroisse de petites bibliothèques de lecture publique, gérées le plus souvent à titre bénévole. Dans nombre de régions rurales, les bibliothèques paroissiales sont une source primaire en documentation, à cause du manque d'institutions municipales.

Le financement privé

Les organismes privés finançant une bibliothèque peuvent aussi bien être des entreprises, des associations que des personnes privées. Pour satisfaire leurs besoins de recherche et de développement, beaucoup de grandes entreprises possèdent leurs propres centres d'information. Ces bibliothèques se sont spécialisées en s'adaptant aux besoins des employés de l'entreprise et, le plus souvent, ne sont pas accessibles au public. Certaines associations à but économique, socioprofessionnel, scientifique ou idéologique gèrent également des bibliothèques scientifiques spécialisées pour soutenir leur travail. Les personnes privées propriétaires de grandes bibliothèques ouvertes au public sont devenues rares en Allemagne. Dans quelques cas exceptionnels seulement, des collections privées sont restées aux mains de la noblesse (Ratisbonne, Sigmaringen). Les *Öffentlichen Bücherhallen* de la ville-état de Hambourg sont elles aussi sous l'autorité d'une fondation de droit privé. Fondé en 1899, ce réseau est reconnu comme le plus grand réseau de bibliothèques municipales en Allemagne.

La diversité des types de bibliothèques

La source de financement – publique ou privée – des bibliothèques n'est pas le seul critère de distinction : leur évolution historique, la taille et la composition de leurs fonds et le cercle de leurs utilisateurs constituent également des éléments importants de classification. Ce sont cependant leurs missions et leurs fonctions qui vont être déterminantes pour les différencier. Dans la réalité, on assiste à de nombreux recoupements, en particulier pour ce qui est des bibliothèques ayant une double fonction (par exemple, *Stadt- und Landesbibliothek* : bibliothèque municipale et du Land). La classification qui suit considère donc seule la fonction centrale assumée par une bibliothèque comme critère déterminant.

Statistiques générales 2009 : bibliothèques encyclopédiques nationales et bibliothèques spécialisées centrales (Source : Deutsche Bibliotheksstatistik, données du 31.12.2009)

Nom de la bibliothèque	Taille du fonds en volumes	Nombre de prêts	Budget d'acquisition et d'équipement (en euros)	Utilisateurs actifs	Heures d'ouverture par semaine	Prêts entre bibliothèques, fournitures de documents
Berlin SBB	10,79 M	1,75 M	9,31 M	49 761	70	73 200
Francfort/M / Leipzig DNB	17,08 M	0,78 M	non communiqué	30 977	79	9 835
Hannovre TIB	2,77 M	non communiqué	11,63 M	24 326	80	268 000
Kiel et Hambourg ZBW	4,23 M	0,39 M	3,17 M	16 215	55	84 400
Cologne ZBMED	1,50 M	non communiqué	5,50 M	non communiqué	68	275 000
Munich	9,53	1,65 M	19,32 M	55 123	112	393 250

BSB	M					
-----	---	--	--	--	--	--

Les bibliothèques à vocation nationale

En plus de la *Deutsche Nationalbibliothek*, la Bibliothèque nationale allemande, une série d'autres grandes bibliothèques à vocation nationale jouent un rôle prépondérant dans la bibliothéconomie allemande.

La Deutsche Nationalbibliothek

À la différence de nombreux autres États, l'Allemagne n'a pendant longtemps pas eu de bibliothèque nationale en raison de son fractionnement territorial et des oppositions politiques internes.

La *Deutsche Bücherei* a été fondée par le *Börsenverein der Deutschen Buchhändler* avec le soutien de la ville de Leipzig et du royaume de Saxe en 1912. En 1945, après le partage de l'Allemagne, elle n'a rempli ses missions de bibliothèque et de bibliographie nationales que pour la zone est. C'est pourquoi fut créée en 1946 la *Deutsche Bibliothek* à Francfort-sur-le-Main, à l'initiative des éditeurs et des bibliothèques. Avec la réunification de l'Allemagne en 1990, les deux institutions ont fusionné sous le nom *Die Deutsche Bibliothek*. En 2006, elle a été renommée *Deutsche Nationalbibliothek* (DNB : Bibliothèque nationale allemande) par voie législative. Elle est répartie entre Francfort-sur-le-Main et Leipzig où a déménagé fin 2010 la *Deutsches Musikarchiv* (DMA : Archives musicales allemandes) fondée en 1970 à Berlin. Les archives musicales seront rapatriées à Leipzig lorsque les travaux d'agrandissement de la *Deutsche Bücherei* y seront terminés.

Avec environ 26 millions d'unités documentaires, la Deutsche Nationalbibliothek est de loin la plus grande bibliothèque d'Allemagne. La *Deutsches Musikarchiv* à Berlin, avec un fonds de 850 000 partitions musicales et plus de 1,5 million de supports sonores, est la plus grande bibliothèque musicale d'Allemagne. La « Loi sur la Deutsche Nationalbibliothek » entrée en vigueur le 29 juin 2006 définit ainsi la mission de la bibliothèque nationale allemande : collecter dans leur édition originale, inventorier, répertorier, cataloguer, indexer, conserver à long terme et mettre à disposition de la collectivité :

- les documents publiés à partir de 1913 en Allemagne et
- à partir de 1913 également : les documents publiés en allemand à l'étranger, les traductions en langue étrangère de publications de langue allemande et les documents sur l'Allemagne publiés dans une langue étrangère.

L'obligation de dépôt légal contraint chaque éditeur à remettre deux exemplaires de ses nouvelles parutions, qu'il s'agisse de publications imprimées, de microformes, de documents sonores, de documents audiovisuels ou de toute autre forme de représentation. D'après la nouvelle loi, les documents sans support, c'est-à-dire les publications en ligne, sont également soumises à l'obligation de dépôt. Les dispositions légales sont précisées par les *Sammelrichtlinien* (directives de collecte).

La mission de collecte clairement définie fait de la Deutsche Nationalbibliothek la bibliothèque encyclopédique par excellence à partir de 1913 pour l'espace germanophone, c'est-à-dire qu'elle collecte et répertorie la littérature de tous les domaines du savoir. En raison de sa fonction de conservation, elle ne prête pas de documents mais met ses fonds à la disposition du public pour la consultation sur place.

La Deutsche Nationalbibliothek est non seulement la bibliothèque de conservation centrale et le centre d'archives musicales pour la République fédérale d'Allemagne, mais elle est également le centre bibliographique national. Dans sa base de données, elle répertorie toutes les publications parues en Allemagne à partir desquelles elle réalise et publie la *Deutsche Nationalbibliographie* (DNB : Bibliographie nationale allemande). Depuis 2010, la *Deutsche Nationalbibliographie* publie ses numéros en ligne au format PDF et dans le catalogue de la Deutsche Nationalbibliothek, mis gratuitement à disposition pour des recherches. À cette base de données en accès libre s'ajoute une offre bibliographique répondant aux besoins de clients qui souhaitent sélectionner les nouvelles entrées dans des intervalles de livraison déterminées ou qui sont attachés à une forme d'édition bien particulière..

Le transfert des données de la *Deutsche Nationalbibliographie* s'effectue sur différents supports d'information : par fiche titre, mais aussi grâce à la base de données en ligne et au téléchargement de données depuis un serveur FTP ou WWW. Différents formats sont disponibles : MAB, MARC 21 et OAI-DC. Fin 2009, après presque cent ans de tirages papier, la *Deutsche Nationalbibliographie* a abandonné ce mode d'édition. Depuis 2003, les nouvelles parutions sont répertoriées dans un *Neuerscheinungsdienst* (service d'information sur les nouvelles publications) de la Deutsche Nationalbibliothek, mis en place en coopération avec la *MVB (Marketing- und Verlagsservice des Buchhandels GmbH* : Service marketing et éditorial de l'édition du Börsenverein des Deutschen Buchhandels). Ce service publie sur DVD et en version numérique le « *Verzeichnis Lieferbarer Bücher* » (Répertoire des ouvrages disponibles).

La Deutsche Nationalbibliothek porte une attention toute particulière aux documents de l'émigration germanophone et de l'exil pendant le régime national-socialiste de 1933 à 1945. La *Sammlung Exil-Literatur* (Collection littérature de l'exil) à Leipzig et la *Deutsches Exilarchiv* (Archives allemandes sur l'exil) à Francfort-sur-le-Main rassemblent les ouvrages, les brochures et les revues publiées par les émigrants allemands à l'étranger ainsi que les legs de quelques émigrants et les archives des organisations d'exilés.

La *Deutsche Bücherei* à Leipzig abrite une bibliothèque internationale de recherche de documentation sur l'Holocauste. L'Anne-Frank-Shoah-Bibliothek vise à donner accès à la littérature parue dans le monde entier sur la persécution et l'extermination des juifs européens par l'Allemagne national-socialiste. Font également partie de l'éventail des collections les publications traitant de la persécution d'autres peuples et communautés, qu'il s'agisse d'une persécution ethnique, politique, religieuse, ou autre.

Le *Deutsches Buch- und Schriftmuseum* (Musée du livre et de l'écriture) à Leipzig tient le rôle de centre de documentation sur la culture du livre. À une époque où les documents audiovisuels et électroniques entrent en concurrence avec le livre, la conservation de témoignages précieux de la culture du livre et de l'écriture prend toute sa signification. Ce musée, créé en 1884, est le plus ancien des musées sur le livre. Dans le cadre d'expositions permanentes et temporaires, il présente à un large public ses fonds abondants, parmi lesquels figurent des filigranes.

La Deutsche Nationalbibliothek coopère avec des institutions bibliothéconomiques nationales et internationales, et participe à de nombreux projets. Citons par exemple : l'édiction de règles, de standards et de normes communes, la gestion coopérative de listes d'autorité sous la forme de bases de données, la définition d'un standard de métadonnées pour l'indexation des ressources numériques et numérisées, le développement de procédures automatiques d'exploitation de publications électroniques, le développement des procédures d'archivage de longue durée de publications en ligne, l'examen de l'efficacité de la désacidification, la fonction de centre ISSN national pour l'Allemagne, ou encore la mise en place de la bibliothèque numérique allemande et de l'Europeana.

Le *Zentrum für Buchhaltung* (Centre de préservation du livre à Leipzig), intégré jusqu'en 1998 à la *Deutsche Bücherei*, est maintenant une SARL consacrée à la conservation et la restauration du livre en tant qu'objet physique. Des dizaines de milliers de livres dont la matière première n'est pas constituée d'une base textile (drilles) mais de pâte de bois broyé, sont menacés depuis le milieu du XIXe siècle par la dégradation acide. Avec des méthodes manuelles ou mécaniques, les papiers en danger sont renforcés par la méthode dite du dédoublement puis sont rendus résistants par une désacidification. Le microfilmage préserve en outre les textes des livres menacés.

La mission générale de la Deutsche Nationalbibliothek, limitée pour l'essentiel à la conservation de la littérature en langue allemande, la distingue des bibliothèques nationales d'autres pays qui acquièrent également les publications étrangères ou en langue étrangère les plus importantes. Elles sont ainsi devenues de grandes bibliothèques encyclopédiques possédant une collection considérable en littérature nationale et internationale. Ces missions sont prises en charge en Allemagne notamment par deux importantes bibliothèques encyclopédiques : la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* (Bibliothèque d'État de Berlin - Patrimoine Culturel Prussien, fondée en 1661) et la *Bayerische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État de Bavière fondée en 1558) à Munich. Elles sont toutes les deux les héritières de bibliothèques de cour princière ; en raison de leurs collections hors du commun et de leurs nombreux services, elles exercent des fonctions nationales. Leurs vastes collections anciennes allemandes et internationales, leurs nombreux fonds spéciaux et leur participation aussi bien au programme d'acquisition spécifique du DFG qu'à la collecte des imprimés allemands font d'elles des bibliothèques encyclopédiques centrales ou nationales. Elles sont complétées par trois bibliothèques spécialisées centrales pour les sciences appliquées et, dans le domaine de la littérature nationale allemande, par les autres bibliothèques de l'*Arbeitsgemeinschaft Sammlung Deutscher Drucke* (Communauté de travail pour la collecte des imprimés allemands).

La Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz

La *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz* (SBB-PKK : Bibliothèque d'État de Berlin - Patrimoine culturel prussien) est avec la *Bayrische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État de Bavière) la plus importante bibliothèque scientifique et encyclopédique d'Allemagne. Elle fait partie de la *Stiftung Preußischer Kulturbesitz* (Fondation patrimoine culturel prussien) qui conserve, entretient et complète la collection de biens culturels de l'ancien État de Prusse et qui compte parmi les plus grandes institutions culturelles dans le monde. Elle est financée à hauteur de 75% par l'État et à hauteur de 25% par tous les Länder. La bibliothèque perpétue la tradition de l'ancienne *Königliche Bibliothek zu Berlin* (Bibliothèque royale de Berlin, fondée en 1661) et de la *Preußische Staatsbibliothek* (Bibliothèque d'État prussienne). Avant la Seconde Guerre mondiale, cette dernière était l'une des plus grandes et des plus importantes bibliothèques scientifiques et encyclopédiques d'Europe.

Dans l'Allemagne d'après-guerre, il existait deux bibliothèques d'État ayant chacun leur siège à Berlin. Après la réunification de l'Allemagne, les deux sites de la partie est et de la partie ouest de la ville ont fusionné au 1^{er} janvier 1992 en « une bibliothèque dans deux maisons », sous le nom de *Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz*. La gestion incombe à la fondation de droit public *Stiftung Preußischer Kulturbesitz*. Les deux sites ont chacun leur spécialisation, fixée en fonction des fonds dont l'inventaire a été récemment dressé. Le site Unter den Linden est

depuis quelques années en cours d'assainissement complet et une salle de lecture centrale viendra l'agrandir. Il a rouvert en 2012 et se conçoit comme une bibliothèque scientifique historique, consacrée à la littérature de différentes époques jusqu'au tournant du XIX^e au XX^e siècle. En plus des imprimés historiques, on y centralise des départements spécifiques aux articles : manuscrits, musique, cartes, littérature jeunesse et journaux. Par ailleurs, le site dispose d'un atelier de restauration moderne et d'un centre de numérisation. Le site Potsdamer Strasse est transformé en une bibliothèque de recherche moderne et proposera de la littérature moderne et contemporaine, complétée par un fonds universel de références provenant de toutes les époques. Les départements régionaux pour l'Europe de l'Est, l'Orient et l'Asie de l'Est y auront également leur siège.

La bibliothèque possède 10,8 millions de volumes de monographies, de revues et d'ouvrages, plus de 200 000 imprimés rares et 4 400 incunables, 1,8 millions d'ouvrages imprimés spécifiques regroupés en collections spéciales, 1 475 œuvres posthumes et archives, près de 60 000 manuscrits et environ 2,7 millions de microformes. 360 journaux imprimés venant du monde entier et presque 27 000 revues internationales en version papier sont mis à disposition. L'offre électronique comprend 2 836 banques de données et 5 380 revues électroniques.

La *Staatsbibliothek* effectue de nombreuses tâches au sein du système national d'approvisionnement en littérature et information. Dans le cadre du programme des fonds littéraires soutenu par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, elle gère plusieurs domaines de collection dont les sciences juridiques, l'Asie de l'Est et du Sud, les langues et littérature slaves, les journaux étrangers et les écrits parlementaires. Dans le programme coopératif d'acquisitions *Sammlung Deutscher Drucke*, elle est responsable de la période comprise entre 1871 et 1912 (1801-1912 pour les cartes géographiques, 1801-1945 pour les partitions musicales). La *Bildagentur für Kunst, Kultur und Geschichte* (Agence d'images artistiques, culturelles et historiques) rattachée à la bibliothèque s'occupe des collections de photographies et des legs de nombreux photographes. Elle possède plus de 12 millions d'images.

Avec ses services bibliographiques, la bibliothèque renoue en partie avec les missions de la *Preußische Staatsbibliothek*. Elle réalise le catalogue des revues, qui recense au niveau national 1,5 millions de journaux et de revues de toutes sortes et dans toutes les langues couvrant la période de 1500 jusqu'à nos jours, et concernant ces titres, elle fournit plus de 9,4 crédits dans environ 4 300 bibliothèques allemandes. Elle tient le fichier national central des autographes et des legs Kalliope et gère maintenant depuis plus de cent ans le catalogue mondial des incunables, qui existe en version papier et en version électronique. Enfin, il faut signaler que la *Staatsbibliothek zu Berlin* abrite l'agence ISBN internationale et l'agence ISMN internationale. Toutes les deux visent à la diffusion internationale des systèmes de numérotation normalisée, l'une pour les ouvrages et l'autre pour les éditions de musique imprimée.

La Bayerische Staatsbibliothek à Munich

Avec un fonds de quelque 10 millions de volumes en allemand et en langue étrangère, la *Bayerische Staatsbibliothek* (BSB : Bibliothèque d'État de Bavière) à Munich est la deuxième plus grande bibliothèque encyclopédique scientifique de la République fédérale d'Allemagne. De plus, elle abrite également l'une des plus importantes collections de textes au monde. Elle est à la fois la bibliothèque centrale du Land de Bavière et l'administration d'État en charge de toutes les questions bibliothéconomiques en Bavière ; depuis 1663, elle collecte les exemplaires de dépôt

légal publiés en Bavière. Grâce à 55 000 abonnements à des revues et à des journaux, elle est la plus grande bibliothèque de périodiques en Europe après la British Library.

La Bayerische Staatsbibliothek fut fondée en 1558 en tant que bibliothèque de cour de la maison Wittelsbach et porte son nom actuel depuis 1919. Elle acquiert des publications de tous les pays et de tous les domaines. Ses domaines de spécialisation sont les ouvrages sur la Bavière, l'archéologie, l'histoire, la musique, l'espace de l'Europe de l'Est et du Sud-Est ainsi que l'Orient et l'Asie de l'est. En raison de sa tradition et de son histoire, elle possède des collections spéciales particulièrement importantes de manuscrits, d'imprimés d'avant 1700 et de littérature étrangère de l'après-guerre.

Avec 93 000 pièces, sa collection de manuscrits est l'une des plus grandes au monde, tout comme sa collection d'incunables (19 900 volumes). Comme la Bayerische Staatsbibliothek possède la collection la plus importante d'imprimés du XVIe et du XVIIe siècle parus dans l'espace germanophone, elle fut chargée de la coordination de projets d'inventaires bibliographiques nationaux dans ces domaines ainsi que du projet *Sammlung Deutscher Drucke* (pour la période de 1450 à 1600, pour les partitions jusqu'à 1800). La Bayerische Staatsbibliothek est elle aussi un pilier du programme « domaine spécifique d'acquisition » de la Deutsche Forschungsgesellschaft. Outre la bibliothéconomie et les sciences de l'information, la musique et l'histoire, elle est en charge de nombreuses autres disciplines dans les domaines des sciences humaines et des sciences sociales. Tout comme la Staatsbibliothek zu Berlin, la Bayerische Staatsbibliothek à Munich est impliquée dans de nombreux projets coopératifs nationaux et internationaux. Elle entretient des relations partenariales avec des instances internationales et des bibliothèques étrangères. En outre, elle finance à la fois l'*Institut für Buch- und Handschriftrestaurierungen* (Institut pour les restaurations de livres et de manuscrits) et le *Münchener Digitalisierungszentrum* (Centre de numérisation de Munich). Elle se définit comme l'écrin du patrimoine culturel écrit, le fournisseur multimédia de services d'information pour la recherche et l'enseignement, et comme centre d'innovation pour les technologies et services numériques de l'information. .

Les Zentrale Fachbibliotheken

Les trois *Zentrale Fachbibliotheken* (bibliothèques spécialisées centrales) à Hanovre, Cologne et Kiel sont chargées de la fourniture nationale de documents dans les sciences appliquées. Chacune dans un domaine spécifique, qu'elle couvre de manière très pointue et très large, chaque bibliothèque centrale complète la Deutsche Nationalbibliothek et les deux bibliothèques encyclopédiques centrales à Berlin et à Munich dans leurs missions d'envergure nationale. Elles collectent les publications de leurs disciplines en visant l'exhaustivité. La littérature non conventionnelle et les documents non imprimés de toutes sortes font également partie de leurs fonds qu'elles mettent à disposition du prêt entre bibliothèques et de la fourniture de documents pour des fins d'information et de documentation. Pour cette raison, leur financement est assuré à la fois par l'État fédéral et les Länder.

La *Technische Informationsbibliothek* (TIB : Bibliothèque d'information technique) à Hanovre, fondée en 1959, est la bibliothèque spécialisée centrale allemande dédiée à tous les domaines de la technique ainsi qu'à l'architecture, à la chimie, à l'informatique, aux mathématiques et à la physique. Elle fait partie de l'infrastructure nationale de recherche et est en même temps au niveau international la plus grande bibliothèque spécialisée dans ces domaines et l'un des fournisseurs de documents les plus performants. Sa mission principale est d'approvisionner la recherche et l'industrie nationales et internationales en littérature et en

informations. Elle se donne comme objectif premier de fournir des textes intégraux adaptés aux souhaits des clients via GetInfo, le portail professionnel de la technique et des sciences naturelles. Pour parvenir à ce résultat, elle acquiert et archive des documents conventionnels du monde entier et de la littérature diffusée en dehors du circuit des librairies (appelée littérature grise) dans les domaines de la technique et des sciences de la nature. La bibliothèque réalise ses tâches considérables grâce à ses 24 600 revues spécialisées en cours et ses six millions de volumes, de microformes etc., dont font partie des comptes-rendus de conférences, des rapports de recherche (Reports), des brevets, des normes, des standards et des thèses. La *Technische Informationsbibliothek* participe activement à environ 30 projets et coopérations d'envergure nationale et internationale (par ex. DataCite). L'accent de la R&D est mis notamment sur la recherche visuelle, la visualisation des données, l'Internet du futur et le Web sémantique.

La *Deutsche Zentralbibliothek für Medizin* (ZBMED : Bibliothèque centrale allemande pour la médecine) fondée en 1969 à Cologne et ayant une antenne à Bonn est la bibliothèque spécialisée centrale pour la médecine, les sciences de la santé, l'alimentation, l'environnement et l'agronomie ainsi que leurs sciences fondamentales et les domaines connexes. Avec plus de 1,5 millions de volumes, 7 300 revues en cours et 7 000 autres revues disponibles sous forme électronique, c'est la plus grande bibliothèque d'Europe dans ces domaines et la deuxième plus grande bibliothèque médicale au monde. En plus de son catalogue en ligne et de la base de données bibliographique sur la médecine allemande CCMED, elle offre à ses clients la bibliothèque médicale virtuelle MEDPILOT, réalisée en coopération avec le *Deutsches Institut für Medizinische Dokumentation und Information* (DIMDI : Institut allemand de documentation et d'information médicales), basé lui aussi à Cologne. MEDPILOT permet la recherche parallèle dans plus de 40 bases de données bibliographiques et factuelles ainsi que dans des catalogues et des répertoires offrant un accès en ligne aux documents primaires (soit sous licences, soit avec le système pay-per-view). La bibliothèque virtuelle GREENPILOT, spécialisée en alimentation, environnement et agronomie, offre elle aussi un accès au texte intégral et propose un service de commande de documents. La ZBMED considère qu'il est de son devoir de soutenir ses clients lors de la production de nouvelles publications et adhère au principe de libre accès. Elle conduit des projets novateurs, par exemple dans le domaine de l'indexation sémantique, et elle est fournisseur portail en libre accès « German Medical Science » qui inclut des revues spécialisées et des comptes-rendus de conférences et des rapports de recherche.

La *Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaften - Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft* (ZBW : Bibliothèque centrale allemande pour les sciences économiques - Centre d'information Leibniz sur l'économie) est une institution répartie sur deux sites : Hambourg et Kiel. C'est la plus grande bibliothèque spécialisée en sciences économiques au monde. Elle possède, suite à l'intégration de la bibliothèque des archives sur l'économie mondiale de Hambourg le 1^{er} janvier 2007, plus de quatre millions d'unités documentaires, dont une collection importante en documents spéciaux comme des feuilles de travail, des statistiques, des thèses et des actes de conférences. Elle est abonnée à 32 000 revues imprimées et électroniques. Sa politique d'acquisition se concentre sur les grands domaines de l'économie d'entreprise, de la macroéconomie et de la microéconomie. L'ensemble de ses collections est répertorié dans le catalogue en ligne ECONIS, totalisant 5,2 millions de titres. Il recense également des articles de revues et de livres indexés. Les fonds sont mis à la disposition des usagers de bibliothèques du monde entier grâce au prêt entre bibliothèques et à la fourniture électronique de documents via le service *subito*. La bibliothèque virtuelle EconBiz et le service de référence en ligne EconDesk font partie des autres services offerts par la ZBW.

Les bibliothèques de Land et les autres bibliothèques régionales

Les quelque quarante bibliothèques de Land et autres bibliothèques régionales ont pour mission de pourvoir une région en documentation. Cette région peut être un Land entier, une partie du Land, une circonscription administrative ou une ville et ses environs ; elles ne travaillent pas pour un établissement de formation ou pour quelque autre institution. Au vu de leurs origines diverses, de leurs tailles, de la constitution de leur fonds, de leurs financements et surtout au vu de leurs dénominations, les bibliothèques régionales se distinguent les unes des autres et forment un groupe qui semble hétérogène. Mais elles ont essentiellement les mêmes fonctions et peuvent être classées dans la même catégorie. Lorsqu'il s'agit exclusivement de bibliothèques de Land ou de bibliothèques régionales au sens propre du terme, elles portent généralement le nom de *Landesbibliothek* (bibliothèque de Land) ou de *Staatliche Bibliothek* (bibliothèque d'État).

Quelques exceptions mises à part, les bibliothèques régionales ont une obligation de collecte clairement encyclopédique, même si de nombreuses bibliothèques se sont spécialisées de fait dans les domaines des sciences humaines et sociales au cours de leur histoire. Elles peuvent ainsi pourvoir aux besoins d'information – scientifique ou non – de la population de leur zone de rayonnement, qu'il s'agisse d'une ville, d'une région ou d'un Land. Mais leur mission spécifique est de collecter de la manière la plus exhaustive possible, d'archiver, de cataloguer et de mettre à la disposition du public toute documentation sur la région en question. Alors que la Deutsche Nationalbibliothek possède le droit du dépôt légal sur l'ensemble de la République fédérale d'Allemagne, les bibliothèques à vocation régionale ont ce droit pour leur région ou leur Land respectif. Actuellement, les bibliothèques régionales dépositaires du dépôt légal s'efforcent de faire voter une loi dans chaque Land sur la collecte et l'archivage des publications en ligne et des sites Internet.

Le droit au dépôt légal dont la plupart des bibliothèques régionales bénéficient implique en contrepartie la réalisation et la publication régulière d'une bibliographie régionale, dont l'objectif consiste à répertorier toutes les nouvelles publications sur un Land, ses régions, ses municipalités et sur les personnalités qui lui sont liées. Elle était jusqu'alors publiée sous forme d'une bibliographie imprimée, mais la banque de données interrogeable sur Internet a peu à peu remplacé l'édition papier. Les bibliographies régionales couvrent ainsi l'ensemble de la République fédérale d'Allemagne.

Les bibliothèques de Land et les bibliothèques régionales ont aussi pour mission l'inventaire et la gestion du fonds ancien traditionnel, la collecte et le traitement des legs des personnalités du Land, l'administration d'archives et un intense travail culturel et de relations publiques grâce à des expositions, des conférences, des lectures, des concerts, etc. Pour cela, elles sont généralement aidées financièrement par des sociétés d'amis et des associations de soutien qui peuvent pallier, grâce aux cotisations de leurs membres et aux dons, aux manques de moyens budgétaires ou à la nécessité d'une action « non-bureaucratique ».

La plupart des bibliothèques de Land tirent leurs origines d'anciennes bibliothèques de cour ; quelques-unes doivent leur création à leur fonction de bibliothèque de dépôt pour le patrimoine sécularisé (Amberg, Bamberg, Passau, Ratisbonne) ; d'autres sont étroitement liées aux bibliothèques des lycées de par l'histoire de leur fonds (Cobourg, Gotha) ; un petit nombre seulement furent créées au XXe siècle par l'État ou par une autre collectivité territoriale (Aurich, Coblenz, Spire). Les *Wissenschaftliche Stadtbibliotheken* (bibliothèques municipales scientifiques), dont le nombre a considérablement diminué, sont issues de bibliothèques de mairie ou de bibliothèques municipales historiques (Lübeck, Nuremberg, Ulm) ; quelques-unes ont vu le jour au XXe siècle (ZLB Berlin, Dortmund) ou, dans des cas isolés, proviennent de bibliothèques

universitaires (Mayence, Trèves). On trouve des exemples d'intégration de bibliothèque municipale et de bibliothèque du Land à Potsdam et à Berlin.

L'évolution de la carte historique de l'Allemagne a voulu que certains Länder comptent plusieurs *Landesbibliotheken* et d'autres aucune. Dans ce cas, ce sont les bibliothèques universitaires qui assument les tâches régionales en plus de leurs propres missions. Cette double mission se reflète alors dans leur nom. On trouve ainsi les appellations *Universitäts- und Landesbibliothek* (Bibliothèque universitaire et du Land : Bonn, Darmstadt, Düsseldorf, Halle, Iéna, Münster, Sarrebruck), *Staats- und Universitätsbibliothek* (Bibliothèque d'État et universitaire : Brême, Hambourg), ou *Hochschul- und Landesbibliothek* (Bibliothèque de l'Enseignement Supérieur et du Land : Fulda, Wiesbaden). En Rhénanie-Palatinat, les deux *Landesbibliotheken* de Coblenche et de Speyer ont été fusionnées avec la *Bibliotheca Bipontina* (Zweibrücken) et les centres de services pour les bibliothèques publiques de Neustadt/Weinstraße et Coblenche en un *Landesbibliothekszenrum* aux missions étendues.

Dans de nombreux endroits, les bibliothèques régionales participent à la fourniture en documentation pour les études, la recherche et l'enseignement. Elles s'inscrivent dans les structures régionales et nationales des bibliothèques scientifiques, mettent leurs documents scientifiques à la disposition du prêt entre bibliothèques. Elles présentent un certain intérêt pour la recherche notamment en raison de leurs fonds anciens et spéciaux. Dans certaines villes, en particulier dans celles dont les universités sont récentes (Augsbourg, Bamberg, Trèves), dans celles qui n'abritent que des établissements de l'enseignement supérieur non universitaires (Zwickau) ou celles dont les universités sont issues d'établissements techniques (Hanovre, Karlsruhe, Stuttgart), les bibliothèques régionales assurent de manière subsidiaire la fourniture en documentation universitaire.

Certaines anciennes bibliothèques de cour possédant un fonds historique précieux se sont spécialisées dans les domaines de l'histoire culturelle et littéraire et se considèrent aujourd'hui comme des bibliothèques de recherche avec un profil tout à fait spécifique. En tant qu'institutions de recherche non-universitaires, ces bibliothèques ont une activité scientifique propre et soutiennent la recherche par une activité éditoriale, l'attribution de bourses et l'organisation de congrès internationaux. Ce groupe, certes restreint mais important, compte dans ses rangs la *Herzog August Bibliothek* (Bibliothèque Duc Auguste) à Wolfenbüttel, spécialisée en histoire culturelle européenne du début des temps modernes, et la *Herzogin Anna Amalia Bibliothek* (Bibliothèque Duchesse Anna Amalia) à Weimar qui se consacre intensément au classicisme, période phare de la littérature allemande. Ces deux bibliothèques disposent de magnifiques fonds anciens, qui sont proposés au scientifique en consultation sur place et dans une large mesure en libre accès. En complément, elles acquièrent la littérature secondaire scientifique actuelle correspondante.

La *Forschungsbibliothek Gotha* (Bibliothèque de Recherche Gotha), liée structurellement à la Bibliothèque universitaire d'Erfurt, possède un riche fonds ancien. Tout d'abord encyclopédique, elle se spécialisa à partir de 1850 dans les sciences humaines. La *Hauptbibliothek der Franckeschen Stiftungen* (Bibliothèque principale des Fondations Franckesche) à Halle n'est pas l'héritière d'une ancienne bibliothèque régionale : elle fut créée en 1698 pour des objectifs éducatifs. Elle est considérée comme bibliothèque de recherche dans le domaine de l'histoire de l'Église et de l'éducation du début des temps modernes et elle acquiert la littérature qui s'y rapporte.

Les bibliothèques de l'enseignement supérieur

En République fédérale d'Allemagne, les établissements d'enseignement supérieur font partie en règle générale du domaine de compétences des Länder. La structure des bibliothèques de l'enseignement supérieur se calque sur la classification en trois catégories des établissements de l'enseignement supérieur présentée précédemment. Il faut alors distinguer les bibliothèques universitaires (Universitätsbibliotheken), les bibliothèques des instituts spécialisés de l'enseignement supérieur (Fachhochschulbibliotheken) et les bibliothèques des écoles d'art et de musique (Kunst- und Musikhochschulen). Dans le Bade-Wurtemberg, les bibliothèques des instituts de formation des enseignants (Pädagogische Hochschulen) et des écoles en alternance (Duale Hochschulen) s'ajoutent à cette liste. Fin 2010, l'Allemagne comptait 418 établissements d'enseignement supérieur, parmi lesquels les institutions étatiques, privées et religieuses. Il existe environ 3 600 bibliothèques de tailles très diverses, y compris les bibliothèques d'instituts. Au total, elles offrent à plus de 2,1 millions d'étudiants plus de 173 millions de livres, ainsi que 2,29 millions d'abonnements à des revues électroniques et 351 000 titres de revues en version papier. Les dépenses d'acquisition se sont élevées à plus de 246 millions d'euros pour l'année 2010.

Les bibliothèques des universités

La mission principale des bibliothèques des quelque 105 universités et des établissements d'enseignement supérieur de même rang consiste en premier lieu à fournir la documentation nécessaire aux membres de leur établissement, de l'étudiant au professeur, dans le cadre de leurs études, de la recherche et de l'enseignement. Elles forment ainsi un groupe homogène quant à leurs fonctions, même si, en raison de leur âge et de leur histoire, elles se distinguent parfois considérablement les unes des autres que ce soit au niveau de la taille de leur fonds, du nombre de leurs utilisateurs ou de l'importance de leur budget. Toutes les bibliothèques universitaires peuvent être consultées par des personnes extérieures à l'université à des fins scientifiques, même si ce n'est pas toujours à titre gratuit. De plus, quelques-unes assument même expressément des fonctions régionales. Plusieurs d'entre elles ont participé au programme des domaines spécifiques d'acquisition de la Deutsche Forschungsgesellschaft dans le cadre duquel un des domaines en question est attribué à chacune. En complément à l'offre documentaire traditionnelle liée aux fonds propres, les bibliothèques universitaires se consacrent depuis longtemps déjà à la diffusion de l'information et à la mise à disposition de bases de données et de publications électroniques dans le cadre de la bibliothèque numérique.

La plupart des bibliothèques universitaires peuvent proposer à leurs utilisateurs entre 1,5 et 2,5 millions de volumes. De nombreuses bibliothèques universitaires plus anciennes (Fribourg, Heidelberg, Iéna, Tübingen) ainsi que la *Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg* (Bibliothèque Universitaire et d'État de Hambourg) héritière de la bibliothèque municipale de Hambourg fondée en 1479, la *Universitäts- und Stadtbibliothek Köln* (Bibliothèque Municipale et Universitaire de Cologne), réouverte en 1919, et des cas isolés de bibliothèques fondées dans les années 1960 (Brême, Düsseldorf, Ratisbonne) ont des fonds riches de 2,5 à 3 millions de volumes. Les institutions les plus importantes, possédant entre 3 et 4 millions de volumes, sont notamment la bibliothèque de l'université Humboldt à Berlin, la *Universitätsbibliothek Johann Christian Senckenberg* à Francfort-sur-le-Main et la *Staats- und Universitätsbibliothek* de Göttingen. Les bibliothèques des petits établissements, en particulier de ceux dont l'éventail des enseignements est assez restreint, possèdent nettement moins d'un million de volumes (Hildesheim, Ilmenau, Coblenze / Landau, Lübeck). Le nombre d'abonnements de la plupart des

bibliothèques universitaires tourne entre 5 000 et 10 000 titres. Parallèlement à l'achat de revues imprimées, le recours aux revues électroniques est aujourd'hui de plus en plus important. En vertu de licences nationales de la DFG, celles-ci sont proposées aux membres de l'université dans le cadre de la bibliothèque des revues électroniques (Elektronische Zeitschriftenbibliothek EZB). Beaucoup de Länder ont instauré de frais d'inscription à l'université. Les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur profitent de ces recettes à des degrés très divers.

Les bibliothèques universitaires ont en règle générale une mission de collecte encyclopédique, c'est-à-dire qu'elles prennent également en compte dans leurs acquisitions les matières qui ne sont pas enseignées dans leur établissement. Depuis les années 1960, elles constituent des collections de manuels afin d'avoir une collection actuelle à proposer aux étudiants qui en ont besoin dans leurs études. Toute une série de bibliothèques universitaires gèrent un ou plusieurs domaines spécifiques d'acquisition et mettent les documents acquis avec l'aide financière de la DFG à la disposition du prêt entre bibliothèques à l'échelle nationale. Tout aussi importants que les nouvelles acquisitions, les fonds anciens et spéciaux dont disposent notamment les bibliothèques universitaires anciennes, peuvent englober manuscrits, autographes, legs, imprimés anciens, cartes, documents musicaux, etc. Les bibliothèques des établissements techniques possèdent, avec les normes et les brevets, des collections d'un type particulier.

Il existe dans les bibliothèques universitaires allemandes deux schémas d'organisation interne fondamentalement différents. L'un est généralement nommé *einschichtiges Bibliothekssystem* (système à un niveau), l'autre *zweischichtiges Bibliothekssystem* (système à deux niveaux). Actuellement, le système à un niveau tend à s'imposer.

Le système traditionnel est celui à deux niveaux : la bibliothèque centrale, constituée d'un magasin et d'une bibliothèque de prêt, abrite une collection de manuels et offre des services comme le prêt entre bibliothèques et la diffusion de l'information. Elle est secondée par un nombre plus ou moins élevé de bibliothèques autonomes, les bibliothèques de séminaires, d'instituts et de facultés qui sont des bibliothèques de consultation sur place en accès libre. Alors que la bibliothèque universitaire acquiert des documents généraux, couvrant plusieurs domaines, les bibliothèques d'instituts, qui bénéficient de fonds propres, se concentrent sur la documentation spécifique à leur domaine, en particulier sur les documents très spécialisés pour la recherche. Pour atténuer les inconvénients de ce dualisme et respecter les suggestions émises par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, de nombreux systèmes coopératifs ont vu le jour au sein des universités. Mais même dans les universités où les nouveaux règlements universitaires désignent le directeur de la bibliothèque centrale comme le supérieur de tous les employés du réseau des bibliothèques au sein d'un système uniforme, la mise en pratique de l'organisation en un seul niveau est une tâche difficile. Les hausses exorbitantes du prix des revues, la mise à disposition et la gestion des ressources électroniques et le recrutement d'un personnel qualifié sont des facteurs qui viennent renforcer les tendances à la centralisation observées actuellement.

Les nouvelles universités fondées depuis la fin des années 1960 ont adopté un système de bibliothèques à un niveau : il n'y a plus qu'une bibliothèque qui prend en charge les deux fonctions, celle de la bibliothèque universitaire centrale et celle des bibliothèques d'instituts décentralisées. Cette structure uniforme avait également été mise en place dans les bibliothèques universitaires de la RDA et elle a été conservée après la réunification. Néanmoins, à cause de problèmes persistants de locaux, sa mise en place n'a pas pu être réalisée dans toutes les universités. Les systèmes à un niveau sont caractérisés par une direction unique contrôlant et gérant l'ensemble du personnel de la bibliothèque et par une répartition centrale des budgets d'acquisition. Le plus souvent, l'ensemble du traitement documentaire est centralisé. Les fonds, en partie empruntables, en partie réservés à la consultation sur place, sont généralement répartis

dans plusieurs bibliothèques annexes, mais il arrive qu'ils soient concentrés en un seul endroit. Dans tous les cas, dans la partie en accès libre, ils sont classés selon un cadre de classement très fin.

Les bibliothèques des écoles d'art et de musique sont, en raison de la moindre importance de la documentation dans les cursus artistiques ou musicaux, plutôt petites. La bibliothèque de la *Universität der Künste* (Université des Beaux-Arts) à Berlin constitue une exception absolue (300 000 volumes). Depuis 2004, elle est installée avec la bibliothèque de l'université technique (Technische Universität) dans la *Volkswagen-Universitätsbibliothek*, fraîchement construite. Les écoles de l'administration, les *Berufsakademien* établies dans certains Länder et les établissements privés possèdent également des bibliothèques ; les *Pädagogische Hochschulen* (Instituts de formation des enseignants) autonomes et leurs bibliothèques n'existent plus que dans le Bade-Wurtemberg ; dans les autres Länder, la formation des enseignants a été intégrée dans les universités ou les *Pädagogische Hochschulen* sont devenues des universités.

Les bibliothèques spécialisées

Le groupe le plus grand et simultanément le plus hétérogène au sein des bibliothèques scientifiques est formé par les quelque 2 700 bibliothèques spécialisées. Ce groupe englobe des institutions publiques, religieuses et privées. Elles ont comme point commun d'être limitées à un domaine particulier et d'être rattachées à une institution, dont elles assurent totalement ou en grande partie la couverture documentaire. Dans les bibliothèques spécialisées, les acquisitions de nouveaux documents sont axées sur les besoins actuels et pratiques des employés de leur institution ; elles prennent particulièrement en considération les écrits parus hors des circuits classiques de distribution. Qu'ils soient imprimés ou électroniques, les périodiques ont dans les bibliothèques spécialisées une importance beaucoup plus grande que les monographies. En particulier dans les domaines des sciences de la nature ou de la technique, la diffusion des informations disponibles en ligne s'impose de plus en plus face à la forme traditionnelle de la documentation ; aujourd'hui, les ressources électroniques représentent pour certaines bibliothèques d'entreprise l'unique source d'information ou presque. Ouverte en 1901, la Kekulé-Bibliothek de l'entreprise Bayer AG, a été fermée en 2005. Aujourd'hui, cette bibliothèque d'entreprise n'est plus que virtuelle.

Le traitement documentaire est souvent plus approfondi que celui que pratiquent les bibliothèques scientifiques encyclopédiques : il va au-delà du catalogage signalétique et de l'indexation matière et implique une intense activité documentaire et des services individualisés, adaptés à chaque utilisateur. Les bibliothèques spécialisées sont en règle générale des bibliothèques de consultation sur place, même si beaucoup d'entre elles participent au prêt entre bibliothèques allemand. Comme elles travaillent ordinairement pour une clientèle réduite, dont elles connaissent les besoins d'information et les souhaits en documentation, le souci du service du client est particulièrement développé dans les bibliothèques spécialisées.

Au sein du grand nombre de bibliothèques spécialisées, les bibliothèques des parlements, des administrations ou des tribunaux, dont le nombre dépasse 500, forment un groupe plutôt homogène. Ces institutions, fondées pour la plupart après 1945, sont au service avant tout de l'administration et de la justice. Elles sont donc spécialisées dans l'acquisition de documents juridiques et politiques. Les imprimés officiels et la littérature grise constituent une grande partie de leurs collections. Ce sont également des bibliothèques de consultation sur place et l'accès au public y est limité ou refusé.

À côté des bibliothèques déjà évoquées du *Deutscher Bundestag* (Berlin) et des bibliothèques des parlements et gouvernements des Länder, les bibliothèques des ministères et des plus hautes autorités fédérales doivent être mentionnées. Elles ont parfois un volume considérable, comme la *Senatsbibliothek* à Berlin (485 000 volumes, maintenant intégrés aux collections de la *Zentral- und Landesbibliothek Berlin*), les bibliothèques du Ministère fédéral des affaires étrangères à Berlin (310 000 volumes, 91 000 cartes et atlas), de l'Office allemand des brevets à Munich (970 000 volumes dont les brevets, 51 millions de documents de brevets) et de l'Office fédéral de la statistique à Wiesbaden (550 000 volumes).

Parmi les bibliothèques des tribunaux des Länder et de l'État fédéral se distinguent celle de la Cour fédérale de justice (439 000 volumes) et celle du Tribunal constitutionnel fédéral (371 000 volumes), situées toutes les deux à Karlsruhe. Dans les bibliothèques de tribunaux comme dans toutes les bibliothèques spécialisées, non seulement les livres et les périodiques, les microformes et les documents électroniques, mais aussi les autres types de documents et de médias jouent un rôle important ; la bibliothèque du Tribunal constitutionnel fédéral par exemple alimente des archives qui contiennent 1,2 millions de coupures de presse, répertoriées en conséquence.

Parmi les bibliothèques spécialisées dans le sens étroit du terme, on compte les bibliothèques des instituts de recherche de l'État fédéral et des Länder, celles des sociétés savantes, des archives, des musées, des cliniques tout comme celles des corporations et des institutions religieuses, dont les abbayes, et celles des entreprises, des fédérations, des associations et des sociétés. Malgré de grandes différences, ces bibliothèques obéissent à des principes communs : leur mission spécifique détermine leur politique documentaire, elles acquièrent une grande part de littérature grise ou de documentation non-conventionnelle, utilisent intensément les ressources électroniques accessibles, pratiquent une indexation pointue en particulier pour les œuvres parues de manière non autonome, gardent leurs fonds en consultation sur place et renoncent à l'archivage durable de titres caduques qui ne sont plus utilisés. L'ampleur de leurs collections diffère énormément : leurs fonds peuvent atteindre plus d'un million de volumes ou se réduire à quelques milliers de titres. L'effectif de leur personnel varie en fonction ; un nombre non négligeable de bibliothèques spécialisées peuvent être qualifiées de *One Person Libraries* (OPL), c'est-à-dire comme bibliothèques dans lesquelles le personnel qualifié se résume à une seule personne. Un forum de coopération est proposé par le *Arbeitsgemeinschaft der Spezialbibliotheken e.V.* (ASpB : groupe de travail des bibliothèques spécialisées) qui est membre de la *Deutscher Bibliotheksverband* (Sektion V) (Association des bibliothèques allemandes – section V).

Seuls quelques exemples de la large palette des bibliothèques spécialisées peuvent être cités ici. Celles spécialisées dans les domaines des sciences pures, appliquées et de la technique sont richement représentées. Citons par exemple la bibliothèque du *Deutsches Museum* à Munich, spécialisée dans les sciences de la nature, la technique et leur histoire (913 000 volumes), la bibliothèque du service météorologique de l'Allemagne (*Deutscher Wetterdienst*) à Offenbach (176 000 volumes), la bibliothèque centrale du *Forschungszentrum Jülich GmbH* (Centre de Recherche Jülich) spécialisée dans la technologie moderne (675 000 volumes, 500 000 rapports), la bibliothèque de la *Deutsche Akademie der Naturforscher Leopoldina* (Académie allemande Leopoldina en sciences naturelles) à Halle (266 000 volumes) et la *Bibliothek des Mathematischen Forschungsinstituts* (bibliothèque de l'Institut de recherches en mathématiques) qui jouit d'une renommée internationale à Oberwolfach (72 000 volumes). Dans le domaine de la médecine, la bibliothèque centrale du *Deutsches Krebsforschungszentrum* (Centre allemand de recherche sur le cancer) à Heidelberg (100 000 documents) et la bibliothèque médicale centrale de la clinique universitaire de Hambourg-Eppendorf (282 000 documents) sont exemplaires.

Dans les sciences humaines, qui travaillent beaucoup avec la documentation, les bibliothèques spécialisées jouent également un rôle important de soutien à la recherche en dehors du cadre universitaire. Citons par exemple : la bibliothèque de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn, institution proche du parti social-démocrate spécialisée dans l'histoire de ce parti en Allemagne et dans le mouvement ouvrier (764 000 volumes), la bibliothèque de l'*Ibero-Amerikanisches Institut* (Institut Ibéro-américain) à Berlin (1,2 volumes), la bibliothèque du *Germanisches Nationalmuseum* (Musée national germanique) à Nuremberg, dont les fonds couvrent l'histoire de l'art et l'histoire culturelle (630 000 volumes), la bibliothèque du *Militär-geschichtliches Forschungsamt* (Institut de recherche sur l'histoire militaire) à Potsdam (250 000 volumes). La *Deutsches Literaturarchiv* (Archives allemandes de littérature) à Marbach am Neckar est également remarquable : centre de collecte de la tradition littéraire en langue allemande du siècle des Lumières jusqu'à aujourd'hui, elle joue à la fois le rôle d'archives et de bibliothèque (780 000 volumes, 1 200 œuvres posthumes, 200 000 documents iconographiques).

Dans les domaines de la religion et de la théologie, ce sont naturellement les bibliothèques financées par les Églises qui prédominent. Elles sont au service de la recherche scientifique, souvent aussi de l'administration ecclésiastique et de la formation des théologiens. Du côté catholique, on compte parmi elles les bibliothèques d'abbaye (par exemple, celle de l'Abbaye bénédictine de Beuron, 420 000 volumes) et les bibliothèques de diocèse (par exemple la *Erzbischöfliche Diözesan- und Dombibliothek* à Cologne, 695 000 volumes) ainsi que les bibliothèques des séminaires (séminaire épiscopal de Trèves, 435 000 volumes). Du côté protestant, citons les bibliothèques des églises régionales (comme la *Nordelbische Kirchenbibliothek* à Hambourg, 155 000 volumes). La bibliothèque Johannes a Lasco à Emden (98 000) est financée par une fondation religieuse de droit civil. C'est une bibliothèque spécialisée dans le protestantisme réformé et dans l'histoire confessionnelle du début des temps modernes.

Dans les sciences politiques, juridiques et économiques, les bibliothèques des parlements, des administrations et des tribunaux déjà évoquées ont une grande importance. D'autre part, les divers Instituts Max-Planck possèdent des bibliothèques spécialisées dans certaines branches pointues du droit; ils se situent à Fribourg (400 000 volumes), à Francfort-sur-le-Main (300 000 volumes), Hambourg (470 000 volumes), Heidelberg (600 000 volumes) et en deux endroits à Munich (205 000 et 110 000 volumes). La bibliothèque de la Banque centrale à Francfort-sur-le-Main, la *Bibliothek der Deutschen Bundesbank* (238 000 volumes) est chargée de collecter des documents relatifs à la finance, au système bancaire et au marché boursier ainsi qu'aux politiques conjoncturelles. Quelques bibliothèques spécialisées ont leur siège à l'étranger. Ce sont les bibliothèques du *Deutsches Archäologisches Institut* (Institut archéologique allemand) à Athènes, Bagdad, Istanbul, Lisbonne, Madrid, Rome, Téhéran et au Caire, celle du *Kunsthistorisches Institut* (Institut d'histoire de l'art) à Florence (264 000 volumes, 580 000 photographies), la *Bibliotheca Hertziana* à Rome (271 000 volumes) ainsi que les bibliothèques du *Deutsches Historisches Institut* (Institut historique allemand) à Londres, Paris, Rome, Varsovie et Washington. Elles couvrent avant tout les domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'orientalisme. Au delà de leur mission générale, elles participent à l'échange intellectuel avec le pays d'accueil. La bibliothèque du *Deutsches Institut für Japanstudien* (Institut allemand d'études japonaises) à Tokyo a un fonds assez modeste (18 000 volumes).

Les *Instituts Goethe* possèdent des bibliothèques spécialisées proposant littérature et documents sur l'Allemagne. Elles s'adressent au grand public de leur pays hôte. Elles travaillent de concert avec la section culturelle et la section des langues des instituts. Les informations qu'elles offrent devant rester actuelles, le roulement du fonds est continu et progressif même s'il

est parfois lent ; elles n'ont pas une fonction d'archives. Les collections des bibliothèques des *Instituts Goethe* totalisent un volume d'environ 2 millions de livres et autres médias.

Les bibliothèques de lecture publique

La bibliothèque de lecture publique (Öffentliche Bibliothek : ÖB) est le type de bibliothèque le plus fréquent en République fédérale d'Allemagne. Face aux quelque 2 800 bibliothèques scientifiques recensées dans le répertoire d'adresses HBZ (bibliothèques de Land, bibliothèques universitaires, bibliothèques administratives et autres bibliothèques scientifiques spécialisées), se dressent environ 11.100 bibliothèques de lecture publique (dont les annexes), tout organisme de tutelle confondu (état au 31/12/2012, DBS).

Les villes, les municipalités et les districts allemands prennent en charge des bibliothèques de lecture publique (dont les annexes) dans environ 5 250 lieux. En tant qu'organisme de tutelle, ils ont également la responsabilité des quelque 2 700 bibliothèques ou médiathèques scolaires. Dans quelques Länder, les *Landkreise* (cantons ruraux) ont mis en place des bibliothèques de canton ou bien des bibliothèques municipales à vocation cantonale (environ 40).

Au niveau des paroisses, les églises catholiques et protestantes financent des bibliothèques de lecture publique (4 210 au total).

Si l'on comptabilise tous les établissements recensés dans les répertoires d'adresse, qu'ils soient publics, privés ou ecclésiastiques – en incluant les bibliobus, les discothèques, les bibliothèques des hôpitaux, les bibliothèques pour aveugles, les bibliothèques d'entreprise et les bibliothèques de prison ainsi que les artothèques et leurs annexes – on atteint en Allemagne un total d'environ 11 900 localisations répertoriées pour le secteur des bibliothèques de lecture publique, qu'elles soient dirigées par un titulaire ou bénévolement.

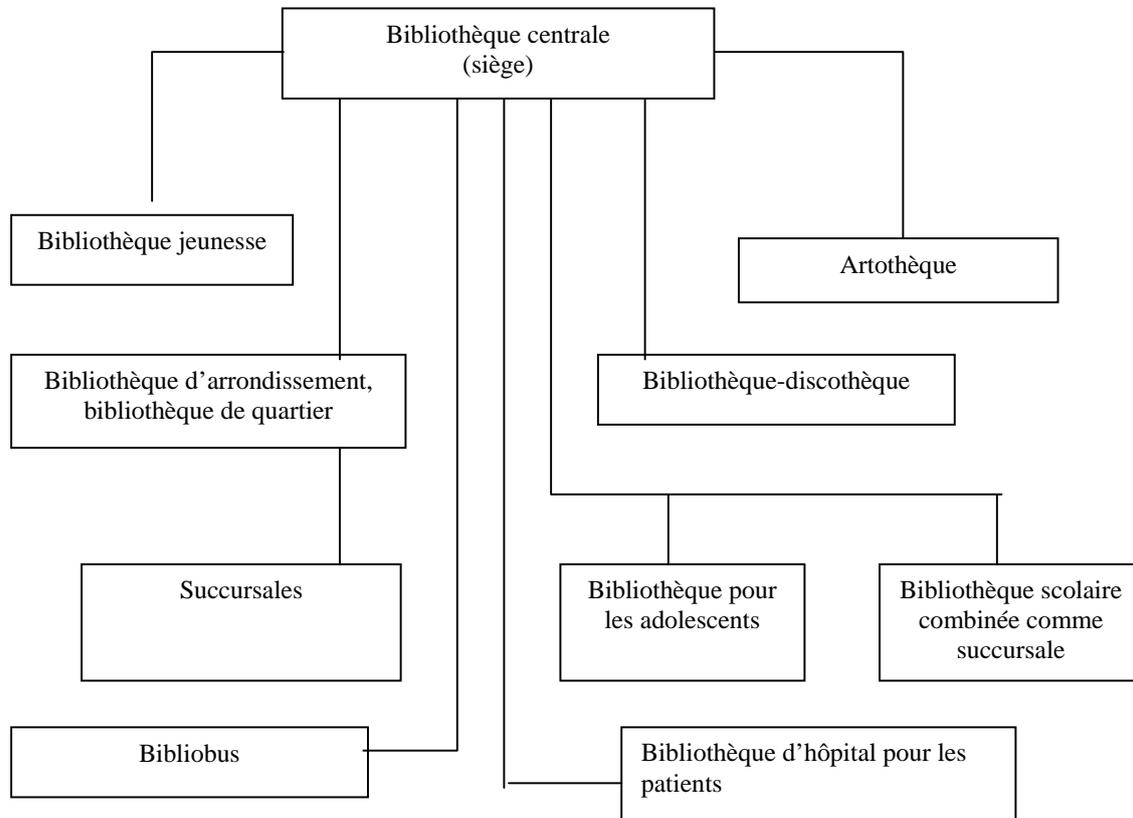
Il est utile de remarquer que le nombre indiqué dans le DBS (Statistiques des bibliothèques allemandes) est toutefois moins élevé car toutes les bibliothèques n'ont pas livré leurs données. Les 9 500 localisations pour les bibliothèques de lecture publique totalisent un fonds de plus de 123,1 millions d'unités documentaires et ont réalisé en 2012 environ 377,2 millions de prêts.

Les bibliothèques municipales de lecture publique

L'Allemagne compte 3 293 bibliothèques municipales gérées par un titulaire et 6 173 gérées bénévolement (annexes comprises ; état au 31/12/2012). Elles sont appelées dans certains cas *Stadtbücherei* ou *Gemeindebücherei* mais généralement *Stadtbibliothek*. Elles assument la fourniture documentaire élémentaire de toutes les classes sociales de la population. Elles constituent un réseau vraiment dense de bibliothèques. Ce réseau est cependant lacunaire dans les régions rurales et il a tendance à s'éclaircir en raison des problèmes financiers des autorités publiques : comme le financement d'une bibliothèque de lecture publique n'est pas obligatoire pour les municipalités allemandes, moins de la moitié d'entre elles en possède une. Quelques Länder accordent des subventions étatiques pour l'aménagement et le fonctionnement d'une bibliothèque municipale ou pour l'accroissement du fonds documentaire, dans la plupart des Länder cependant, le financement est du ressort exclusif de la municipalité.

La bibliothèque de lecture publique, quel que soit son financement, représente pour toutes les classes sociales une contribution importante à la mise en pratique du droit fondamental garanti à tous les citoyens par la constitution, le droit de « s'informer sans entraves aux sources qui sont accessibles à tous » (*Grundgesetz* article 5, alinéa 1). Elle offre au citoyen un moyen de participer à la vie culturelle et sociale et met ainsi en œuvre une exigence que l'IFLA a exprimée en 1994 dans son « Public Library Manifesto ». Avec ses services et son offre documentaire, la

bibliothèque de lecture publique accomplit une mission centrale d'éducation. Simultanément, elle contribue à la réalisation de l'égalité des chances de chacun.



Modèle de l'organisation d'un réseau de bibliothèques dans une grande ville

Les bibliothèques de lecture publique ne sont pas seulement au service de l'information et de la culture générale ; elles interviennent également dans les domaines de la formation professionnelle initiale et continue ainsi que dans les domaines des loisirs et surtout de la promotion de la lecture. Dans la société de l'information, l'éducation aux médias et à l'information devient de plus en plus importante. La bibliothèque de lecture publique est donc devenue un lieu de la communication, un point de rencontre et elle évolue de plus en plus vers un centre culturel proposant des manifestations de toute sorte.

Le fonds des bibliothèques de lecture publique est constitué de documentaires, parfois aussi d'ouvrages scientifiques de tous les domaines du savoir, de manuels pour la formation professionnelle, d'ouvrages de référence de toute sorte, de revues et de journaux, de documents littéraires ou destinés aux loisirs, de livres pour enfants ou adolescents. Elles possèdent également d'autres collections spécifiques à des groupes d'utilisateurs particuliers comme par exemple des fonds dans les langues des grands groupes d'étrangers vivants en Allemagne (turc, grec moderne, russe, etc.) Depuis les années 1970, les collections imprimées ont été constamment complétées, tout d'abord par des médias audiovisuels (vidéos, cassettes de langue et de musique) et des jeux, puis dans les années 1990 par des médias électroniques et numériques (disques compacts, CD-

ROM, DVD) et par des PC avec accès public à Internet ; fréquemment, dans les villes de grande et de moyenne taille, les bibliothèques possèdent également des œuvres d'art plastique (arthothèque, graphothèque) ainsi que des partitions et d'autres documents musicaux (bibliothèque-discothèque). Aujourd'hui, environ 200 bibliothèques municipales proposent le prêt en ligne de médias (livres électroniques, papier électronique, fichiers audio, vidéos) via un catalogue en ligne. Ce système, appelé ONLEIHE, a su attirer en peu de temps un grand nombre d'utilisateurs de tous âges.

Au sein de chaque Land, la taille des fonds est très différente d'une bibliothèque à l'autre et va de 2 000 documents dans les bibliothèques municipales gérées bénévolement jusqu'à un volume situé entre un à trois millions dans quelques réseaux de bibliothèques de grandes villes (Berlin, Brême, Duisbourg, Francfort-sur-le-Main, Hanovre, Cologne, Lübeck, Munich, etc.) La plupart des bibliothèques des grandes villes (de plus de 100 000 habitants) peuvent offrir à leurs lecteurs entre 150 000 et un million de documents. Seul un nombre réduit de bibliothèques atteint la proportion de deux documents par habitant préconisée dans les plans bibliothéconomiques. En 2009, les autorités de tutelle des bibliothèques de lecture publique ont dépensé en moyenne 1,19 euros par personne pour l'acquisition de nouveaux ouvrages et de nouveaux médias. (En 2001, on atteignait en moyenne 1,20 euros et en 2005, 1,09 euros).

En 2009, une bibliothèque municipale type en Allemagne, gérée par un titulaire et du professionnel qualifié, présente en moyenne les caractéristiques suivantes (selon le DBS) :

- superficie : 400 m²
- 28 000 volumes
- environ 3,3 postes occupés
- une zone de rayonnement d'environ 20 000 habitants
- 18 heures d'ouverture hebdomadaires
- une offre de 1,4 volume par habitant, 32 abonnements à des revues, 1 PC avec accès à Internet
- presque une manifestation chaque semaine, surtout pour les enfants et les scolaires
- 15% des habitants sont des utilisateurs actifs (la plupart ont moins de 18 ans)
- environ deux tiers des habitants ont déjà visité la bibliothèque
- 32 000 visiteurs par an
- prêt de 4,5 volumes par habitant par an
- la recette des prêts est égale à 3 fois la valeur des fonds
- financement public à hauteur de 95%
- institution culturelle enregistrant la meilleure fréquentation de la commune

Les horaires d'ouverture hebdomadaires varient d'une bibliothèque à l'autre : alors que la plupart des bibliothèques dirigées bénévolement dans des municipalités de moins de 5 000 habitants ne sont souvent ouvertes que de quatre à huit heures, les bibliothèques de petites et moyennes villes jusqu'à 50 000 habitants dirigées professionnellement offrent déjà des horaires d'ouverture comptant 10 à 25 heures. La plupart des bibliothèques de grande ville sont ouvertes pendant plus de quarante heures par semaine en moyenne. Mises à part de nombreuses bibliothèques sous tutelle ecclésiastique, les bibliothèques municipales de lecture publique sont fermées le dimanche.

Généralement, les collections de la bibliothèque de lecture publique sont présentées en libre accès soit selon un cadre de classement, soit par centres d'intérêt. Elle est considérée aujourd'hui comme une bibliothèque ouverte à toutes sortes d'usagers et elle met à leur disposition de vastes fonds de documents imprimés ou non correspondant à leurs besoins. Le développement ciblé

d'offres spécifiques à certains groupes d'utilisateurs, en particulier pour des objectifs d'information, a gagné en importance ces dernières années. La plupart des bibliothèques adaptent leur politique documentaire aux demandes actuelles et éliminent de leur fonds les titres non lus, en particulier les exemplaires multiples. Seules quelques bibliothèques des grandes villes ainsi que les bibliothèques municipales scientifiques ont une fonction d'archivage et disposent d'un grand magasin.

La *Zentral- und Landesbibliothek Berlin* (ZLB : bibliothèque centrale et du Land) fait partie des bibliothèques qui, suivant le modèle des anciennes bibliothèques unies, remplissent des fonctions à la fois d'une bibliothèque scientifique et d'une bibliothèque municipale.. Sa particularité est que son fonds est constitué à la fois d'œuvres populaires et d'œuvres très scientifiques. Avec ce concept, l'utilisation a pu être doublée en l'espace de dix ans. La ZLB est une fondation de droit public créée en 1995. Elle est issue de la fusion entre la Berliner Stadtbibliothek (bibliothèque municipale de Berlin) fondée en 1901 et la Amerika-Gedenkbibliothek ouverte en 1954. Elle est le parfait exemple de la réunification allemande et de l'intégration réussie des deux parties de Berlin. La ZLB remplit la fonction d'une Landesbibliothek avec le droit du dépôt légal régional ; elle possède des fonds historiques et des legs et, cela va de soi, la plus grande collection d'ouvrages sur Berlin au monde. Avec plus de 3,5 millions de volumes sous forme numérisée ou imprimée, elle contribue à pourvoir les habitants de Berlin en littérature, notamment scientifique, et elle fait office d'organisme de coordination pour les bibliothèques municipales de Berlin.

Aujourd'hui, les bibliothèques de lecture publique des grandes villes sont le plus souvent organisées en un réseau de bibliothèques composées d'une bibliothèque centrale et de plusieurs annexes situées dans les différents quartiers de la ville. Ce réseau peut posséder en outre des équipements spéciaux indépendants ou intégrés à l'un des sites, par exemple une bibliothèque pour enfants ou adolescents, une bibliothèque scolaire combinée, une bibliothèque-discothèque, une artothèque ou un bibliobus. Dans quelques rares cas, on y trouve également une bibliothèque pour les patients des hôpitaux ou bien une bibliothèque pour les prisonniers des établissements pénitenciers.

Les bibliobus, qui font des tournées avec trois à six mille documents, ne sont pas seulement mis en place dans les banlieues des grandes villes, mais aussi dans les régions rurales peu peuplées. Quatre-vingt-onze « bibliothèques mobiles » totalisant environ 110 bus sont actuellement en activité en remplacement ou en complément des bibliothèques fixes. Leur fréquentation reste depuis des années à un niveau constant, alors que le nombre des véhicules a constamment diminué (il y avait encore 150 véhicules en 1995). Tout comme dans les bibliothèques fixes, les bibliobus servent activement à la promotion de la lecture grâce à des visites guidées, des heures de lecture en complément des cours, des projets thématiques pour les enfants des écoles maternelles et primaires. Dans le bus, qui s'arrête devant l'école à dates fixes, les enfants et les adolescents ont la possibilité d'apprendre, mais surtout d'écouter des histoires, de jouer et de peindre pour qu'ils prennent plaisir à la recherche d'informations et à la fréquentation des bibliothèques.

Face aux 3 293 bibliothèques municipales (déclarées en 2012) gérées par un titulaire à temps plein déclarées (y compris les annexes), on trouve 6 173 bibliothèques de lecture publique dirigées par un titulaire à temps partiel ou bénévolement, dont 2 053 financées par les municipalités et 4 089 sous tutelle ecclésiastique. En 2012, selon la DBS, les petites bibliothèques bénévoles financées par les communes ou les églises employaient 50 459 personnes alors que l'on chiffre à 11 259 le nombre d'emplois dans les bibliothèques dirigées par un titulaire. Environ 78 % (=96,2 millions d'unités d'emprunt) des 341,2 millions de documents constituant

l'ensemble du fonds des bibliothèques se trouvent dans les bibliothèques gérées « professionnellement », dans lesquelles environ 377,2 millions d'emprunts annuels, c'est-à-dire près de 90,5 % des 377,2 millions d'emprunts annuels sont effectués.

En 2012, selon la DBS, environ 101,3 millions d'euros (92 millions en 2001, 89 millions en 2005, 878,1 millions en 2009) furent dépensés pour l'acquisition de livres et de médias, dont 15°% par les bibliothèques administrées bénévolement. Toujours en 2012, environ 906,0 millions d'euros (878,1 millions en 2009) furent accordés aux bibliothèques de lecture publique pour les dépenses de fonctionnement et de personnel, dont 546,5 millions (516,4 millions en 2009) pour le personnel. En moyenne, les bibliothèques de lecture publique disposent de 1,5 unités documentaires par habitant (sur les 81,759 millions d'habitants que compte l'Allemagne) Le nombre total d'emprunts s'élève 3 unités documentaires en moyenne par habitant.

Land	Population au 31/12/2009	Nombre des bibliothèques enregistrées (localisations)	Fonds documentaire total	Emprunts	Dépenses d'acquisition (en €)	Animations, expositions, visites	Visiteurs de la bibliothèque
Bade-Wurtemberg	10.512.000	1.257	17.635.000	53.182.000	18.098.000	49.000	19.296.000
Bavière	12.443.000	2.011	22.967.000	67.458.000	18.270.000	50.000	25.050.000
Berlin	3.415.000	91	3.669.000	18.155.000	3.389.000	26.000	7.103.000
Brandebourg	2.453.000	258	4.388.000	9.132.000	2.307.000	11.000	2.599.000
Brême	652.000	13	718.000	4.307.000	1.194.000	2.000	1.358.000
Hambourg	1.718.000	40	1.839.000	14.488.000	3.356.000	10.000	2.352.000
Hesse	5.994.000	717	7.242.000	18.895.000	5.222.000	21.000	7.042.000
Mecklembourg Poméranie - occidentale	1.607.000	108	2.287.000	4.705.000	1.522.000	5.000	1.582.000
Basse-Saxe	7.774.000	1.001	10.728.000	31.558.000	8.344.000	34.000	9.593.000
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	17.545.000	1.854	24.251.000	77.615.000	22.603.000	65.000	27.375.000
Rhénanie - Palatinat	3.990.000	704	5.092.000	11.208.000	3.689.000	14.000	3.071.000
Sarre	998.000	115	1.004.000	1.955.000	601.000	2.000	577.000
Saxe	4.054.000	575	8.214.000	22.527.000	4.632.000	17.000	6.715.000
Saxe-Anhalt	2.277.000	268	3.806.000	7.046.000	1.467.000	9.000	2.177.000
Schleswig - Holstein	2.802.000	164	4.972.000	17.277.000	4.827.000	7.000	3.273.000
Thuringe	2.235.000	299	4.281.000	7.642.000	1.720.000	9.000	2.724.000
Total RFA	80.469.000	9.475	123.093.000	367.150.000	96.024.222	331.000	121.887.000

Statistique générale : bibliothèques de lecture publique 2012 (bibliothèques municipales et ecclésiastiques, gérées par un titulaire ou bénévolement): vue d'ensemble par Land – dans la mesure où les données ont été relevées. Source : Deutsche Bibliotheksstatistik (Statistiques des bibliothèques allemandes), État au 31/12/2012

***Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken* (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique)**

Pour le soutien et le conseil des bibliothèques municipales, les Länder ont mis en place au niveau de la région ou du Land des *Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken* (Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique), appelées aussi *Staatliche Büchereistellen*, *Büchereizentralen* ou *Landesfachstellen für Öffentliche Büchereien*. Les premières ont vu le jour autour de la Première Guerre mondiale, la plupart après 1949. Certes, le financement des bibliothèques municipales est du domaine de compétence des municipalités, mais les Länder, en raison de leur souveraineté en matière culturelle et éducative, sont chargés de contribuer à la mise en place et au développement d'un réseau efficace d'institutions publiques d'information.

La mission des quelque 27 *Staatliche Fachstellen* en Allemagne est de soutenir les communes dans la construction de bibliothèques conformes aux normes actuelles, de contribuer au développement de réseaux de bibliothèques performants, de conseiller les autorités publiques pour toute question concernant les bibliothèques de lecture publique, et de fournir une assistance pratique aux bibliothèques en cas de besoin. Les *Fachstellen* doivent encourager la création de nouvelles bibliothèques et l'élargissement des bibliothèques existantes, elles sont associées à la mise en place de bibliobus et à la planification de nouveaux bâtiments, elles incitent à la mise en œuvre des nouveaux médias et des nouvelles technologies et elles soutiennent les actions des bibliothèques dans les domaines des relations publiques, de la formation continue des employés et de la promotion de la lecture et de la littérature, etc. Elles sont également chargées de faire prendre conscience aux instances politiques et à la société que les bibliothèques de lecture publique sont indispensables à la société de l'information moderne.

Une partie essentielle de leurs fonctions est de rééquilibrer les différences régionales et de réduire progressivement le clivage ville-campagne, qui désavantage les habitants des régions rurales en ce qui concerne les offres d'information et l'accès aux documents. Les services des *Fachstellen*, qui diffèrent fortement d'un Land à l'autre, profitent donc en règle générale aux bibliothèques de lecture publique dans les petites et moyennes municipalités ainsi qu'aux bibliothèques scolaires.

Les *Fachstellen* ont créé en 1952 un comité fédéral important sous forme d'un groupement de travail nommé depuis 2007 « *Fachkonferenz der Bibliothekfachstellen in Deutschland* ». Cette coopération se veut un forum pour l'échange national d'expériences et pour la défense des intérêts communs. Les sessions annuelles, appelées également « *Fachkonferenz* », sont le cadre de formations et permettent la coordination interrégionale de nouvelles mesures et de nouveaux concepts. Parallèlement, le portail « *Fachstellen-Server* » offre une autre possibilité d'accès à l'information professionnelle générale grâce à la présentation de documents importants sur des questions touchant les bibliothèques et les *Fachstellen*. En raison de l'absence d'un bureau de

coordination centrale pour les bibliothèques de lecture publique, les Fachstellen et leurs services ont acquis une portée nationale.

Les bibliothèques confessionnelles de lecture publique

Environ la moitié des communes en Allemagne disposent d'au moins une bibliothèque publique. Mais seules 5 133 (déclarées) sont des bibliothèques municipales, les autres, part non négligeable, étant catholiques (pour 3 428 d'entre elles), protestantes (812) ou placées sous une autre tutelle. La grande majorité des bibliothèques confessionnelles se trouvent dans les Länder de l'Ouest. Malgré le nombre élevé de ces institutions religieuses, leurs fonds, leurs budgets d'acquisition et leurs nombres de prêts sont nettement inférieurs à ceux des institutions municipales, sans parler des heures d'ouvertures et des frais de personnel. Plus de 98% des bibliothèques confessionnelles de lecture publique fonctionnent avec des bénévoles. Elles jouent cependant un rôle important pour la documentation et la promotion de la lecture auprès des enfants et des adolescents dans les communes sans bibliothèque municipale. Les Églises catholique et évangélique conçoivent la bibliothéconomie comme une partie intégrante du travail paroissial et comme de l'action culturelle. La bibliothèque confessionnelle de lecture publique doit être un lieu de communication et d'orientation en matière de questions d'ordre religieux, et également servir à la promotion de la lecture et à l'éducation aux médias.

Les organismes qui financent les bibliothèques confessionnelles de lecture publique sont en règle générale les paroisses catholiques ou les communautés religieuses protestantes. Le travail bibliothéconomique catholique est étroitement lié à l'association *Borromäusverein* fondée en 1844 (et au *St. Michaelsbund* en Bavière), à laquelle est rattaché entre autres un service de lectorat et d'aide à l'acquisition de médias à Bonn ; jusqu'à fin 2003, cette association finançait un établissement reconnu de formation pour les bibliothèques de lecture publique et une bibliothèque centrale. Le travail des établissements bibliothécaires confessionnels et des bibliothèques confessionnelles de lecture publique est coordonné par des fédérations. La fédération des bibliothèques protestantes s'appelle *eliport – Das evangelische Literaturportal e.V.* (eliport – le portail protestant de littérature), anciennement le *Deutscher Verband evangelischer Büchereien e. V.* (DveB : Association allemande des bibliothèques protestantes) à Göttingen. Les catholiques ont la *Borromäusverein* à Bonn, et, la *St. Michaelsbund* à Munich. Dans toutes les fédérations, des conférences veillent au respect des standards bibliothéconomiques et promeuvent des innovations.

Secteurs spécifiques des bibliothèques de lecture publique

Les bibliothèques pour enfants et adolescents

Pour la politique sociale et éducative, le travail des bibliothèques avec les enfants et les adolescents est d'une importance capitale – mots clés: promotion de la lecture, offre documentaire, éducation aux médias. C'est pourquoi les bibliothèques de lecture publique accordent une attention toute particulière à ce public cible. Les enfants et les adolescents de moins de 14 ans fréquentent une bibliothèque de manière beaucoup plus assidue que les autres groupes sociaux et bénéficient dans de nombreuses villes d'une propre bibliothèque pour enfants et adolescents ou tout au moins d'une section aménagée spécialement pour eux au sein de la bibliothèque de lecture publique.

Depuis longtemps déjà, une attention particulière est accordée aux 4 - 12 ans et des *Kinderbibliotheken* (bibliothèques pour enfants) ou des *Kinderabteilungen* (sections enfants) leur

sont spécialement destinées. Alors que les fonds pour les jeunes jusqu'à 15 ans se trouvaient jusqu'à maintenant essentiellement dans des bibliothèques combinées pour enfants et adolescents, la tendance de ces dernières années est de mettre en place pour les plus âgés des sections ou des bibliothèques réservées. Il en va de même pour la section enfants. Les jeunes utilisateurs trouvent ici en accès libre non seulement des livres et des revues mais aussi des jeux, des médias audiovisuels, un nombre croissant de médias numériques et un accès à Internet pour jouer, « chatter », apprendre et s'informer. Dans le cadre du programme culturel et promotionnel des bibliothèques publiques, les activités et les manifestations pour les enfants occupent une large place. En 2009, parmi les plus de 304 000 manifestations organisées dans les bibliothèques de lecture publiques en Allemagne, environ 70% étaient destinées aux jeunes de quatre à seize ans.

Malgré la palette des offres pour les adolescents, il est aujourd'hui difficile pour de nombreuses bibliothèques de lecture publique de fidéliser ce groupe d'utilisateurs – en particulier les jeunes âgés de treize à seize ans. Pour les attirer dans leurs installations, les bibliothèques leur proposent des documents et des manifestations appropriées à leur âge, ainsi que des aménagements attirants au design «cool» et aux couleurs vives. La possibilité souvent offerte aux jeunes adultes de participer à la sélection des documents ou à l'aménagement des salles est également une occasion pour réveiller leur intérêt pour la bibliothèque.

Les bibliothèques scolaires

La collaboration avec les écoles ou avec les bibliothèques scolaires illustre de manière particulièrement claire le rôle éducatif des bibliothèques de lecture publique. Il existe deux sortes de bibliothèques scolaires. D'une part celles qui font partie intégrante de l'école, souvent appelée *Mediothek*, d'autre part les bibliothèques dites «combinées», succursales d'un réseau de bibliothèques. Une forte majorité des bibliothèques scolaires font partie du premier type mais, contrairement aux bibliothèques du second type, elles sont rarement dirigées par un titulaire. Elles mettent à la disposition des professeurs et des élèves des livres et d'autres documents destinés à soutenir l'enseignement et l'apprentissage, mais elles possèdent également un fonds tout aussi apprécié en littérature jeunesse et des ouvrages de référence imprimés et numériques. La bibliothèque est non seulement un lieu d'apprentissage qui s'efforce de transmettre des compétences pour la stratégie de recherche d'information et l'utilisation des nouvelles technologies, elle veut également encourager la motivation et le plaisir de lire.

Malgré l'importance reconnue des bibliothèques scolaires au sein de la politique en matière d'éducation, renforcée en l'an 2000 par le manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques scolaires, l'aménagement, l'équipement et l'encadrement des bibliothèques sont insatisfaisants dans de nombreuses écoles en RFA ; quand bien même une école possède une bibliothèque, celle-ci se situe généralement en dessous des standards internationaux habituels. Selon ces critères, seulement 18-20% environ des quelque 43 600 écoles en Allemagne disposent d'une bibliothèque scolaire adéquate, ce qui représente environ 8 500 institutions. Au mieux, 2 500 écoles (5%) bénéficient d'une bibliothèque convenablement équipée ; et dans la majorité des cas, il manque du personnel qualifié en bibliothéconomie. Les causes principales de ces déficits reposent dans le manque de directives politiques, institutionnelles et légales et dans la confusion quant à la responsabilité des bibliothèques scolaires.

La situation est particulièrement critique dans les écoles primaires, les Hauptschulen, et les Realschulen, qui ne disposent que rarement d'une bibliothèque scolaire. À la rigueur, on peut parler d'un nombre suffisant dans les Gymnasien. Dans quelques cas seulement, notamment dans

les Gymnasien et les Gesamtschulen et Ganztagschulen, les recommandations quant à la superficie et au fonds sont respectées.

Les mauvais résultats des élèves allemands lors de l'étude comparative internationale des performances des élèves (Études PISA 2000 et 2010 de l'OCDE – *Programme for International Student Assessment*) mettent en lumière à quel point les bibliothèques scolaires sont négligées par les responsables politiques du système éducatif ; depuis lors, un changement se met lentement en marche et des résultats positifs peuvent être enregistrés à certains endroits seulement. Selon l'étude PISA 2010, malgré de nombreux efforts, l'Allemagne, nation de l'industrie et de la culture, stagne au milieu du classement des soixante-cinq pays en matière de lecture et de compréhension de texte chez les jeunes de quinze ans. Cette tranche d'âge a amélioré ses compétences de lecture de treize points par rapport à l'année 2000, pour atteindre 497 points. Mais en somme, l'écart avec les pays ayant le mieux réussi reste énorme. Des élèves en Corée du Sud (539 points), en Finlande (536) et au Japon (520) ont une avance de presque deux années scolaires par rapport aux élèves allemands. Des enseignants et des responsables de la politique éducative réclament d'urgence de nouvelles mesures de soutien de l'État et des Länder dans les écoles et dans les autres établissements de formation tels les écoles maternelles, les bibliothèques et les universités populaires.

Un petit tiers des bibliothèques scolaires est encadré par la bibliothèque de lecture publique locale en tant qu'annexe combinée et ouverte au public située dans un centre scolaire. Plus de deux tiers sont placées sous l'unique responsabilité et l'unique financement de l'école et de son autorité de tutelle municipale. Aujourd'hui, des formes variées de coopération entre la bibliothèque municipale, l'école et la bibliothèque scolaire sont possibles. Dans son projet national « *Bibliothek und Schule* » (Bibliothèque et École), la Fondation Bertelsmann documente les différentes réalisations dans ce domaine. Dans quelques grandes villes, des *Schulbibliothekarische Arbeitsstellen* (Ateliers de réflexion sur les bibliothèques scolaires) ont été créés comme sections de la bibliothèque municipale ou de la *Staatliche Büchereistelle* (Flensburg, Francfort-sur-le-Main, Hambourg, Cologne, Wiesbaden, Wetzlar). En raison de l'importance croissante d'Internet et des médias audiovisuels et numériques pour l'enseignement, la coopération s'est également intensifiée avec les archives photographiques de la ville ou du canton et les centres multimédias du Land.

Des programmes de soutien, financés en partie par l'État fédéral, en partie par des entreprises privées, ont accéléré l'équipement des bibliothèques scolaires en ordinateurs et en accès à Internet. On a pu noter un progrès appréciable de la situation des bibliothèques scolaires à partir de 2002, lorsque les Länder ont accéléré le développement de Ganztagschulen avec l'aide de subventions de l'État. Les bibliothèques sont alors devenues le point de mire en vue d'améliorer l'encouragement à la lecture. Dans le même temps, dans neuf Länder, les sections régionales de la dbv ont pu rendre obligatoire le partenariat entre la bibliothèque de lecture publique et l'école grâce à des accords de coopération avec les ministères de l'éducation. La discussion politique sur l'importance du travail des bibliothèques et sur le rôle des compétences en matière de lecture et d'utilisation des nouveaux médias s'en est vue renforcée. Entre 2004 et 2007, le programme fédéral « *Initiative Bildung und Betreuung (IZZB)* » (Initiative formation et encadrement), en injectant environ six milliards d'euros au profit des Länder, créa une impulsion positive. Cependant, de nombreux experts déplorent que le changement de la constitution dans le cadre de la réforme du fédéralisme de 2006 proscrive les programmes de soutien de l'État fédéral au profit des Länder et des municipalités dans les domaines culturels et éducatifs.

Le travail des bibliothèques pour des groupes particuliers d'utilisateurs

Le travail des bibliothèques pour des groupes particuliers d'utilisateurs, parfois appelé aussi *travail social des bibliothèques* et plus souvent *travail des bibliothèques pour des groupes ciblés* s'adresse, grâce à des offres ciblées, à des personnes qui sont défavorisées d'une quelconque manière ou qui se trouvent dans une situation de vie particulière. Ce travail compte parmi les domaines qui ont été le plus durement touchés depuis les années 1990 par les mesures d'économie des organismes de tutelle publics ou religieux. Grâce à la revalorisation des thèmes multiculturels et démographiques dans la discussion politique, ce secteur semble être revalorisé depuis peu. Beaucoup de spécialistes réclament aujourd'hui une accélération généralisée de la reconnaissance sociale et politique de ces missions par un soutien financier amélioré. À l'origine, le travail consistait en des actions comme le «service de livres sur roues», offrant des livraisons de livres au domicile des personnes handicapées ou au chevet des malades, plus tard s'ajouta le service auprès des prisonniers dans les établissements pénitenciers. Elle s'est maintenant étendue de manière évidente : parmi les personnes dans des situations de vie particulières, les seniors, les désavantagés sociaux ou physiques, et les personnes issues de l'immigration occupent une place de plus en plus importante et les services et les offres documentaires des bibliothèques doivent les prendre en compte.

Seule une petite douzaine de *Blindenbibliotheken* (bibliothèques pour aveugles), institutions pour la plupart privées et gérées sur une base associative, sont à la disposition des quelque 164 000 personnes aveugles en Allemagne pour répondre à leur besoin de documentation et d'information. Avec quelques associations, elles produisent et prêtent des livres, des revues et textes au format audio ou en braille. Leur fonds total compte environ 230 000 supports sonores (cassettes ou CD de littérature enregistrée au format DAISY) et environ 160 000 livres, revues et partitions en braille. DAISY est le nom d'une norme internationale pour documents multimédia et l'abréviation de Digital Accessible Information SYstem. La modalité de prêt la plus usuelle pour les aveugles reste l'envoi gratuit par courrier. Des institutions religieuses, des sections pour aveugles dans quelques bibliothèques de grande ville, des synthétiseurs vocaux (par exemple à la Deutsche Nationalbibliothek) viennent compléter l'offre des bibliothèques pour aveugles. Dans l'espace germanophone, les bibliothèques et associations se sont regroupées dans la *Mediengesellschaft für blinde und sehbehinderte Menschen* (Medibus : société des médias pour des personnes aveugles et malvoyantes).

En 2009, 33 % des quelque 2 090 hôpitaux et cliniques de l'Allemagne étaient gérés par l'État, 39 % par des organismes d'utilité publique, et 28 % par des entreprises privées. Le nombre des cliniques privées est en hausse. Parmi elles, 287 (environ 14 %) possèdent une bibliothèque pour les patients qui propose des ouvrages et d'autres documents aux malades hospitalisés, mais aussi au personnel de l'hôpital. Avec un fonds de 6 000 à 8 000 documents en moyenne et leurs services, ces bibliothèques sont destinées à contribuer à la fois à la guérison des patients en participant à la satisfaction de tous leurs besoins et à répondre au besoin d'information concernant les maladies. Les directives sur les bibliothèques des patients fournissent une base professionnelle importante pour les activités bibliothéconomiques dans les hôpitaux. Ces bibliothèques représentent un critère de qualité important au vu des mesures législatives sur l'assurance qualité et la certification des hôpitaux qui en découle.

Il faut bien distinguer les bibliothèques pour les patients, qui appartiennent toutes sans exception au domaine des bibliothèques de lecture publique, et les *medizinische Fachbibliotheken* (bibliothèques spécialisées en médecine), qui sont des bibliothèques spécialisées scientifiques à la disposition des médecins des cliniques et du personnel soignant. Pour ces dernières, des standards

ont été établis en 2004 décrivant leur mission, les pré-requis d'espace, de personnel, les ressources financières, etc.

De petites bibliothèques de prison, possédant en moyenne 2 500 documents, existent dans la plupart des 220 établissements pénitentiaires, placés en Allemagne sous la responsabilité des Länder. Les bibliothèques de prison doivent servir au divertissement et à la formation continue et faciliter l'intégration des délinquants dans le monde du travail et dans la société après leur libération. Le taux d'utilisation de 70% témoigne de l'importance de ces bibliothèques. Dans quelques Länder seulement, on y emploie du personnel qualifié, secondé par les prisonniers. Les échanges professionnels entre ces bibliothèques se font dans la section 8 de la dbv. En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, il existe un *Fachstelle für Gefangenenbücherei* (service spécialisé pour bibliothèque de prisonniers) à Münster et à Cologne ; à Hambourg, le *Fachstelle der Bücherhallen* est responsable de la bibliothèque de l'établissement pénitentiaire. En 2007, la bibliothèque de l'établissement pénitentiaire à Münster a été élue « Bibliothèque de l'année ».

Autres bibliothèques

Il existe d'autres bibliothèques tout à fait comparables aux bibliothèques de lecture publique de par leur fonction, mais qui ne sont ouvertes qu'à un cercle restreint d'utilisateurs. Ainsi, l'armée finance non seulement des bibliothèques militaires spécialisées, mais aussi de nombreuses *Truppenbüchereien*, des bibliothèques pour les troupes créées pour la culture générale et le divertissement des soldats et qui proposent donc principalement des documents sonores et des DVD. Les quelque quinze à vingt *Werkbibliotheken* (bibliothèques d'entreprise) existant encore en Allemagne – leur nombre diminue de plus en plus – sont réservées aux employés des entreprises les hébergeant. Elles sont destinées à l'information, à la formation initiale et continue. Il ne faut pas les confondre avec les *firmeneigenen Fachbibliotheken* (centres de documentation des entreprises), créées à des fins de recherche et de développement et qui font partie des bibliothèques spécialisées.

Les centres de documentation

La mise en place planifiée d'un réseau de centres d'information et de documentation commença en Allemagne avec le *Programm der Bundesregierung zur Förderung von Information und Dokumentation 1974 - 1977 (IuD-Programm : Programme du gouvernement fédéral pour la promotion de l'information et de la documentation 1974-1977)*. L'information spécialisée est généralement considérée comme une branche économique qui doit s'affirmer sur le marché. C'est pourquoi la mission du premier programme IuD – et plus encore celle des suivants – fut définie comme une contribution au développement économique plutôt qu'à la promotion scientifique. Les programmes se sont donc spécialisés depuis le début dans les domaines porteurs des sciences de la nature et des sciences appliquées.

Le résultat le plus important du programme IuD, qui eut également des répercussions sur les bibliothèques, fut la création des *Fachinformationssysteme* (FIS : Réseaux d'information spécialisée) constitués de *Fachinformationszentren* (FIZ : Centres d'information spécialisée) issus de la fusion d'institutions existantes. Le développement de bases de données spécifiques et la multiplication des sources de références bibliographiques accélérèrent la demande en documentation spécialisée, notamment en articles de revues. Auparavant, les FIZ avaient recours aux *Zentrale Fachbibliotheken* pour obtenir les documents qu'ils recensaient. Aujourd'hui, ils utilisent les circuits de distribution électroniques pour fournir eux-mêmes une partie des

documents. Comme l'information spécialisée est une marchandise, tous les services proposés, de la recherche à la fourniture de document, sont payants.

La *Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V.* (DGI : Société allemande pour les sciences de l'information et sa pratique), association fondée en 1948, représente une interface importante entre les différents spécialistes de l'information dans les bibliothèques et les centres d'information. Par son travail, elle repère les perspectives des services d'information et indique les nouvelles voies de la gestion du savoir.

Le *FIZ Karlsruhe – Leibniz Institut für Informationsinfrastruktur* (Centre d'information spécialisée de Karlsruhe – Institut Leibniz pour l'infrastructure d'information) créé en 1977 est un institut renommé et exemplaire. C'est un centre de services d'utilité publique chargé par les pouvoirs publics de rendre accessibles des informations scientifiques publiées à travers le monde et de mettre à disposition des services. Son rôle est de soutenir le transfert de connaissances à l'échelle nationale et internationale et la promotion de l'innovation.

Depuis 1983, l'activité principale du FIZ Karlsruhe consiste à gérer le serveur STN International (*Scientific and Technical Information Network*) en Europe. STN International est l'un des services en ligne leaders pour les bases de données pour les sciences et les brevets : avec ses 200 bases de données bibliographiques et factuelles, il répertorie environ 800 millions de références structurées, interrogeables sur des réseaux en ligne. Il englobe toutes les disciplines des sciences de la nature et de la technique ainsi que des informations sur les brevets. En coopération avec des bibliothèques partenaires, dont les *Zentrale Fachbibliotheken*, le FIZ peut fournir à ses clients les documents primaires souhaités. Avec KnowEsis, le FIZ Karlsruhe offre une solution « e-science » innovatrice permettant de soutenir l'ensemble du processus de recherche (de l'idée jusqu'à la publication), quel que soit le domaine.

Au début du XXI^e siècle, grâce à la création des *Informationsverbänden* (Groupements pour l'information), un coup d'accélérateur a été donné à l'amélioration de la coopération, notamment entre les *Fachinformationszentren* et les *Zentrale Fachbibliotheken*. L'initiative revient au *Document stratégique* du BMBF publié en 2002 sous le titre « Mettre l'information en réseau – activer le savoir ». Dans ces groupements, des fournisseurs de bases de données, des bibliothèques, et des instituts de recherche coopèrent pour pouvoir développer et exploiter ensemble des services de fourniture de documents et d'information dans un domaine particulier. En tant qu'acteur dans le domaine de la fourniture professionnelle de documents scientifiques en texte intégral, ils offrent à leurs clients la possibilité de commander du matériel par souscription – également du matériel publié par des maisons d'édition commerciales – ou de l'utiliser selon le système pay-per-view. Jusqu'à présent, outre le FIZ Karlsruhe et le DIMDI (Cologne), d'autres institutions des domaines de la technique (Francfort-sur-le-Main), de la chimie (Berlin), du génie civil (Stuttgart), de l'agronomie (Bonn), du droit et de la psychologie (les deux à Sarrebruck) ont vu le jour en tant que *Informationsverbände*. Elles forment avec les *Virtuellen Fachbibliotheken* et la bibliothèque électronique de périodiques le noyau d'un portail scientifique national.

L'univers de l'information spécialisée est actuellement toujours en mutation. En 2009, la *Gemeinsame Wissenschaftskonferenz des Bundes und der Länder* (GWK : conférence scientifique commune de l'État et des Länder) a chargé la *Leibniz-Gemeinschaft* d'élaborer un concept pour l'infrastructure des informations spécialisées. En 2012, le « KII-Gesamtkonzept » a défini les huit principaux domaines nécessitant à l'heure actuelle et dans le futur des actions pour faire évoluer l'infrastructure des informations en Allemagne. Les bibliothèques de l'enseignement supérieur ont également validé ces domaines, qui sont les suivants : licence, hébergement/archivage de longue durée, matériel non textuel, rétronumérisation/patrimoine

culturel, environnements de recherche virtuels, libre accès, décryptage des informations/formation.

4. Les métiers et les associations

Organisation(s) du paysage bibliothéconomique

Les métiers des bibliothèques

Qu'ils travaillent dans une bibliothèque universitaire, dans une bibliothèque scolaire ou dans une bibliothèque spécialisée d'une entreprise, les bibliothécaires sont des professionnels du transfert de l'information et de la gestion du « savoir » en tant que matière première. L'ensemble de leurs missions consistant à collecter, gérer, répertorier et diffuser toute sorte de documents fait d'eux des partenaires professionnels dans les domaines des médias et de l'information. Aujourd'hui déjà, pâle vision du futur, ils naviguent dans les réseaux de données et ils répertorient des informations électroniques dont ils assurent la qualité et la pertinence.

En Allemagne, la palette des fonctions du travail en bibliothèques s'est considérablement élargie en réponse aux nouvelles exigences des usagers. L'évolution rapide des techniques de l'information et de la communication n'en est pas l'unique cause. Les attentes des usagers actuels des bibliothèques quant à la médiation des documents et quant aux services de renseignements et d'information n'ont plus grand-chose à voir avec les questions et les besoins d'il y a vingt ou trente ans. Cette attente résulte sûrement de l'augmentation de la conscience démocratique des citoyens, qui exigent avec raison que la bibliothèque d'aujourd'hui soit un centre de services convivial, compétent et moderne.

Les métiers des secteurs de l'information, de la documentation et des médias modernes ont gagné en importance et en ampleur ces dernières décennies. Ils englobent, outre les métiers de bibliothécaire, ceux de gestionnaires de l'information, de documentaliste, d'archiviste, de *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* (employé spécialisé pour les centres multimédia et les centres d'information) et de courtier en information (information broker). Leurs missions se rapprochent de plus en plus, même si des différences subsistent : alors que les courtiers en information manient la « marchandise information », qu'ils se procurent à des fins commerciales grâce à des réseaux de données, les documentalistes s'appliquent dans les centres de documentation à répertorier et à dépouiller de façon optimale les données provenant de l'économie, de la recherche et de la technique en vue de produire une information actuelle ; les archivistes sont, quant à eux, pour la plupart employés dans les archives communales et étatiques à la conservation et l'inventaire des témoignages et des sources du passé, et les *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* ont été récemment intégrés dans les bibliothèques, les agences photographiques, les archives et les centres d'information avec des fonctions d'assistance quelle que soit la branche dans laquelle ils travaillent. Entre ces quatre groupes professionnels, les bibliothécaires et les gestionnaires de l'information (avec des diplômes de bachelor et de master) constituent un maillon indispensable grâce aux fonds documentaires et aux services offerts par les différents types de bibliothèques.

Aujourd'hui, plus de 23 000 professionnels diplômés travaillent en Allemagne dans l'environnement large des bibliothèques comme employés. De plus, environ 50 000 personnes travaillent comme bénévoles ou dans le cadre d'un emploi secondaire dans des petites bibliothèques de lecture publique ou des bibliothèques scolaires financées par la commune ou par l'église. Des formations et des cours spécifiques offerts par les Bibliotheksfachstellen des Länder et des Églises leur permettent d'acquérir les compétences pratiques nécessaires à l'organisation d'une bibliothèque.

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication et le passage vers la société de l'information et de services ont transformé le paysage professionnel bibliothéconomique de manière profonde, en Allemagne comme ailleurs. Ce changement s'accompagne d'un rapprochement visible des métiers, qu'ils aient été autrefois proches ou classés dans des branches différentes, et a permis la création de nouveaux secteurs d'emploi, notamment dans les domaines de la publication électronique, de l'industrie du multimédia et de la culture ou du design multimédia.

Dans l'ensemble, le marché de l'emploi allemand offre aux spécialistes de l'information des perspectives de plus en plus intéressantes quand les candidats sont mobiles géographiquement, flexibles et recherchent la performance. Il est important qu'ils aient accumulé de l'expérience par des stages, des projets personnels ou des emplois étudiants, qu'ils soient à l'aise avec les nouvelles formes de contrat de travail et d'entreprise, et surtout qu'ils puissent faire preuve de connaissances approfondies dans la mise en œuvre de bases de données, des technologies Internet et des systèmes d'information numériques. Néanmoins, les pronostics quantitatifs précis pour le marché de l'emploi des spécialistes de l'information se sont révélés en règle générale très peu fiables.

La formation professionnelle s'est fait l'écho du rapprochement entre les différents métiers de l'information alors que les différentes filières étaient traditionnellement très démarquées : pendant des décennies, la séparation des filières ÖB (bibliothèques de lecture publique) et WB (bibliothèques scientifiques), mais aussi la séparation des tâches des bibliothécaires et des documentalistes ont marqué l'image des métiers documentaires. Le paysage professionnel du personnel des bibliothèques était lui-même subdivisé et finement structuré.

La raison fondamentale de cette séparation n'est pas à chercher dans la structure du paysage bibliothéconomique allemand. Elle réside plutôt dans le droit du travail et dans l'organisation des carrières. Depuis que les bibliothécaires dits « scientifiques » ont un statut de fonctionnaire, c'est-à-dire depuis la fin du XIXe siècle, les hiérarchies et leurs règlements et non des critères liés à la clientèle et aux services déterminaient la définition des postes et le besoin de démarcation correspondant.

Au début du XXIe siècle, la différence entre les filières s'efface de plus en plus au profit d'une distinction des bibliothèques et de leur personnel fondée sur leur ordre de grandeur, leur public cible, leur niveau de qualification et également sur les performances des bibliothèques et l'ampleur des services qu'elles proposent. La définition future des métiers et des formations professionnelles reposera sur des qualifications clés, des capacités et des compétences globales, communes à toutes les branches et qui seront exigées de tous les employés des bibliothèques.

Dans les bibliothèques financées par des fonds publics, le statut du personnel qualifié est soit « employé de la fonction publique » (autrefois agent ou travailleur), soit fonctionnaire. Les bibliothécaires fonctionnaires assument un engagement de service et de fidélité vis-à-vis de leur employeur et sont rétribués selon les lois de l'État fédéral ou du Land. Les agents employés sont rémunérés sur la base du droit privé ; pour eux s'appliquait jusqu'à peu le *Bundesangestelltentarif* (BAT), grille salariale établie par la négociation collective entre les syndicats et les employeurs publics, qui est remplacée peu à peu depuis fin 2006 au sein des municipalités et de l'État par le *Tarifvertrag Öffentlicher Dienst* (TVöD : grille salariale du service public) et dans les Länder par les *Tarifvertrag der Länder* (TV-L : grille salariale des Länder). La hiérarchie dans les grilles de rémunération du TVöD et du TV-L se calcule sur l'échelon de traitement des fonctionnaires.

Dans la fonction publique en général, les fonctionnaires sont classés en quatre catégories : « *Einfacher Dienst* » (service simple), « *Mittlerer Dienst* » (service intermédiaire), « *Gehobener*

Dienst » (service élevé), « *Höherer Dienst* » (service supérieur). Le classement des employés est similaire. La rétribution ou rémunération du personnel des bibliothèques s'aligne sur ces catégories. L'affectation à telle ou telle catégorie dépend de la formation antécédente et des caractéristiques du poste. Il en va de même pour les employés des organisations ecclésiastiques. En revanche, le personnel des bibliothèques des entreprises de droit privé est en règle générale régi par des contrats de droit privé qui sont négociés individuellement; la rémunération ne s'aligne que de temps en temps sur les tarifs du secteur public.

À propos de l'histoire de la formation professionnelle de bibliothécaire

La formation des bibliothécaires et des autres professions similaires subit depuis deux décennies des changements permanents – vouloir en présenter ici un aperçu adéquat serait utopique. Ces transformations expriment d'une part la volonté politique d'adapter les formations aux évolutions actuelles, notamment à l'échelle européenne, et d'en moderniser les contenus. Mais elles montrent également les indécisions des décideurs politiques qui, talonnés par la contrainte de minimiser les coûts, voient la solution miracle dans la fusion des établissements de formation et dans la création d'unités de plus en plus grosses.

Il existe en Allemagne une véritable formation pour le métier de bibliothécaire depuis la fin du XIXe siècle. En 1893, un décret du gouvernement prussien prescrivit une formation professionnelle et fixa son contenu : les diplômés universitaires aspirant au métier de bibliothécaire devaient suivre une formation spéciale post-diplôme. La formation de *Referendar*, considérée pendant des décennies comme le cursus normal pour les bibliothécaires scientifiques et existant encore dans quelques Länder, s'appuie sur ce règlement prussien ainsi que sur un décret bavarois de 1905. La formation de bibliothécaire sur laquelle se basent la plupart des cursus des *Fachhochschulen* débuta en 1914 avec la création de la première *Bibliotheksschule* (École des Bibliothèques) à Leipzig.

A cause de la partition en deux États, le développement de la formation des bibliothécaires en Allemagne a été très hétérogène et à l'ouest notamment, il a été fortement marqué par les structures fédérales et la différenciation des branches. Après la réunification, l'aménagement et le remaniement des contenus des cursus d'étude et de formation sont restés très disparates. La formation des bibliothécaires présente une image passablement variée, cependant, un canon de thèmes et de domaines d'apprentissage homogène forme un tronc commun aux différents cursus : parmi les contenus standards citons par exemple l'économie d'entreprise, le marketing et la gestion des bibliothèques, l'utilisation des bases de données et d'Internet, les stratégies de recherche, les technologies de l'information et des communications, les services d'information, l'orientation service et client ainsi que le marché littéraire et documentaire. Les efforts pour rester proche des réalités de la profession et offrir de nombreux cours pratiques sont restés également une des caractéristiques déterminantes de tous les cursus.

La formation de bibliothécaire et les établissements de formation en Allemagne

Dans la pratique, la hiérarchie rencontrée aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques scientifiques et dans de grandes bibliothèques de lecture publique compte quatre niveaux définis à partir des domaines de compétence : à côté des bibliothécaires scientifiques possédant un diplôme universitaire (*Höherer Dienst* / Master) et des bibliothécaires / gestionnaires de l'information diplômés de *Fachhochschule* ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur

en sciences appliquées, on trouve des *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* ou *Bibliotheksassistenten (Mittlerer Dienst / FAMI)* ainsi que des employés de bibliothèque formés sur le tas (*Einfacher Dienst*)

- Les bibliothécaires du « *Höherer Dienst* » sont principalement des employés spécialisés diplômés de l'université. En règle générale, ils ont acquis une qualification de bibliothécaire complémentaire à la fin de leurs études. Elle se déroule soit sous la forme d'un cursus d'études de quatre semestres, soit sous la forme d'une formation de deux ans se composant d'un stage dans la fonction publique (*Referendar*, statut de fonctionnaire) et d'un cursus d'études libre (statut d'étudiant). Ces deux qualifications se divisent en théorie et pratique : la partie pratique se déroule dans des bibliothèques scientifiques formatrices, la partie théorique dans un établissement d'enseignement supérieur. La formation de deux ans est sanctionnée par l'examen d'état d'entrée dans la fonction publique supérieure ; le cursus d'études complémentaire alternatif menait auparavant à la qualification de *bibliothécaire scientifique* ou de *Magister Artium (M.A.)*. Depuis 2007/2008, il conduit à l'obtention du « *Master of Library and Information Science* » (MLIS).

Dans les bibliothèques scientifiques, la politique d'acquisition, l'indexation de la littérature spécialisée tout comme l'information et le conseil aux lecteurs, la coordination de l'organisation interne et externe de la bibliothèque ainsi que des tâches de planification et de coopération dans le domaine des nouvelles technologies de l'information sont des tâches typiques du bibliothécaire du « *Höherer Dienst* ». Bon nombre des tâches sont reliées à des fonctions de direction.

- Les études pour devenir bibliothécaire ou gestionnaire de l'information diplômé (d'un bachelor ou d'un master) se déroulent généralement aujourd'hui dans des *Fachhochschulen*. Les anciennes *Bibliotheksschulen* furent peu à peu transformées en *Fachhochschulen* indépendantes ; maintenant elles sont devenues des départements de *Fachhochschulen* plus vastes ou des instituts proposant les cursus correspondants. Alors que la durée des études se situait jusqu'alors entre sept et huit semestres dont plusieurs stages plus ou moins longs ou un semestre de stage, le nouveau cursus de Bachelor ne compte en principe que six ou sept semestres, celui de Master quatre ou trois semestres supplémentaires. Contrairement aux cursus universitaires, l'aspect pratique joue un rôle important dans les Bachelor. Dans la fonction publique, les bibliothécaires détenant la qualification de bibliothécaire diplômé (*Diplom-Bibliothekkar*) ou de Bachelor appartiennent à la catégorie « *Gehobener Dienst* ».
- Les *Fachangestellte für Medien- und Informationsdienste* sont formés à toutes les tâches d'assistantat au cours d'une formation professionnelle d'une durée de trois ans dans des établissements pour l'information et la documentation ; dans la fonction publique, ils appartiennent à la catégorie du « *Mittlerer Dienst* ». L'aspect particulier de cette formation créée en 1999 est l'orientation de ses contenus vers cinq domaines différents : ces employés qualifiés peuvent se spécialiser non seulement dans les bibliothèques, mais aussi dans les archives, les centres d'information et de documentation généraux, les agences photographiques ou les centres de documentation médicale. Des *Berufsbildungsausschüsse* (Commissions pour la formation professionnelle) dans les chambres du commerce et de l'industrie et des autorités compétentes dans les gouvernements des Länder assurent une fonction de conseil et la coordination de ces formations. Un plan cadre et un plan de formation technique (pour les entreprises)

définissent le déroulement, les objectifs et les contenus de la formation scolaire et de l'apprentissage en entreprise. Les pré-requis d'admission pour cette formation ne sont pas définis précisément, la plupart des candidats possèdent cependant le « *Mittlere Reife* » (diplôme d'école secondaire obtenu à la *Realschule*).

		Diplômes
Berlin	Université Humboldt à Berlin : Institut de bibliothéconomie	Bibliothéconomie et sciences de l'information Bachelor (BA) Master (MA) Doctorat
Darmstadt	Fachhochschule de Darmstadt, Campus Dieburg : Département médias (Information science & Engineering)	Sciences de l'information Bachelor of Engineering (BA) Master of Engineering (MA)
Hambourg	Haute école en sciences appliquées de Hambourg : Département information	Bachelor Management des bibliothèques et de l'information (BA) Master sciences de l'information et management
Hanovre	Fachhochschule de Hanovre : Faculté des médias, de l'information et du design ; Département information et communication	Bachelor Gestion de l'information (BA) Master Gestion de l'information et des connaissances Formation continue (MA)
Cologne	Fachhochschule de Cologne : faculté en sciences de l'information et de la communication Institut pour les sciences de l'information	Bachelor bibliothéconomie (BA))Master of Library and Information Science (MLIS)
Leipzig	Haute école en technique, économie et culture (HTWK) Faculté médias	Bibliothéconomie et sciences de l'information (BA) Master (MA)
Munich	Fachhochschule d'administration publique et judiciaire Département archives et bibliothéconomie	Bibliothécaire diplômé (FH) des bibliothèques scientifiques Archiviste diplômé (FH)
Potsdam	Fachhochschule Potsdam Département sciences de l'information	Bachelor gestion bibliothéconomique (BA) Bachelor information et documentation (BA) Master sciences de l'information (MA) Master sciences de l'archivage (MA)
Stuttgart	Haute école des médias (HdM) Faculté Information et communication	Bachelor Management des bibliothèques et de l'information (BA) Master (MA)

Lieux de formation en bibliothéconomie en Allemagne

Il existe différents types d'établissements de formation pour le personnel des bibliothèques :

- des *Berufsschulen*, dans lesquelles la formation pour le métier de *Fachangestellte*, option « bibliothèque » est assurée ;
- des départements de « bibliothéconomie et science de l'information » ou de « sciences de l'information et de la communication » au sein des *Fachhochschulen* publiques ou internes à l'administration ;
- des filières universitaires en bibliothéconomie ; il n'en existe qu'une seule à l'université Humboldt à Berlin au sein de l'*Institut für Bibliothekswissenschaft* (Institut en bibliothéconomie) proposant un cursus à distance post-diplôme et un Bachelor et un Master en cursus direct.

Les études pour les métiers en bibliothéconomie peuvent être suivies dans neuf lieux en Allemagne – voir le graphique des établissements de formation

La formation continue pour le personnel des bibliothèques

La formation continue du personnel des bibliothèques est nécessaire dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie pour pouvoir répondre aux exigences professionnelles croissantes dans le domaine des bibliothèques et de l'information. Pour y parvenir, elle doit être conséquente et son contenu bien structuré. L'un de ses objectifs est l'organisation des activités de qualification dans le cadre de la promotion interne du personnel en tant que partie constitutive du management de la bibliothèque.

En Allemagne, il y a de nombreux organismes différents proposant des formations continues pour les bibliothécaires :

- les associations professionnelles dbv, BIB et VDB et leurs antennes ou leurs sections régionales ;
- les bibliothèques à la tête des réseaux ;
- les bibliothèques d'État, d'université et les bibliothèques de Land ;
- les établissements d'enseignement supérieur avec des filières en bibliothéconomie (par exemple à Cologne, à Berlin et à Potsdam) ;
- les Fachstellen publiques ou religieuses ;
- les bibliothèques de grandes villes ;
- les ministères et les administrations ;(par exemple, la base de données de formation continue du site de qualification e-teaching.org) ;
- les chambres de commerce et de l'industrie (pour l'obtention de la qualification de formateur) ;
- la ekz-Bibliotheksservice GmbH ;
- les entreprises, les fondations, les institutions de droit privé, les associations et les fédérations opérant dans le secteur de la formation et de la culture.

L'offre, environ 800 sessions de formation par an, est très riche et diverse. Toutefois, après la dissolution du Deutsches Bibliotheksinstitut en 2002, il manque encore une institution coordinatrice de tous les fournisseurs et une base de données nationale sur les formations. Fin 2005, la *Hochschule für Angewandte Wissenschaften* (Haute école de sciences appliquées) de Hambourg sous le parrainage du KNB a pu réaliser le portail consacré aux formations «Wissen-bringt-weiter» (le savoir mène plus loin).

La coopération institutionnelle en Allemagne

L'autonomie culturelle des Länder et la structure fédérale de l'Allemagne sont responsables du grand nombre de bibliothèques autonomes financées par une large palette d'organismes de tutelle différents. Cette diversité favorise les évolutions spécifiques et les voies créatives. Cependant, l'individualisation recèle également le danger du morcellement. Comme il est impossible pour une bibliothèque isolée de remplir à elle seule l'ensemble de ses missions, les coopérations entre bibliothèques et la mise en place d'institutions avec des fonctions et des services centraux sont d'une importance capitale. Éviter aux bibliothèques de réaliser en divers endroits le même travail et améliorer les performances ne sont pas les seuls objectifs de la coopération ; il s'agit avant tout de contrer le morcellement persistant grâce à des mesures politiques, stratégiques et structurelles adaptées.

Depuis le début du XXe siècle, diverses organisations, institutions et fédérations de dimension nationale ont été créées en Allemagne, qui ont façonné la bibliothéconomie et qui n'ont pas cessé de donner de nouvelles impulsions à l'évolution des bibliothèques. Certaines s'appuient sur une longue tradition.

Le fait que la coopération entre bibliothèques ne soit pas articulée et organisée par l'État apporte avantages et inconvénients. Elle s'accomplit surtout au sein d'associations et de fédérations de droit privé. On distingue ici les associations de personnel et les fédérations d'institutions. Les associations de personnel sont des organisations dans lesquelles des bibliothécaires et d'autres employés de bibliothèques se réunissent pour défendre leurs intérêts professionnels. Elles sont également des forums de discussion professionnelle et un moyen de représentation commune dans l'espace public. Les fédérations d'institutions sont des groupements de bibliothèques, d'institutions en lien avec les bibliothèques et d'organismes de tutelle, dont les objectifs sont de promouvoir les missions communes assumées par les bibliothèques, de développer des standards unifiés et de renforcer la position de la bibliothèque vis-à-vis du pouvoir politique et de la société.

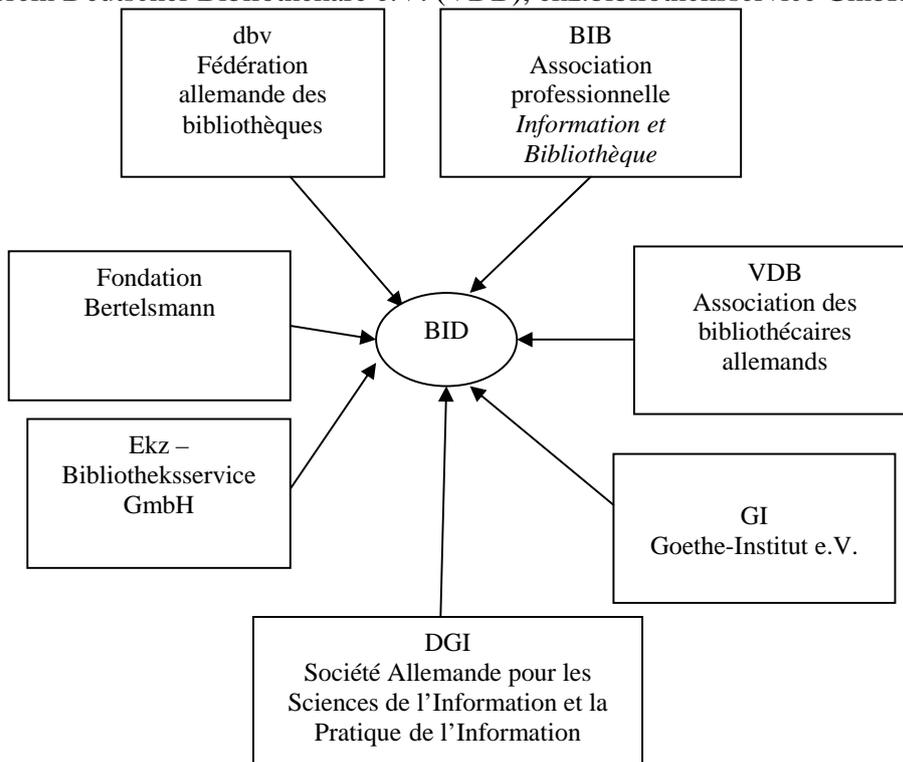
Au milieu des années 1990, les associations de personnel, à l'époque au nombre de quatre, ont tenté sans grand succès de fusionner. Maintenant, il n'en reste que deux, le BIB et la VDB, ainsi que la fédération d'institutions dbv. Mettre en place une structure associative semblable à celle de la Suisse, de la Grande-Bretagne, des États-Unis ou à une échelle internationale de l'IFLA, reste cependant pour de nombreux professionnels l'un des objectifs à long terme du travail associatif en Allemagne.

Les organisations les plus importantes sont aujourd'hui les fédérations et les associations, les institutions et les fondations regroupées sous l'égide de *Bibliothek & Information Deutschland e.V.* (BID : Bibliothèque et information Allemagne). À côté des organisations reposant sur une structure associative, des fondations et des institutions de droit privé jouent depuis quelque temps un rôle important dans la promotion de la bibliothéconomie, par exemple la Fondation Bertelsmann, la *ekz-Bibliotheksservice GmbH* et le *Goethe-Institut*.

La confédération Bibliothek & Information Deutschland e. V. (BID)

Dans les années 1960 et 1970, la création de la *Deutsche Bibliothekskonferenz* (DBK : Conférence allemande des bibliothèques, fondée en 1963) et la publication du *Bibliotheksplan '73* initièrent en Allemagne la définition de pré-requis professionnels et stratégiques uniformes destinés à intensifier la coopération et la représentation des bibliothèques dans l'espace public. En septembre 1989, la création de la *Bundesvereinigung Deutscher Bibliotheksverbände e.V.* (BDB : Fédération nationale des associations allemandes de

bibliothèques) comme successeur de la *Deutsche Bibliothekskonferenz* visait à centraliser et renforcer le travail de relations publiques ; depuis l'adhésion de la DGI dans la confédération en 2004 (pour quelques années), elle se nomme *Bibliothek & Information Deutschland e.V.* – *Bundesvereinigung Deutscher Bibliotheks- und Informationsverbände e.V.* (BID). En 2014, les cinq associations et institutions suivantes font partie des membres de la Bundesvereinigung Deutscher Bibliotheksverband e.V. (dbv), Berufsverband Information Bibliothek e. V. (BIB), Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB), ekz.bibliotheksservice GmbH (ekz), Goethe-Institut.



Membres de Bibliothek & Information Deutschland

La BID est la confédération qui réunit les trois associations de personnel et d'institutions du milieu des bibliothèques, une fédération du milieu de l'information, la ekz et deux institutions importantes de la promotion de la culture en Allemagne. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, elle représente leurs intérêts communs sur le plan national, européen ainsi que dans des commissions internationales. Son objectif est la promotion et le développement de services et d'innovations pour la fourniture d'informations par les bibliothèques et les centres d'information dans l'optique de garantir une culture de l'information et du savoir démocratique. Elle coordonne les relations publiques dans les domaines de la bibliothéconomie et des sciences de l'information et expose des arguments et faits probants aux décideurs politiques. Pour accomplir ses missions, elle travaille avec l'État fédéral, les Länder et les collectivités, ainsi qu'avec des institutions d'intérêt public et des commissions compétentes.

Son siège est à Berlin. Les organes de l'association sont l'assemblée générale, le conseil de direction et la présidente. La BID est membre de l'*European Bureau of Library, Information and Documentation Associations* (EBLIDA) et de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA).

Un aspect important du programme de la BID est le travail avec l'étranger, soutenu par des subventions du Ministère des affaires étrangères à Berlin et du Délégué du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM). En tant que sous-organisation de la BID, *Bibliothek und Information International* (BII) coordonne le transfert de connaissances en bibliothéconomie et sciences de l'information sur le plan international. Elle encourage des bibliothécaires et spécialistes de l'information étrangers et allemands à faire des voyages d'étude et des séjours de travail.

La BID remet la médaille Karl-Preusker en mémoire du fondateur de la première bibliothèque de lecture publique d'Allemagne le 24 octobre 1828 à Großenhain près de Dresde. Elle récompense des personnalités engagées en reconnaissance de leur mérite hors-pair au service de la bibliothéconomie allemande.

L'organe de publication de la BID est le mensuel *Bibliotheksdienst*. La BID organise tous les trois ans le *Leipziger Kongress für Information und Bibliothek* (Congrès de Leipzig pour l'information et les bibliothèques), une des plus grandes conférences de bibliothèques en Allemagne. Depuis 2004, ce congrès a lieu dans la ville de Leipzig au printemps juste avant la foire du livre.

Avec la brochure « 21 bonnes raisons pour de bonnes bibliothèques » élaborée en 2009, la BID fait la promotion des bibliothèques et leurs services auprès des politiques et d'autres décideurs. Elle fournit une base d'expertise pour alimenter le débat politique et doit soutenir le travail de lobbying. La brochure contient le supplément « Principes d'une bonne bibliothèque – lignes directrices pour des décideurs » qui présente un argumentaire autour des thèmes « indicateurs de performance et de qualité » et « Loi sur les bibliothèques » pour des bibliothèques publiques et des bibliothèques de l'enseignement supérieur.

La Deutscher Bibliotheksverband e.V. (dbv)

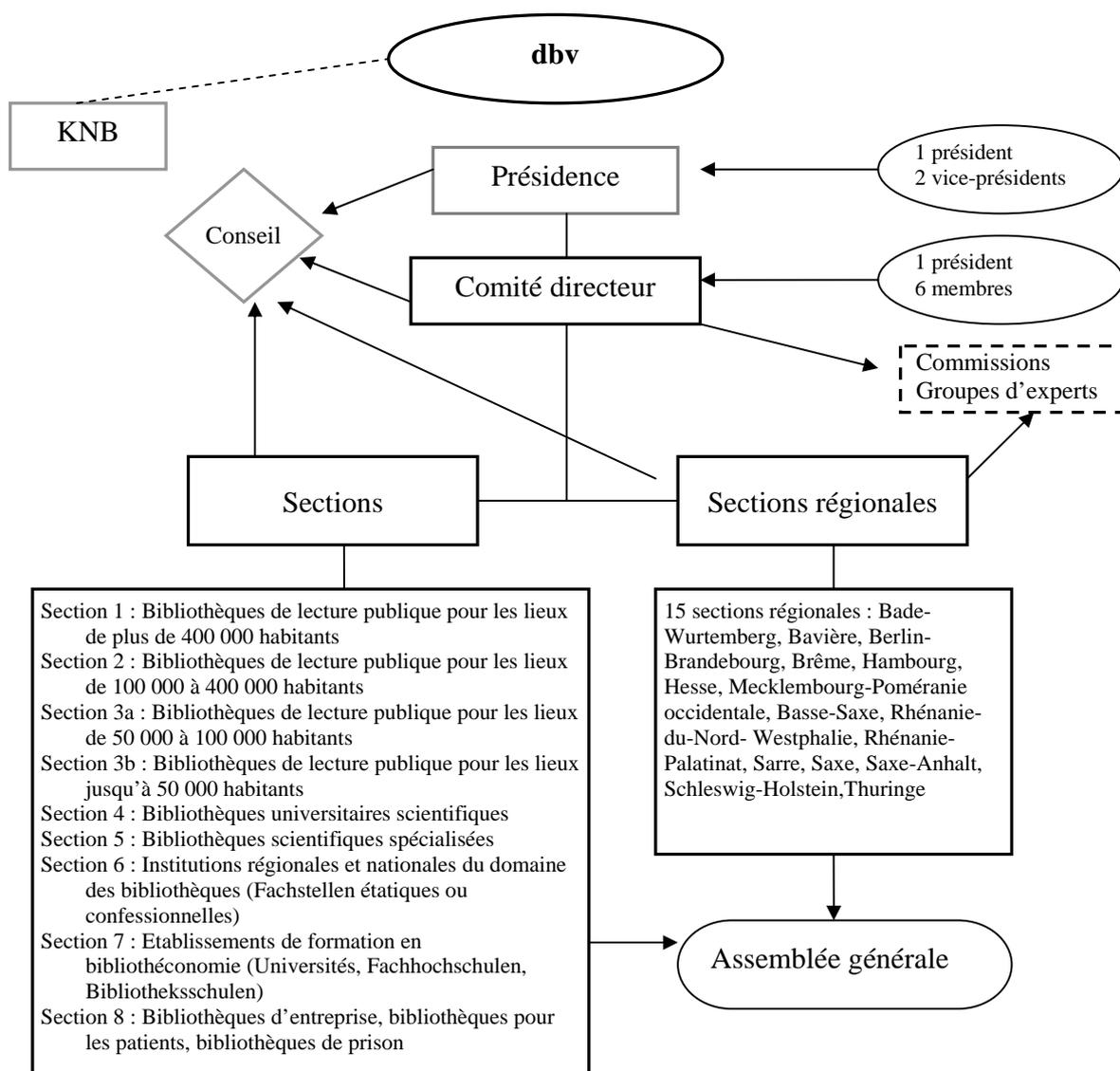
L'histoire de la *Deutscher Bibliotheksverband e.V.* (dbv : Association des bibliothèques allemandes) débuta en 1949 en Allemagne de l'Ouest. En RDA, une fédération séparée vit le jour en 1964, baptisée jusqu'en 1990 *Bibliotheksverband der Deutschen Demokratischen Republik* (Association des bibliothèques de la République démocratique allemande). En tant que confédération, elle réunissait les bibliothèques gérées par un titulaire ainsi que les institutions et les organisations de l'information et de la documentation.

Après la réunification de l'Allemagne, les deux fédérations fusionnèrent pour former l'actuelle *Deutscher Bibliotheksverband e.V.* (dbv). Cette nouvelle fédération englobant différents types de bibliothèques compte actuellement 2 000 membres. Peut être membre toute bibliothèque gérée par un titulaire, toute Fachstelle (étatique ou professionnelle) ainsi que toute institution de la bibliothéconomie ou des sciences de la documentation.

La dbv s'est donné comme mission de mettre en lumière l'impact des bibliothèques sur la culture et l'éducation et de renforcer leur rôle dans la société. Plus particulièrement, elle souhaite promouvoir la bibliothéconomie et la coopération au sein du paysage bibliothéconomique. Pour cela, elle définit des desiderata politiques concernant les conditions du secteur et elle prend position sur des questions de fond en émettant des avis et des recommandations. Voici quelques exemples importants de la palette de ses missions :

- présentation publique des objectifs et des fonctions des bibliothèques ;
- information du public concernant les objectifs et les fonctions des bibliothèques mais aussi leurs déficits et leurs problèmes ;

- travail de lobbying et de contact auprès des parlements et des ministères au niveau de l'État fédéral et des Länder et auprès des organisations centrales municipales et des collectivités ;
- recherche de solutions unifiées et efficaces sur des questions bibliothéconomiques et participation à leur mise en œuvre ;
- introduction d'une recherche scientifique sur la bibliothéconomie allemande ;
- mise en place de mesures d'aide avec la Deutsche Forschungsgemeinschaft, le ministère fédéral de l'éducation, le Délégué aux affaires culturelles et aux médias et la *Kultusministerkonferenz der Länder* (KMK : Conférence des ministères de l'éducation et des affaires culturelles des Länder) ;
- organisation et mise en œuvre de sessions d'information et de formation continue professionnelles ;
- élaboration et mise à disposition d'informations ;
- incitation à la coopération interdisciplinaire et interrégionale de toutes les bibliothèques
- coopération européenne et internationale et échanges d'expériences en bibliothéconomie



Les organes de l'association et la division de la dbv en sections et en sections régionales

Le travail de lobbying de la dbv passe majoritairement par les sections régionales. Ces quinze sections régionales ont donné de nombreuses impulsions par le passé et en donnent encore aujourd'hui, telles que les tarifs régionaux des bibliothèques, les journées nationales des bibliothèques, les initiatives liées aux lois sur les bibliothèques et à leur sécurisation. Elles représentent les intérêts des bibliothèques membres au niveau des Länder et constituent une plateforme d'échange d'informations et de connaissances. Par ailleurs, elles familiarisent les commissions politiques des Länder avec les thèmes bibliothéconomiques : à l'occasion des élections au Landtag, elles vérifient le programme politique des partis. Elles organisent des formations continues et attirent l'attention du public avec une programmation coordonnée au niveau régional.

Dans le cadre du travail interne, les présidents des sections régionales, en tant que membres du conseil consultatif accompagnent le comité directeur de la dbv. Beaucoup de sections régionales prennent la forme juridique d'une association d'utilité publique.

Le *Verband der Bibliotheken des Landes Nordrhein-Westfalen e.V.* (vbnw : Fédération des bibliothèques du Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie), fondée en 1948, mérite une mention particulière. Elle est la plus grande section régionale dbvet compte environ 350 membres et publie *Pro Libris*, sa propre revue professionnelle reconnue à l'échelle nationale. La dbv est divisée en huit sections dans lesquelles des bibliothèques de taille et de spécialité similaires échangent sur leurs expériences et travaillent sur des questions de fond ; des groupes de travail internes à la section traitent de sujets spécifiques. L'éventail du travail de la section est large : il couvre les questions de financements de projets, la mise à disposition d'offres numériques, des mesures de management de la qualité, la promotion de l'accès libre, ainsi que la conception de diplômes de Bachelor et de Master dans le domaine de l'information, ou encore des débats sur l'importance du travail bibliothéconomique avec des groupes d'utilisateurs spécifiques.

La *Arbeitsgemeinschaft der Spezialbibliotheken e.V.* (ASpB : Groupe de travail des bibliothèques spécialisées), fondée en 1946, est membre de la section 5 de la dbv. Elle compte actuellement plus de 1 000 membres aussi bien institutionnels qu'individuels. Son objectif est de promouvoir la coopération entre les bibliothèques spécialisées, de représenter les intérêts de ce type particulier de bibliothèques auprès du public et de participer à l'échange d'expériences professionnelles. À cette fin, elle organise notamment des conférences professionnelles bisannuelles, dont les résultats sont publiés régulièrement.

La *Konferenz der informations- und bibliothekswissenschaftlichen Ausbildungs- und Studiengänge* (KIBA : Conférence sur les filières universitaires et de formation dans le domaine de l'information et de la bibliothéconomie) représente les filières universitaires et de formation dans le domaine Library and Information Science (LIS) en Allemagne. Sur le plan organisationnel, la KIBA est rattachée à la section 7 de la dbv et à la section formation de la *Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis* (Société allemande pour les sciences de l'information et la pratique de l'information). Pour former des professionnels de l'information, elle fait du travail de lobbying auprès des fédérations professionnelles, des politiques, des entreprises et d'autres institutions d'enseignement en dehors des institutions de l'enseignement supérieur. A l'échelle européenne, elle représente les membres dans des organisations internationales, comme par exemple la *European Association for Library and Information Education and Research* (EUCLID).

Les activités de la dbv ont été élargies en 2003 avec l'intégration des commissions et des groupes d'experts de l'ancien Deutsches Bibliotheksinstitut (DBI : Institut allemand des bibliothèques). Les commissions, travaillant à titre bénévole, sont encadrées par le bureau de la dbv et sont les suivantes : Bibliothèque et école, Services, Acquisition et évolution des fonds, Travail bibliothécaire interculturel, Bibliothèques pour enfants et adolescents, Gestion et droit. S'y ajoutent sept groupes de travail dans la section 4 (bibliothèques scientifiques encyclopédiques) et un groupe de travail dans la section 8 (bibliothèques d'entreprise, bibliothèques de patients et bibliothèques pour les prisonniers).

Depuis 1987, la dbv récompense des journalistes de tous les médias ayant brossé un portrait moderne des bibliothèques et de ses missions et évolutions actuelles. L'initiative du prix *Publizistenpreis der deutschen Bibliotheken*, décerné chaque année, revient à Helmut Sontag, président de la dbv de 1983 à 1986. Depuis 2010, l'appel à candidatures est lancé conjointement avec la *Wissenschaftliche Buchgesellschaft* (WBG : Société des livres scientifiques) et le prix, doté dès lors de 5 000 euros, est financé par les deux institutions à hauteur de moitié chacun.

Pour la première fois en l'an 2000, grâce à l'aide financière et la coopération de la fondation *Zeit-Stiftung Ebelin und Gert Bucerius*, la dbv a pu remettre la distinction *Bibliothek des Jahres* (Bibliothèque de l'année). Ce prix national unique en son genre est doté de 30 000 euros ; il récompense le travail exemplaire et modèle d'une bibliothèque quelle que soit sa branche et doit encourager les bibliothèques en compétition à davantage de qualité, de créativité et d'innovation. La bibliothèque lauréate est sélectionnée par un jury indépendant dont font notamment partie des membres du gouvernement fédéral, de la Kultusministerkonferenz, du *Deutscher Städtetag* (Conseil des villes allemandes), de la *Zeit-Stiftung* et de la dbv. Le prix est remis le 24 octobre, date de la « Journée des bibliothèques ». Depuis 2008, cette journée marque également le début d'une semaine nationale d'actions dans les bibliothèques autour du thème « Treffpunkt Bibliothek » (« la bibliothèque, un lieu de rencontres »). Des activités sont organisées dans plusieurs milliers d'institutions, parrainées par des célébrités, le but étant d'offrir une couverture médiatique efficace. Depuis 2010, la parution d'un rapport sur l'état des bibliothèques complète le projet.

***Kompetenznetzwerk für Bibliotheken* (knb : Réseau de compétences des bibliothèques)**

Le *Kompetenznetzwerk für Bibliotheken* (knb : Réseau de compétences des bibliothèques), fondé en 2004 sur décision du KMK et financé par les Länder assure de manière décentralisée plusieurs missions bibliothéconomiques nationales. Le bureau de la dbv a mis en place de nouvelles structures titulaires pour les champs d'activités Coopération internationale, portail des bibliothèques, indice des bibliothèques BIX et Coordination de l'ensemble du réseau. Trois autres branches sont réparties sur plusieurs institutions. Ainsi, c'est le *Hochschulbibliothekszenrum NRW* (Centre des bibliothèques universitaires de Rhénanie-du-Nord – Westphalie) à Cologne qui établit la *Deutsche Bibliotheksstatistik* (DBS : Statistiques des bibliothèques allemandes) ; les missions de conseil au niveau européen sont accomplies par la *Staatsbibliothek* à Berlin. La représentation dans les comités internationaux de normalisation est assurée par le DIN-Institut dans le cadre du *Normenausschuss Bibliotheks- und Dokumentationswesen* (NABD : Organisme de normalisation en bibliothéconomie et sciences de la documentation). Dans le cadre du knb et en coopération avec le HBZ, la revue B.I.T. Online et infas, la dbv a repris en 2006 à la Bertelsmann Stiftung la coordination et l'organisation du *Bibliotheksindex* (BIX : Index des bibliothèques), outil national d'analyse comparative pour les quelques 250 bibliothèques publiques et scientifiques participantes. Depuis la fin 2006, le site Internet *Bibliotheksportal* (portail de bibliothèque), conçu pour la presse et la politique, ainsi que pour les professionnels de la bibliothéconomie, est un point central d'accès à toute information actuelle sur la bibliothéconomie allemande. Le président du dbv dirige le comité de pilotage composé de représentants de différentes institutions bibliothéconomiques.

Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB)

La *Berufsverband Information Bibliothek e.V.* (BIB : Association professionnelle Information et Bibliothèque) est née en l'an 2000 de la fusion entre l'ancienne association professionnelle autonome, la *Verein der Bibliothekare und Assistenten e.V.* (VBA : Association des bibliothécaires et assistants) et la *Verein der Diplom-Bibliothekare an wissenschaftlichen Bibliotheken e.V.* (VdDB, fondée en 1948 : Association des bibliothécaires diplômés dans les bibliothèques scientifiques). La VBA était elle-même issue de la fusion en 1997 de la *Verein der Bibliothekare an Öffentlichen Bibliotheken e.V.* (VBB, fondée en 1949 : Association des

bibliothécaires dans les bibliothèques de lecture publique) et de la *Bundesverein der Bibliotheksassistent/innen und Assistenten und anderer Mitarbeiter/innen an Bibliotheken e.V.* (BBA, fondée en 1987 : Association nationale des assistants et autres employés de bibliothèques).

La BIB compte aujourd'hui environ 6 300 membres, ce qui fait d'elle la plus grande des deux associations de personnel de bibliothèque. Elle ne se considère pas comme une organisation syndicale ; toutefois, elle place les intérêts professionnels de ses membres au centre de ses missions : aussi tente-elle de contribuer à une amélioration, une modernisation et une uniformisation de la formation, elle s'efforce de construire et de mettre en œuvre une image moderne de la profession, et elle s'implique dans des sujets comme une rémunération et une grille salariale adéquates, ou la qualification du personnel par des formations ciblées. Par ses nombreuses sessions de formation continue, organisées principalement par les quinze sections régionales, la BIB contribue de manière significative à la qualification du personnel des bibliothèques. Depuis 2006, elle gère une base de données des filières de formation initiale (DAPS) : elle contient tous les établissements de formation, les lieux de stage ainsi que les universités et les Berufsschulen qui proposent des cours dans le domaine bibliothéconomique. Les publics visés sont les jeunes diplômés, les candidats à l'emploi, les personnes souhaitant faire des études dans ce domaine, les apprentis, les étudiants ainsi que les bibliothèques formatrices qui souhaitent publier leurs offres de stage.

La BIB se consacre aux activités suivantes, pour n'en citer que quelques-unes : la réflexion autour de questions touchant à la planification et à la structure de la bibliothéconomie, le suivi de contacts nationaux et internationaux, le développement de thèmes se rapportant au management, , ou encore la mise en place, en collaboration avec la VDB, du *Deutscher Bibliothekartag* (Journée des bibliothécaires allemands), la plus grande conférence professionnelle en Allemagne avec le *Deutscher Bibliothekskongress* (Congrès des bibliothèques allemandes). Les transcriptions des interventions de ces dernières années peuvent être consultées sur le serveur de publication en ligne OPuS. La BIB ne travaille pas seulement à l'échelle nationale, mais collabore également étroitement avec des organisations étrangères et internationales à l'échelle européenne et mondiale et entretient des contacts internationaux (BII, EBLIDA, IFLA ; accords de coopération avec les associations professionnelles en Italie, en Autriche et en Suisse dans le cadre de la série de conférences « Die lernende Bibliothek – La bibliothèque qui apprend »). Avec le programme d'échanges « BIB-Exchange », elle aide ses membres dans leurs recherches de stages à l'étranger, notamment aux États-Unis.

Un comité d'association assiste les cinq membres du conseil national de direction. Les quinze sections régionales, le conseil de direction et les six commissions (formation et profils professionnels, politique des bibliothèques, classification et rémunération, formation continue, One-Person-Librarians, marketing et communication de l'association) y envoient leurs délégués. Pour tout changement important dans les statuts, une majorité qualifiée de trois quarts des voix est requise. L'association est gérée par des permanents dans son bureau à Reutlingen.

La publication de listes de contrôle concernant plusieurs aspects de la gestion et certaines problématiques du travail en bibliothèques constitue un accompagnement professionnel apprécié. Ces dernières années, le BIB a notamment publié :

- *EURO-FAMI 2002*. Documentation et résultats des manifestations et des exposés présentés lors des colloques de KIFA sur le métier de Fachangestellter für Medien- und Informationsdienste » (FAMI : employé spécialisé dans les médias et les services d'information) et les métiers similaires ;
- Listes de contrôle de la commission OPL. Déjà publiées : 1 (2003 : déménagement de bibliothèque) – 31 (2010 : transmission en ligne de compétences informationnelles ;

- *10 Jahre FaMI – ein Beruf emanzipiert sich !? (10 ans FaMI – un métier s’émancipe !?)*
Un hommage. 2009 ;

En outre, tous les deux ans, la BIB publie un important répertoire d’adresses, le *Jahrbuch der öffentlichen Bibliotheken*, l’Annuaire des bibliothèques publiques. Il édite également la revue professionnelle *BuB : Forum für Bibliothek und Information* au tirage le plus élevé (environ 9 000 exemplaires). , Elle existe depuis 1949.

Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB)

La Verein Deutscher Bibliothekare e.V. (VDB : Association des bibliothécaires allemands) fondée en 1900 est l’association des bibliothécaires scientifiques au niveau du « *Höherer Dienst* ». Il compte aujourd’hui environ 1 700 membres. Son objectif est de stimuler les contacts entre les bibliothécaires scientifiques et de défendre leurs intérêts professionnels, de contribuer aux échanges et à l’élargissement de leurs connaissances professionnelles et de soutenir les bibliothèques scientifiques. Elle s’organise en sections régionales et soutient quatre commissions permanentes : la commission pour la qualification professionnelle, la commission pour les questions juridiques, la commission pour le conseil professionnalisé et la commission pour le management et le contrôle de gestion.

Jusqu’au milieu des années 1970, la VDB soutenait le travail professionnel des bibliothèques ; ces tâches furent reprises par la dbv ou le DBI, et la VDB est devenue une simple association professionnelle. L’un des points forts du travail associatif est la qualification de la relève des bibliothécaires. Depuis toujours, la VDB a pris position sur la formation théorique et pratique des bibliothécaires scientifiques et a publié ses propositions.

Les communiqués internes « VDB-Mitteilungen » constituent l’organe éditorial de l’association. Ils sont publiés deux fois par an, à la fois en version papier et sur le site Internet de la VDB. D’autres nouvelles paraissent dans l’ancien journal de l’association, la *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie* (ZfBB : Revue de bibliothéconomie et de bibliographie). Sa publication la plus importante est le *Jahrbuch der deutschen Bibliotheken*, l’Annuaire des bibliothèques allemandes, paraissant tous les deux ans depuis 1902. Il est divisé en deux parties. La première, celle des bibliothèques, regroupe des données statistiques sur les bibliothèques scientifiques. La deuxième, celle du personnel, fait fonction de répertoire des membres de l’association.

Le VDB organise depuis le début du XXe siècle le *Deutscher Bibliothekartag*, la Journée annuelle des bibliothécaires allemands, actuellement en rotation avec le *Deutscher Bibliothekskongress*, le Congrès allemand des bibliothèques organisé tous les trois ans par le BID. Depuis 1952, la VdDB est également partie prenante de l’organisation de ce congrès professionnel central, et le BIB depuis 2002. En 2011, le 100^e *Bibliothekartag* avait lieu à Berlin sous le slogan « Bibliotheken für die Zukunft – Zukunft für die Bibliotheken » (« Des bibliothèques pour l’avenir- l’avenir pour les bibliothèques »). Jusqu’en 2008, les contributions les plus importantes paraissaient régulièrement dans des cahiers spéciaux de la ZfBB, sous forme d’une série autonome. Aujourd’hui, elles sont disponibles sur Internet et dans des annales de congrès qui paraissent séparément.

ekz-Bibliotheksservice GmbH, Reutlingen

Parmi les institutions centrales de la bibliothéconomie allemande, la *ekz- Bibliotheksservice GmbH* (ekz : *Einkaufszentrale* : centrale d’achats) fondée en 1947 à Reutlingen occupe une place particulière. C’est une entreprise pour bibliothèques qui a le statut d’une société à responsabilité

limitée. Parmi ses vingt-et-un associés, vingt sont des collectivités du droit public : des Länder, des villes et des cantons, détenant plus d'un tiers des parts et jouissant de droits minoritaires exclusifs. La ekz emploie actuellement environ 250 personnes. Elle est également membre fondateur du BID.

Grâce à la vente de produits et de services ciblés ayant trait à l'acquisition, à l'indexation et à la conservation des fonds, à l'aménagement et à l'organisation des bibliothèques, la ekz contribue au développement des bibliothèques. Pendant des décennies, elle ne s'est principalement adressée qu'aux bibliothèques de lecture publique de la RFA. Mais elle prend depuis plusieurs années un virage très net : au départ établissement dédié au livre et au mobilier, elle est devenue au début du XXI^e siècle une entreprise de services commerciaux à l'échelle européenne pour toutes les branches de la bibliothéconomie, proposant toute une palette de documents, d'immobilier, de services et de conseils professionnels. Avec cette panoplie d'offres, c'est l'une des entreprises leader sur le marché de l'Europe centrale dans le secteur des bibliothèques et des médias. Grâce à d'autres services comme le sponsoring de manifestations, les activités de formation et la qualification du personnel de différentes institutions, la ekz s'est adaptée aux conditions économiques actuelles et a conquis avec succès de nouvelles parts de marché.

L'une de ses spécificités est de mettre à la disposition des bibliothèques une palette complète de services adaptés qui peuvent être modulés à partir de divers produits. Avec ses services bibliographiques et de catalogage, la ekz apparaît de plus en plus comme une centrale de données pour les bibliothèques publiques. Un service de commande en ligne accélère l'acquisition des ouvrages disponibles et leur catalogage, les données bibliographiques pouvant être transmises sous format informatique à la bibliothèque cliente. Sur son site Internet, la ekz présente l'ensemble de ses services : les bibliothèques peuvent ainsi non seulement faire des recherches et passer des commandes par voie électronique, mais aussi envoyer des demandes d'information et prendre contact. Les lecteurs professionnels de la ekz contribuent aux « services de lectorat » (entre autres à celle des ID-Informationsdienste) réalisés dans le cadre du partenariat entre la ekz, la Deutscher Bibliotheksverband e.V. (dbv) et la Berufsverband Information Bibliothek e.V. (BIB).

Ces dernières années, la ekz a pu aménager non seulement de nombreuses bibliothèques publiques mais aussi un nombre croissant de bibliothèques scientifiques – dont la section en libre accès de la Deutsche Nationalbibliothek à Francfort-sur-le-Main. En outre, elle a réalisé toute une série de projets d'aménagement dans d'autres pays européens.

Dans le cadre de son « service complet aux bibliothèques », il est possible de s'associer à la ekz comme partenaire commercial pour la mise en place d'une bibliothèque financée conjointement sous la forme d'une entreprise enregistrée. Quelques municipalités ont tenté l'expérience : le modèle prometteur de ce partenariat public-privé, mis en œuvre tout d'abord pour huit ans à Schriesheim (Bade-Wurtemberg), testé de 1999 à 2010 à Siegburg (Rhénanie du Nord-Westphalie) et dernièrement à la Bibliothek Monheim am Rhein GmbH, n'a cependant pas trouvé d'autres adeptes.

L'ekz s'engage dans de nouvelles voies avec le projet d'e-learning, mis en place au départ en collaboration avec la Fondation Bertelsmann. Sous le nom « bibweb », une série de quatre cours d'auto-apprentissage en ligne ont été conçus entre 2000 et 2007 et suivis par plusieurs milliers d'employés. Les cours « Entraînement Internet », « Objectif clients : l'orientation vers l'utilisateur dans les bibliothèques », « Les offres pour les jeunes en bibliothèques » et « Objectif enfants : les services des bibliothèques pour les enfants jusqu'à huit ans » faisaient partie de l'offre. L'ekz a mis fin à ce projet en 2010, après que 6 000 participants en avaient profité. Désormais, l'accent est mis sur la transmission via Internet de cours sous forme de vidéos.

Des antennes en Autriche et en France, ainsi qu'une participation dans la sbd-bibliotheksservice ag en Suisse témoignent de l'engagement européen. L'expansion continue avec l'acquisition de la EasyCheck GmbH à Göppingen (spécialiste en radio-identification), la NORIS Transportverpackungs GmbH à Nuremberg (emballages de transport) et la DiViBib GmbH (fournisseur de licences numériques). En 2005, la ekz fonda la filiale DiViBib GmbH (*Digitale Virtuelle Bibliothek* : Bibliothèque virtuelle numérique) (Vente et marketing à Reutlingen depuis 2011). La raison d'être de l'entreprise est l'adaptation du modèle économique de la bibliothèque de lecture publique au monde numérique d'Internet et aux services en ligne. Pour cela, elle propose son offre « ONLEIHE ». Environ 200 bibliothèques publiques, seules ou groupées, offrent désormais des médias en ligne. Les usagers des bibliothèques publiques peuvent donc emprunter des livres électroniques, des livres audio, de la musique et des vidéos via Internet. La ekz et l'entreprise *EasyCheck GmbH* proposent depuis 2006 dans le domaine des techniques des bibliothèques des solutions RFID complètes (Radio Frequency Identification) de prêt automatisé et de systèmes de sécurité en bibliothèques.

La Fondation Bertelsmann, Gütersloh

La Fondation Bertelsmann, créée en 1977 par Reinhard Mohn, travaille pour le bien commun. Ses champs d'action couvrent par exemple les systèmes d'éducation et de santé de l'État. La Fondation Bertelsmann est considérée au-delà même des frontières de la République fédérale par les décideurs politiques et administratifs, économiques et sociaux comme un « atelier de réformes » orienté vers la pratique et un moteur d'entraînement pour la modernisation de l'État et de l'administration.

Depuis sa création, la Fondation Bertelsmann soutenait et accompagnait les bibliothèques de lecture publique pour développer et tester avec elles des solutions face aux défis de la société de demain ; depuis le début de l'année 2007, la fondation a cependant suspendu ses actions de soutien aux bibliothèques et ne garde qu'une fonction de conseil. La fondation accordait une importance toute particulière au test grandeur nature dans le cadre de projets réalisés avec des partenaires en Allemagne et à l'étranger. En outre, dans le cadre d'un réseau international, des méthodes et compétences innovantes et des expériences pratiques ont été collectées, échangées et adaptées dans les pays à la pointe du progrès dans le domaine des bibliothèques. Dans cette optique, des stratégies éprouvées dans d'autres branches économiques ont été prises en compte pour ancrer une mentalité de management théorique et pratique au sein du travail des bibliothèques.

Aujourd'hui, un grand nombre des projets développés pour le domaine des bibliothèques ont pu être poursuivis par les partenaires d'alors : ces projets abordaient les questions de l'orientation conséquente vers la clientèle, des formes modernes de présentation et d'aménagement, de la promotion systématique de la lecture, des partenariats de formation avec les écoles ou des stratégies pour une gestion et une organisation efficaces des bibliothèques. Pour attribuer une qualification supplémentaire aux employés des bibliothèques, la fondation avait développé avec la ekz le programme de formation en ligne « *bibweb – das Internettraining für Bibliotheken* » (bibweb – la formation Internet pour les bibliothèques) qui a eu un grand succès pendant des années. Le projet à long terme de classement des bibliothèques *BIX – Der Bibliotheksindex*, dans lequel les comparaisons des données d'opération fournissent à chaque bibliothèque publique ou scientifique un cadre d'orientation quant à ses propres performances et une base décisionnelle pour une gestion efficace, est poursuivi depuis 2007 par le réseau de compétences pour les

bibliothèques knb en coopération avec HBZ, BIT-online, INFAS, la Hochschule der Medien et la Fondation Bertelsmann.

La fondation est aussi à l'origine de la recherche d'une stratégie porteuse d'avenir de développement des bibliothèques. Le projet « Bibliothek 2007 » mené entre 2002 et 2005 en coopération avec la BID déboucha sur un document de stratégie formulant plusieurs revendications vis-à-vis des décideurs politiques de l'État et des Länder. Il est toutefois resté sans suite, peut-être aussi en raison de la réforme du fédéralisme en 2006/2007 qui a vu l'État désengager son soutien aux bibliothèques. L'une des principales demandes – l'ancrage d'une agence de développement des bibliothèques (BEA) – a été incluse dans le rapport final de la commission d'enquête du Bundestag « Kultur in Deutschland » (« culture en Allemagne »).

Goethe-Institut e.V., Munich

Le *Goethe-Institut e.V.* (GI) est chargé par l'État de missions de politique étrangère culturelle et éducative. L'institut poursuit dès lors trois objectifs principaux : le suivi de la coopération culturelle internationale, la promotion de la connaissance de la langue allemande à l'étranger et la diffusion d'une image globale de l'Allemagne grâce à des informations sur la vie culturelle, sociale et politique. Le Goethe-Institut, dont l'administration centrale se situe à Munich (avec un « bureau de la capitale » à Berlin), n'est pas une institution d'État, mais une association qui bénéficie de subventions de l'État en raison d'un contrat-cadre avec le Ministère des Affaires Étrangères. En 2001, le Goethe-Institut, fondé en 1951, a fusionné avec succès avec *Inter Nationes* (fondé en 1952) et est depuis la plus grande organisation de médiation de la politique culturelle et éducative allemande à l'étranger avec environ 2 800 employés dans le monde entier.

En 2010, le Goethe-Institut disposait d'un budget global de 334 millions d'euros dont 225 millions venaient du Ministère des Affaires étrangères ; il avait réuni lui-même plus de 112 millions d'euros grâce aux cours de langue et aux examens en Allemagne (environ 50 millions d'euros) et à l'étranger.

Aujourd'hui, les 149 instituts culturels et 11 bureaux de liaison de l'association présents dans 93 pays mettent en œuvre des programmes culturels, dispensent surtout des cours de langue, pratiquent des examens (« Start Deutsch »), conçoivent des outils pédagogique, soutiennent les universités et les administrations dans leur travail de promotion de la langue allemande, attribuent chaque année environ 1 700 bourses à des professeurs d'allemand et offrent dans 57 « salles de lecture allemandes » des informations actuelles sur l'Allemagne. En Allemagne même, ce sont treize instituts qui proposent tous les ans des cours de langue à plus de 23 000 participants étrangers. Des revues culturelles internationales, des ouvrages, du matériel d'information sur l'Allemagne, des films de fiction et des documentaires et divers services en ligne sont mis à la disposition de toute personne intéressée, quel que soit son pays de résidence. Le programme de visiteurs permet chaque année à plus de 1 300 multiplicateurs étrangers des secteurs de la presse, des médias et de la culture de réaliser un voyage d'études en Allemagne.

Le Goethe-Institut s'engage depuis quelques années de manière plus soutenue dans le domaine de l'information et des bibliothèques afin de promouvoir au niveau international le dialogue professionnel. Dans ce cadre, différents concepts, méthodes et mises en application sont abordés notamment en ce qui concerne la gestion de l'information et du savoir, l'organisation des bibliothèques et la formation initiale et continue. Les missions les plus importantes de la section « Information et Bibliothèque » du Goethe-Institut sont entre autres :

- *la coopération entre bibliothèques, les services de lectorat et l'inventaire* : pour promouvoir les échanges professionnels dans les domaines du livre, des médias et des

bibliothèques, des conférences professionnelles, des ateliers, des voyages d'études, des sessions de formation, etc. sont organisées dans les 93 bibliothèques en collaboration avec des institutions du pays d'accueil. Le siège à Munich met à disposition un service de lectorat proposant une présélection. Il se procure les médias et les envoie aux bibliothèques. Tous les fonds peuvent être consultés en ligne, avec filtrage par institution et par pays ;

- *la promotion de la littérature et de la traduction* : les instituts culturels à l'étranger diffusent la littérature de langue allemande, assurent la promotion de sa traduction et travaillent pour cela étroitement avec la presse, les maisons d'édition et les bibliothèques des pays d'accueil ;
- *le travail d'information spécialisé* : rendre attentif à des évolutions, des événements, des publications et élaborer de manière ciblée des dossiers thématiques en ligne sur la culture et l'actualité allemandes sont une partie essentielle du travail d'information du Goethe-Institut ;
- *la gestion de l'information* : les bibliothèques des instituts mettent à la disposition du public une offre documentaire à la fois actuelle, d'un niveau élevé et adaptée aux besoins locaux ainsi que des services efficaces et sûrs non seulement dans leurs locaux mais aussi dans de nombreuses bibliothèques étrangères partenaires, par exemple dans les quelque 77 *Deutsche Lesesäle* (salles de lecture allemandes), « points de dialogue » et centre d'apprentissage et d'information. Celles-ci sont intégrées à des structures documentaires locales bien implantées. La « bibliothèque hôte » met ainsi à disposition des espaces adaptés, son infrastructure documentaire, ainsi que du personnel germanophone qualifié, alors que le Goethe-Institut se charge de la collection documentaire essentielle, de son actualisation annuelle, des équipements techniques ainsi que de la formation continue du personnel.

Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V. (DGI)

La *Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V.* (DGI : Société allemande pour les sciences de l'information et la pratique de l'information) – fondée en 1948 sous le nom de *Deutsche Gesellschaft für Dokumentation* (Société allemande pour la documentation) est une fédération de spécialistes de l'information en Allemagne. C'est une société scientifique et socioprofessionnelle dont le siège est à Francfort-sur-le-Main. Elle est spécialisée dans la promotion de la recherche, de l'enseignement et de la pratique dans le domaine de l'information et de la documentation. Elle représente les intérêts des professionnels de l'information dans leur environnement professionnel, vis-à-vis du public et de la politique et de l'économie de l'information. Elle s'implique dans la formation initiale et continue, dans le domaine de l'information et de la gestion des connaissances. Elle montre des nouvelles voies ouvertes par des concepts novateurs et des méthodes et instruments au service de l'information et à la gestion des connaissances. Actuellement, l'association promeut la compétence informationnelle en tant que qualification clé dans la société de l'information moderne et dans le processus d'un apprentissage tout au long de la vie. La DGI entretient des relations de coopération avec des institutions nationales et internationales et étudie les possibilités de mise en application des nouvelles technologies ainsi que les questions de droit qui y sont liées. L'organe de publication de l'association est la revue *Information – Wissenschaft und Praxis* (Information – science et pratique). LaDGI travaille en partenariat avec la *Gesellschaft für Informatik* (GI :

société pour l'informatique), la *Hochschulverband Informationswissenschaft* (HI : Fédération de l'enseignement supérieur en sciences de l'information), la *IuK-Initiative* (Initiative commune des sociétés scientifiques en Allemagne), la Foire du livre de Francfort et le *European Council of Information Associations* (ECIA).

Les *DGI-Jahrestagungen* (Congrès annuels de la DGI, autrefois appelés *Deutsche Dokumentartage*, Journées des documentalistes allemands), ainsi que les *DGI-Konferenzen* (Conférences de la DGI) organisées depuis 2010, et le traditionnel *Oberhofer Kolloquium*, ou encore les *DGI-Praxistage* (Journées pratiques de la DGI) reflètent l'ampleur et la diversité du champ professionnel de la documentation. Ils sont dédiés notamment aux approches de recherche innovatrices, nouveaux développements techniques et aux questions de gestion ainsi qu'aux marchés et aux opportunités du secteur Information & Documentation. En l'an 2000, la DGI et la BDB organisèrent pour la première fois un congrès commun à Leipzig sur le thème « Information et grand public », simultanément 90e *Bibliothekartag* (Journée des bibliothécaires) et 52e *Dokumentartag* (Journée des documentalistes). Cela montre bien que les orientations et les objectifs des deux associations se sont rapprochés. C'est pourquoi la DGI est devenue membre en 2004 de la nouvelle confédération BID. Il était d'autant plus surprenant qu'en 2012 la DGI quittât la fédération sans en indiquer les raisons. Depuis, les deux côtés essaient de se rapprocher à nouveau.

La coopération internationale

Il est indispensable pour un développement positif de la bibliothéconomie en Allemagne que les bibliothèques coopèrent étroitement et à tous les niveaux possibles avec des partenaires de tout le secteur de l'information et la documentation. Ces coopérations s'étendent aussi au niveau international. La mondialisation, la connectivité planétaire, les dispositions légales transfrontalières et le travail en fédérations rendent la coopération internationale de plus en plus importante. Dans le document publié en 2005 et réactualisé en 2008 « Sur la voie de la société de la connaissance globale », la BID, en tant qu'instance coordinatrice, a décrit les objectifs et les conditions cadres, les priorités d'action et la structure organisationnelle du travail international. La confédération se trouve au cœur d'un réseau de diverses associations, comités et bibliothèques. Le travail des bibliothèques allemandes un niveau international a considérablement pris de l'ampleur suite au congrès annuel de l'IFLA en 2003 à Berlin. Ses piliers de soutien sont *BI-International* (une commission permanente de la BID chargée d'assurer l'échange professionnel international), le Goethe-Institut, le *Kompetenznetzwerk für Bibliotheken/Internationale Kooperation* (réseau de compétences pour les bibliothèques/la coopération internationale) au sein de la dbv et le comité national IFLA. L'intérêt des collègues étrangers pour un échange avec des bibliothèques allemandes est également croissant.

Depuis la fin du XX^e siècle, dans le contexte du développement politique de l'Europe, de nombreuses compétences concernant la bibliothéconomie allemande ont été peu à peu transférées à des institutions et des instances européennes. Les questions du droit d'auteur, du droit de prêt et du droit fiscal sont aujourd'hui légiférées au niveau européen. D'autres points d'intérêt pour les bibliothèques comme le prêt international, la formation de consortiums, l'équipement avec des lignes de données ont également pris une dimension européenne.

Au vu du développement des réseaux électroniques et du rapprochement mondial entre la diffusion de l'information et la recherche, les bibliothèques jouent un rôle de plus en plus important dans la société de la connaissance. Ce rôle des bibliothèques a été à l'ordre du jour lors des sommets mondiaux sur la société de l'information (WSIS) en 2003 à Genève et en 2005 à

Tunis. Les intérêts des bibliothèques sont également représentés lors des congrès de l'Internet *Governance Forum* par les représentants de l'IFLA.

Environ 70 institutions et fédérations du milieu des bibliothèques allemandes sont membres de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA), fédération internationale des associations et d'institutions de bibliothécaires fondée en 1927 à Glasgow. Les Allemands sont représentés dans presque chacun des 45 groupes de travail, dans les sections et dans les activités principales. Le Governing Board, le comité IFLA le plus important, accueille régulièrement des bibliothécaires allemands. Le siège social de l'IFLA (« Headquarters ») est à La Haye, le congrès annuel change de lieu tous les ans. Après Gustav Hoffmann (1958-1963) et Hans-Peter Geh (1985-1991), Claudia Lux était de 2007 à 2009 la troisième présidente allemande de l'IFLA.

Un comité national IFLA fondé en 1974 permet la coordination de la participation allemande au sein de l'IFLA. Son secrétariat est rattaché à la section Coopération internationale du knb dans la dbv à Berlin. Non seulement des fédérations membres de la BID et l'*Arbeitsgemeinschaft der Spezialbibliotheken* (AspB : Groupe de travail des bibliothèques spécialisées) sont représentés au sein de l'IFLA, mais aussi la Deutsche Nationalbibliothek, la Staatsbibliothek zu Berlin, la Bayerische Staatsbibliothek, la Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden ainsi que la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). La DFG participe au financement de l'adhésion des fédérations à l'IFLA et l'Office allemand d'échanges universitaires, le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), quant à lui, soutient régulièrement la participation de bibliothécaires scientifiques aux congrès de l'IFLA. Chaque année, le comité IFLA invite à assister à ses séances dans le cadre desquelles des débats publics sont organisés. Par ailleurs, lors des *Bibliothekartage*, l'IFLA propose des manifestations sur des thèmes IFLA à portée internationale.

Au niveau européen, les fédérations allemandes sont représentées par EBLIDA, *European Bureau of Library, Information and Documentation Associations*, créé en 1992 à La Haye pour défendre les intérêts de la bibliothéconomie et des sciences de l'information auprès du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. Tous les États membres de l'Union européenne y sont représentés. Cinq groupes d'experts émettent des avis ou définissent des prises de position sur des thèmes des droits d'auteur et autres droits, de la numérisation, de la culture et de la société de l'information. Ils font également du travail de lobbying.

En mai 2009, la « déclaration de Vienne » a été signée avec NAPLE. Il s'agit là d'un manifeste sur le rôle et le potentiel des bibliothèques dans la société de la connaissance européenne. Quatre recommandations ont été adressées à la Commission européenne : la rédaction d'un Livre blanc sur les bibliothèques publiques dans la société de la connaissance, la mise en place d'un centre de recherche européen pour les bibliothèques publiques, le soutien de projets européens de développement de bibliothèques et de leur infrastructure européenne, l'introduction d'une législation sur les droits d'auteur, qui prend en compte les titulaires de droit tout en permettant des solutions d'usage par les bibliothèques sans entraver le développement de la société de la connaissance.

Fondée en 2002, l'organisation NAPLE (National Authorities on Public Libraries in Europe) réunit des tutelles de bibliothèques en Europe pour promouvoir les développements stratégiques dans les bibliothèques publiques européennes sur un plan politique et administratif. Depuis 2009, dans le cadre de leurs assemblées, NAPLE et EBLIDA tiennent ensemble des conférences sur les bibliothèques ; EBLIDA et LIBER organisent également des conférences ou groupes de travail communs.

LIBER (Ligue des bibliothèques européennes de recherche), créée en 1971, constitue un rassemblement international de bibliothèques scientifiques sous le patronage du Conseil de l'Europe et a depuis 2009 un statut de fondation. Plus de 400 bibliothèques scientifiques et universitaires et bibliothèques d'État de 45 pays en font partie. En Allemagne, elles sont presque 50 bibliothèques d'État, de Land et bibliothèques de l'enseignement supérieur allemand à y adhérer. LIBER aide les bibliothèques scientifiques en Europe à former un réseau fonctionnant au-delà des frontières nationales, pour assurer la conservation de l'héritage culturel européen, améliorer l'accès aux collections des bibliothèques européennes et mettre en place des services d'information plus efficaces en Europe.

La *Conference of European National Librarians* (CENL) est une fondation indépendante fédérant les directeurs des bibliothèques nationales européennes. Actuellement, 46 pays membres du Conseil de l'Europe y sont représentés. Le but poursuivi est le renforcement de la coopération entre bibliothèques nationales. Les thèmes principaux sont entre autres la conservation des fonds, les fichiers multilingues de normes dans les bibliothèques nationales, la conservation à long terme de publications sous forme électronique et la numérisation. Avec la « Bibliothèque numérique européenne », la CENL a jeté la première pierre d'*Europeana*. Elle a été mise en ligne en 2008 ; le but étant de rendre le patrimoine culturel et scientifique de l'Europe accessible au public. Le projet est en partie financé par la Commission européenne. La fondation est rattachée à la bibliothèque nationale des Pays-Bas.

En Allemagne, les bibliothèques utilisent de plus en plus les possibilités de subventions de l'UE pour faire avancer des projets de numérisation, élargir les offres des bibliothèques, et aussi pour préserver la diversité culturelle des pays membres et de leurs régions, telle que la garantit la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » de l'UNESCO. Les programmes de soutien de l'UE les plus emblématiques pour les bibliothèques sont entre autres : le programme-cadre de recherche, le programme-cadre de CULTURE, le programme pour la formation tout au long de la vie avec les sous-programmes « Comenius » (formation scolaire), « Erasmus » (enseignement supérieur), « Leonardo da Vinci » (formation professionnelle) et « Grundvig » (formation des adultes). Le *Bibliotheksporta*l du knb donne des informations sur ces programmes ainsi que sur d'autres projets européens.

5. La coopération en bibliothéconomie

Les services locaux, régionaux et nationaux issus de la coopération

La coopération intensive et réussie des bibliothèques allemandes n'est pas un phénomène récent. Dès le début du XXe siècle, elle a été initiée tout d'abord en Prusse, puis s'est étendue dans tout l'Empire allemand. Les difficultés économiques qui ont suivi la Première Guerre mondiale et les fortes pertes dues à la Seconde Guerre mondiale ont amené les bibliothécaires allemands à chercher d'autres possibilités de coopération. Mais la période décisive se situe seulement dans les années 1960 pendant la phase d'expansion de l'instruction : la fourniture de documents et la diffusion de l'information devant répondre à des exigences d'efficacité toujours croissantes, les bibliothèques allemandes s'efforcèrent de s'organiser de manière rationnelle et de planifier l'avenir. Enfin, la mise en place de l'informatique et le développement des réseaux électroniques donnèrent à la coopération une impulsion nouvelle et constituèrent le point de départ de la voie menant à l'ère de la bibliothèque numérique.

Les bases de la coopération

En 1964, le *Wissenschaftsrat* (Conseil scientifique), une commission consultative reconnue dans le domaine de la science, de la recherche et de la technologie, émit des recommandations pour le développement des bibliothèques scientifiques. Elles contenaient des réflexions fondamentales sur la structure du réseau des bibliothèques scientifiques dans l'ancienne République fédérale, des recommandations pratiques adressées à 82 bibliothèques et des budgets modèles pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur. Elle lança d'autre part d'importants projets comme par exemple le développement de collections de manuels dans les bibliothèques universitaires et la mise en place de catalogues communs répertoriant l'ensemble des ouvrages d'une université. Les recommandations du *Wissenschaftsrat* donnèrent le coup d'envoi pour développer des concepts de planification et d'autres instruments ponctuels (par exemple des modèles de budget, d'organisation du personnel ou des estimations des besoins d'espaces).

Comme il n'existait aucune instance centrale responsable pour l'ensemble du paysage bibliothéconomique allemand, la Deutsche Bibliothekskonferenz, l'ancienne organisation fédérative des bibliothèques scientifiques et des bibliothèques de lecture publique, prit les devants et conçut un plan structurel, le *Bibliotheksplan '73*. Son objectif, exprimé dans le sous-titre, est d'ébaucher un « modèle de réseau global de bibliothèques pour la République fédérale d'Allemagne ». Ce plan reposait sur la conviction que l'on ne peut répondre à « la croissance continue des exigences dans tous les domaines de l'instruction générale, de la formation professionnelle initiale et continue, de la recherche et de l'enseignement » que si « tout un chacun a accès en tout lieu à toute sorte de documentation, qui restera le socle de l'apprentissage de demain, et à tout moyen d'information ». Le plan concluait que seul un paysage bibliothéconomique uni et une participation globale de toutes les bibliothèques pouvaient permettre la réalisation de cet objectif. Le *Bibliotheksplan '73* avait été élaboré en accord avec l'Association des villes allemandes.

La prise de position *Bibliotheken '93*, conçue par des bibliothécaires de toute l'Allemagne et présentée en 1993 par la BDB, constitue dans son ensemble le fondement de la coopération. Elle concerne tous les types de bibliothèques et dépasse définitivement la séparation traditionnelle entre les deux conceptions de bibliothèques « de lecture publique » et de bibliothèques « scientifiques ». Comme le *Bibliotheksplan '73*, le plan de 1993 indique aux bibliothèques, en

fonction de leur type et de leur taille, leur place respective au sein du système général de la documentation. Les bibliothèques peuvent alors en déduire la panoplie de leurs missions et l'infrastructure nécessaire pour les réaliser. Des tâches globales doivent être prises en charge par des institutions centrales ou au sein d'un réseau, c'est-à-dire en coopération.

La nécessité d'une action commune s'est vue notamment renforcée par la structure décentralisée de la bibliothéconomie allemande, par la grande diversité des organismes de tutelle et des types de bibliothèques, par les conditions politiques et administratives d'un État fédératif et par l'absence d'une instance fédérale de planification et de direction. La coopération est devenue tout simplement une caractéristique constitutive du paysage bibliothéconomique allemand. Les multiples projets communs en sont le reflet tout autant que la multitude des associations et des assemblées entre bibliothèques. Il en ressort que la structure particulière du paysage bibliothéconomique allemand n'est en aucun cas un handicap. Au contraire, on s'aperçoit que des résultats impressionnants peuvent être obtenus par un partage réfléchi des tâches et une coopération planifiée. La coopération ne peut cependant combler ni les déficits du financement des bibliothèques ni remplacer une institution centrale avec des fonctions de coordination.

Des actions coopératives sont souhaitables pour deux sortes de missions : soit pour des missions d'importance nationale qui, en raison de leur dimension, de leur objectif ou de leur caractère ne peuvent être réalisées que par un partage des tâches ; soit pour des missions récurrentes, concernant de nombreuses bibliothèques simultanément, dont la réalisation centrale ou partagée a des effets de rationalisation. La coopération peut se dérouler aussi bien à un niveau local, régional ou national que dans un cadre européen ou international. De nombreuses bibliothèques allemandes sont impliquées dans des projets ou des associations se déployant au-delà des frontières, par exemple dans l'espace baltique (*Bibliotheca Baltica*), dans le massif alpin (ARGE Alp), dans la région du Rhin supérieur (EUCOR et BIBLIO 2) ou dans l'EUREGIO Meuse-Rhin, et participent à des organisations et à des comités internationaux, notamment au sein de l'IFLA. Des bibliothèques allemandes sont également impliquées dans des initiatives et des programmes de soutien de l'Union européenne et dans les activités de l'UNESCO. Dans les paragraphes qui suivent, nous nous intéresserons principalement aux exemples de coopération à dimension nationale dans le domaine des acquisitions, du catalogage et de la diffusion.

La coopération dans le domaine des acquisitions

Depuis des décennies, les bibliothèques scientifiques collaborent étroitement dans le domaine des acquisitions. Les bibliothèques de lecture publique ont également élaboré des modèles d'acquisition coopérative entre elles; ainsi, les grandes bibliothèques municipales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie se sont entendues sur des domaines spécifiques d'acquisition couverts par des financements du Land. Les projets décrits ci-dessous visent la politique d'acquisition concrète. Cependant, des moyens financiers de plus en plus importants servent à l'achat de licences d'utilisation. Façon de faire courante sur le plan international, les bibliothèques se sont regroupées en consortiums dont le but est l'acquisition coopérative de licences. Il est ainsi possible, surtout pour les produits numériques coûteux, d'élargir la gamme des titres proposés grâce à des accords de consortium sans que le budget d'acquisition ne soit trop fortement grevé.

La Deutsche Forschungsgemeinschaft, le programme de domaines spécifiques d'acquisition et les bibliothèques spécialisées virtuelles

La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG : Communauté allemande de recherche) est l'institution autogérée centrale de la science pour la promotion de la recherche dans

l'enseignement supérieur et dans les instituts de recherche financés par des fonds publics en Allemagne. Elle aide toutes les branches de la science grâce au soutien financier de projets de recherche et à la promotion de la coopération entre chercheurs. Dans le prolongement de la *Notgemeinschaft des Deutschen Wissenschaft* (Communauté de nécessité de la science allemande) fondée en 1920, elle a été recréée en 1949. Elle est financée à la fois par l'État fédéral, les Länder et, dans une moindre mesure, par des organismes privés. Le groupe « *Wissenschaftliche Literaturversorgungs- und Informationssysteme* » (LIS : systèmes scientifiques d'approvisionnement en littérature et d'information) de la DFG soutient la mise en place à la fois de services d'information performants s'adaptant aux besoins dans la recherche et d'infrastructures innovatrices d'information dans des établissements scientifiques de service du secteur public. Les allocations d'État, d'un montant de 36,5 millions d'euros en 2009, sont attribuées essentiellement reposent sur les Accords cadres du soutien à la recherche signés en 1975 d'après l'article 91 b de la Grundgesetz.

Comme les bibliothèques représentent des infrastructures importantes de la recherche, la DFG soutient les bibliothèques scientifiques. En 2009, une somme de 36,5 millions d'euros leur a été allouée. Les mesures de soutien se concentrent sur les programmes à portée nationale qui concernent les domaines suivants :

- exploitation et numérisation des fonds littéraires et de sources existant sous forme de manuscrits et d'imprimés et leur mise en réseau dans une bibliothèque répartie de recherche virtuelle. Création d'un portail dédié à chaque support ;
- publications électroniques (développement et implantation de procédés innovateurs et standardisés dans les domaines suivants : communication scientifique numérique ; publication électroniques et mise à disposition à long terme de documents numériques ; gestion de l'information (mesures pour améliorer l'accès aux informations, à la fois d'un point de vue technique et organisationnel). L'élément clé du soutien aux bibliothèques de la DFG est le système national de documentation, auquel participent aujourd'hui trois types de bibliothèques : les bibliothèques encyclopédiques avec des domaines spécifiques d'acquisition, les bibliothèques scientifiques spécialisées et les bibliothèques spécialisées centrales. En référence à des traditions anciennes remontant jusqu'au XIX^e siècle, la DFG conçut en 1949 un plan de domaines spécifiques d'acquisition pour les bibliothèques scientifiques de la République fédérale. Il a été conçu dans les années de besoin et de reconstruction d'après-guerre pour s'assurer qu'au moins un exemplaire de chaque publication scientifique étrangère importante soit disponible en Allemagne. Au fil du temps, ce plan a évolué en un véritable système de fourniture de documentation nationale au service de la science et de la recherche.

Vingt-sept bibliothèques d'État et bibliothèques universitaires ainsi que des bibliothèques spécialisées contribuent aujourd'hui à ce système coopératif d'environ cent domaines d'acquisition répartis par discipline ou par région. Après la réunification, le programme, jusque là limité à l'ouest, fut élargi à des institutions des Länder de l'est grâce à la création ou au déplacement de domaines d'acquisition. La mission de ces centres d'acquisition spécifique est de développer de manière systématique des fonds spécialisés avec l'aide financière de la DFG et de les mettre à disposition pour une utilisation nationale. Leur mission de collecte est formulée de manière large et concerne tous les supports d'information (y compris les publications numériques). En détail, elle comprend les domaines suivants : revues et monographies étrangères, littérature étrangère en microforme (uniquement celles parues à partir 1950), ainsi que des publications numériques étrangères sur des supports informatiques et sur Internet. Depuis 2004, la DGB encourage l'obtention de licences pour des revues actuelles, des archives de revues, des

banques de données et des collections de textes pour la mission de collecte. L'objectif est de permettre aux scientifiques, aux étudiants et aux personnes privées intéressées par les sciences un accès gratuit à des banques de données, des collections numériques de textes et des revues électroniques. L'accès à ces ressources électroniques disponibles à l'échelle nationale peut se faire depuis tous les établissements d'enseignement supérieur et toutes les bibliothèques régionales d'Allemagne. Des instituts de recherche extra-universitaires sont également inclus. Actuellement, huit institutions ont conclu des accords de licence avec des maisons d'édition, des sociétés spécialisées et d'autres fournisseurs d'information, et proposent après négociation les offres aux bibliothèques et aussi aux personnes privées. Dans le cadre de l'initiative *Allianzlizenz-Initiative*, les consortiums régionaux seront dorénavant associés plus étroitement à la sélection des produits.

Pour savoir quels domaines d'acquisition ont été mis en place par la DGB, quelle bibliothèque gère quel domaine, quelles bibliothèques spécialisées virtuelles ont vu le jour, etc., il faut se référer au système d'information *Webis. Sammelschwerpunkte an deutschen Bibliotheken*. Il répond à ces questions et informe également sur l'idée de la bibliothèque nationale de recherche répartie. Alors que les grandes disciplines de la médecine, des sciences de la nature, de la technique et des sciences économiques sont couvertes par les bibliothèques spécialisées centrales, les domaines restants sont répartis entre de nombreuses bibliothèques scientifiques encyclopédiques ou spécialisées. Celles-ci peuvent se consacrer à certaines disciplines (botanique, science des forêts, psychologie, théologie) ou à certaines régions définies linguistiquement, culturellement ou géographiquement (l'Afrique au sud du Sahara, les langues et cultures indiennes et esquimaux, l'Asie du Sud, l'Océanie).

Les fonds acquis dans le cadre de la documentation nationale sont catalogués, indexés et répertoriés dans les catalogues locaux tout comme dans des bases de données collectives régionales ou nationales. D'autre part, les scientifiques intéressés peuvent en prendre connaissance grâce à des publications spéciales, conventionnelles ou électroniques (listes des nouvelles acquisitions, sommaires des revues). Ces fonds étaient auparavant essentiellement disponibles dans le cadre du prêt entre bibliothèques allemand. Aujourd'hui, tous les centres d'acquisition spécifique tout comme les bibliothèques spécialisées centrales participent au service de fourniture de documents *subito*. La numérisation des fonds d'acquisition spécifique permet également une meilleure disponibilité de ces ressources. C'est l'une des priorités du futur.

Avec le soutien financier de la DFG, les centres d'acquisition spécifique complètent leurs offres depuis 1998 par les « *Virtuelle Fachbibliotheken* » (bibliothèques spécialisées virtuelles). Toutefois, elles ne couvrent pas encore tous les domaines (il manque par exemple l'informatique ou la météorologie). Les Virtuelle Fachbibliotheken offrent un accès aux documents imprimés ainsi qu'à des ressources Internet dans la discipline en question dont la qualité a été vérifiée. Le portail *Vascoda. Das Internetportal für wissenschaftliche Information* regroupant toutes les Virtuelle Fachbibliotheken existait depuis 2002. Il permettait une recherche transdisciplinaire et donnait accès à des informations et textes intégraux fiables. Depuis 2005, Vascoda était une association enregistrée comptant parmi ses membres quarante bibliothèques, des centres d'information spécialisés et des institutions scientifiques. À l'avenir, Vascoda se limitera à la prise en charge de la coordination, du soutien stratégique et du marketing pour la mise en réseau et l'échange de connaissances entre les portails spécialisés associés. L'ancienne version du portail ne sera plus alimentée. Plusieurs gestionnaires de bibliothèques virtuelles spécialisées participent au projet *Academic Linkshare (ALS)* dont le but est de répartir le travail pour assurer l'exploitation de ressources Internet pertinentes pour la science.

La collecte des imprimés allemands

Alors que les grandes bibliothèques nationales d'autres pays abritent généralement de vastes collections de littérature nationale, ce n'est qu'en 1912, avec la création de la *Deutsche Bücherei*, que l'Allemagne s'est dotée d'une bibliothèque ayant la fonction d'archives centrales pour le patrimoine culturel allemand imprimé. Les bibliothèques qui se sont réunies depuis 1989 dans la communauté de travail *Sammlung Deutscher Drucke* (Collecte des imprimés allemands) se sont donné comme mission de compléter systématiquement les collections lacunaires d'ouvrages parus dans l'espace germanophone pour la période allant de l'apparition de l'imprimerie à 1912. Pendant les cinq premières années, elles ont bénéficié d'un large soutien financier de la part de la Fondation Volkswagen (12,5 millions d'euros). La Deutsche Nationalbibliothek et la Deutsche Bücherei se chargent quant à elles de la collecte des imprimés allemands parus après 1913 grâce aux exemplaires récoltés par le dépôt légal. Ainsi, une bibliothèque nationale virtuelle de plus en plus exhaustive voit le jour.

Le partage du travail entre les bibliothèques impliquées suit une répartition chronologique. Chaque segment a été pris en charge par des bibliothèques qui avaient déjà un fonds particulièrement riche pour la période concernée. Les six bibliothèques de la communauté *Sammlung Deutscher Drucke* sont responsables des périodes suivantes :

1450 – 1600 :	Bayerische Staatsbibliothek München
1601 – 1700 :	Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel
1701 – 1800 :	Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen
1801 – 1870 :	Johann Christian Senckenberg Universitätsbibliothek à Francfort-sur-le-Main
1871 – 1912 :	Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz
1913 et suivantes :	Deutsche Nationalbibliothek Francfort-sur-le-Main et Leipzig

Chacune des bibliothèques participantes acquiert pour sa période tous les documents imprimés parus dans l'espace germanophone et tous les documents imprimés en allemand, quel que soit leur lieu de publication. La priorité est donnée aux imprimés qui ne sont pas encore dans les fonds d'une bibliothèque allemande accessible au public. Tous les imprimés acquis dans le cadre du projet sont répertoriés dans des catalogues nationaux et peuvent être interrogés sur Internet dans le monde entier. Souvent, les imprimés historiques nécessitent un traitement de conservation particulier complété par un microfilmage à titre de sécurité et de plus en plus fréquemment également par la numérisation des documents.

Même si depuis 1990, plus de 100 000 œuvres originales et plus de 40 000 microformes ont été acquises, la mise en place de cette bibliothèque nationale virtuelle n'en est qu'à ses débuts. Personne n'est capable d'évaluer combien d'ouvrages sont parus en Allemagne depuis l'invention de l'imprimerie. Mais on estime que plusieurs décennies de collecte au rythme actuel sont encore nécessaires. Le projet *Sammlung Deutscher Drucke* est donc un projet du siècle.

La Lektoratskooperation (LK : Coopération de Lectorat)

La coopération de lectorat (LK), initiée en 1976, représente une aide inestimable aux bibliothèques de lecture publique dans leur politique d'acquisition. Elle vise à éviter le travail multiple lors de la sélection des ouvrages et des médias audiovisuels. Son objectif principal est d'aider les bibliothèques de lecture publique dans le passage en revue des quelques 80 000 documents paraissant tous les ans en Allemagne et de leur offrir simultanément une base pour la commande.

La coopération de lectorat associe les avantages d'une veille du marché décentralisée, proche de la pratique, avec l'efficacité d'un système d'annotations organisé de manière centrale. Y contribuent la dbv avec environ 75 lecteurs travaillant dans quelque 60 bibliothèques et institutions, la BIB avec environ 250 critiques et l'ekz en tant que relais et diffuseur avec un lectorat de plusieurs personnes.

Au sein de la coopération de lectorat, les lecteurs sont responsables de la revue et de l'évaluation de nouvelles parutions d'ouvrages spécialisés. Les critiques prennent en charge la littérature générale, la littérature jeunesse ainsi que les documents sonores et audiovisuels. Le lectorat de l'ekz s'occupe de la veille du marché et assure la distribution de tous les médias, ainsi que la publication des textes du lectorat. L'ekz reçoit quelque 22 000 médias. Après une présélection par le lectorat, environ 14 000 médias sont transmis aux lecteurs et critiques. Les avis des lecteurs et des commentateurs servent de base à une série de services d'annotations.

Les bibliothèques peuvent s'abonner aux services payants de lectorat. Toutes les semaines, sont publiées les éditions complètes, partielles ou réduites de son *Informationsdienst* (ID : service d'information), qui se distinguent l'une de l'autre par le nombre de titres qu'elles contiennent. La « *Große Ausgabe* » (grande édition) de l'ID avec 14 000 titres par an est destinée aux bibliothèques des grandes villes et à celles des villes moyennes avec un fonds spécialisé ; la « *Basis-Ausgabe* » (édition de base, 10 000 titres par an) vise les bibliothèques de villes moyennes avec un budget d'acquisition proportionnellement plus faible. La publication « *BA. Besprechungen und Annotationen* » (BA : critiques et annotations) a été arrêtée. La « *Auswahlausgabe* » (édition réduite) ne contient que 6 000 titres par an. Le « ID 3000 », avec environ 3 000 annotations mensuelles sélectionnées soigneusement, est destiné aux bibliothèques de lecture publique des petites villes et communes de moins de 10 000 habitants. Pour les documents non-imprimés, un « *Medien-Info* » mensuel contenant 3 000 titres par an paraît de manière séparée. Depuis 2007, la liste de recommandations « *BibTipp* », éditée chaque année par les Fachstellen sous forme de deux cahiers, procurera une aide à l'acquisition aux bibliothèques de lecture publique les plus petites, souvent gérées bénévolement, grâce à 1 500 critiques environ. En outre, des offres de « commande permanente » triées thématiquement et échelonnées par coût financier permettent d'utiliser les services centraux de l'ekz comme émanation de la coopération de lectorat pour les acquisitions locales courantes.

Les bibliothèques de lecture publique profitent de l'abonnement à l'*Informationsdienst* de l'ekz de plusieurs manières. D'une part, elles reçoivent des recommandations et des conseils pour leur propre politique d'acquisition ; d'autre part, elles peuvent utiliser les services à distance proposés par l'ekz : par exemple, elles peuvent bénéficier des notices bibliographiques et de l'indexation de la Deutsche Nationalbibliothek et de l'indexation matière des quatre systèmes de classification les plus répandues dans les bibliothèques de lecture publique. Ce système exigeant une somme de travail et une logistique importantes fonctionne aujourd'hui grâce à l'utilisation renforcée des technologies modernes de l'information qui permettent une rapidité organisationnelle remarquable et des notices toujours d'actualité.

Coopération dans le domaine du catalogage

La coopération dans le secteur du catalogage et le recours à des services centraux pour le catalogage signalétique et l'indexation matière présupposent que les bibliothèques participantes utilisent les mêmes règles pour la gestion de leur catalogue. Les *Regeln für die Alphabetische Katalogisierung* (RAK : Règles pour le catalogage alphabétique) qui ont trouvé une large diffusion aussi bien auprès des bibliothèques de lecture publique que des bibliothèques

scientifiques en Allemagne, et les *Regeln für den Schlagwortkatalog* (RSWK : Règles pour le catalogue par mots-matière), qui sont suivies par de nombreuses bibliothèques scientifiques sont deux ouvrages de référence reconnus. Leur utilisation est soutenue par différents répertoires d'autorité comme la *Gemeinsame Körperschaftsdatei* (GKD : Répertoire d'autorité commun des collectivités, 1,3 millions de notices), la *Personennamendatei* (PND : Répertoire d'autorité des noms de personne, 3,7 millions de notices) et la *Schlagwortnormdatei* (SWD : Répertoire d'autorité des mots- matière, 0,9 millions de notices). Le projet « Gemeinsame Normdatei » (GND : « Répertoire d'autorité commun ») réunit PND, SWD et GKD ainsi que l'ensemble des titres du Deutsches Musikarchiv dans un répertoire d'autorité commun. Des séries de données parallèles ainsi que des règles différentes seront supprimées du fait de leur différence de format. L'objectif est la mise en place d'un répertoire d'autorité commun constituant un système de référence unique pour les données bibliographiques des bibliothèques et pour les données d'autres utilisateurs de ces répertoires, tels les archives, les musées, les projets, les institutions scientifiques et culturelles. À l'instar des répertoires actuels, le GND est un projet coopératif, organisé à la DNB. Outre la DNB, tous les réseaux des bibliothèques de l'espace germanophone et la Zeitschriftendatenbank (Banque de données des revues) y participent. La DNB assure la mise en œuvre du projet, et notamment le volet 'conception et production du répertoire national', ainsi que la coordination avec les fédérations des bibliothèques. Le développement de l'ensemble de règles normalisées ainsi que la mise en place et le suivi des riches répertoires d'autorité sont non seulement un pré-requis pour la coopération, mais également un exemple de coopération réussie entre les bibliothèques allemandes.

L'utilisation de services à distance, certes déjà en place avec les méthodes de travail conventionnelles, ne se déploya vraiment qu'avec le catalogage et l'indexation informatisés. Le *Maschinelles Austauschformat für Bibliotheken* (MAB : Format d'échange automatique pour bibliothèques) développé principalement par la Deutsche Nationalbibliothek à Francfort-sur-le-Main dans les années 1980 fut un élément central pour l'utilisation des données bibliographiques informatiques.

Le fournisseur le plus important de services bibliographiques est la Deutsche Nationalbibliothek. Chaque année, elle met sur le marché plus de 100 millions de notices bibliographiques actuelles. Produites aujourd'hui encore selon les règles RAK-WB (Règles pour le catalogue alphabétique des bibliothèques scientifiques) pour tous les titres répertoriés dans les différentes séries de la *Deutsche Nationalbibliographie* (Bibliographie nationale allemande), elles sont disponibles sous forme conventionnelle ou électronique. Depuis 1986, les enregistrements des nouvelles parutions contiennent une indexation matière sous la forme de vedettes attribuées selon les RSWK. Depuis 2006, la classification décimale Dewey (CDD) est utilisée comme instrument d'indexation supplémentaire.

À la fin de l'année 2001, le Comité de standardisation hébergé par la *Deutsche Bibliothek* (aujourd'hui la DNB) se prononça en faveur du remplacement du format de données MAB par le format international MARC 21 ainsi que pour le remplacement des règles de catalogage allemandes RAK par les « *Anglo-American Cataloguing Rules* » (AACR2). Toutes les bibliothèques de langue allemande se convertissent depuis 2007 au format d'échanges de données MARC 21 ; les fournisseurs de logiciels sont contraints d'adapter leurs programmes aux nouvelles structures de données. Des catalogues établis sur la base de RDA pourront apporter une contribution importante au Web sémantique en faisant des liens sémantiques entre des notions, des appellations et des désignations. Ce travail devrait ainsi permettre aux moteurs de recherche d'effectuer davantage qu'un recoupement de suites de caractères, et aux utilisateurs d'affiner leurs recherches.

Les réseaux régionaux

Dès les années 1970, les bibliothèques allemandes ont réfléchi à l'utilisation des notices bibliographiques produites par d'autres bibliothèques pour le catalogage de leurs propres acquisitions et ont créé pour cela des réseaux régionaux. Le catalogage coopératif, qui ne concernait au début que le catalogage signalétique, puis fut étendu à l'indexation matière, initia un effet de rationalisation important pour le traitement du livre. De plus, de très riches bases de données bibliographiques ont ainsi été créées qui deviendront ensuite des instruments irremplaçables pour la recherche et la gestion du prêt entre bibliothèques.

Les réseaux de bibliothèques nés tout d'abord sur une base régionale se sont développés au cours du temps en institutions s'étendant au delà des frontières du Land. Ils étaient initialement destinés essentiellement à la mise en place d'une base de données bibliographique gérée de manière coopérative, mais sont devenus peu à peu des acteurs du marché des technologies de l'information grâce à la prise en charge d'autres missions et au développement d'autres services. Les réseaux se consacrent à de nombreuses tâches dont la gestion d'un catalogue central comme instrument de localisation des fonds anciens de leur région ou la conversion rétrospective informatique de ce catalogue, la planification et l'organisation du développement informatique de leur région en réseau, la mise en place de nouveaux systèmes de fourniture de documents et de bibliothèques numériques, la mise en place de bibliothèques numériques, l'enrichissement du catalogue, des services de contenus de revues, des services d'hébergement pour des systèmes de bibliothèques, de publications, de sauvegarde et d'archivage, la gestion de dépôts informatiques et l'octroi de licences de bases de données commerciales, de textes ou de livres électroniques. Par ailleurs, ils hébergent des publications en accès libre (Digital Peer Publishing), accompagnent la Deutsche Bibliotheksstatistik (Statistiques allemandes des bibliothèques) et gèrent le Zentrale Verzeichnis Digitalisierter Drucke (ZVDD : fichier central des imprimés numérisés). Le BSZ héberge la Deutsche Internetbibliothek, gère le groupement d'informations *InfoDesk* et rend des services aux archives et musées avec le BAM-Portal. .

La gestion d'un centre de calculs pour les bibliothèques constitue cependant le cœur de leurs fonctions. Celui-ci est chargé du catalogue collectif en ligne qui est utilisé comme instrument central de catalogage et de recherche par les participants. Il s'occupe également de la fourniture des données aux systèmes locaux.

La grande majorité des bibliothèques scientifiques est aujourd'hui rattachée à l'un des six réseaux régionaux ; une concentration plus forte est en train de se dessiner. Les systèmes sont responsables des Länder suivants :

- *Gemeinsamer Bibliotheksverbund*, Göttingen (GBV)

Logiciel : OCLC PICA

Régions : Brême, Hambourg, Mecklembourg-Poméranie occidentale, Basse-Saxe, Saxe-Anhalt, Schleswig- Holstein, Thuringe.

430 bibliothèques participantes, 37,7 millions de titres avec 77 millions de localisations.

- *Kooperativer Bibliotheksverbund Berlin-Brandenburg*, Berlin (KOBV)

Logiciel : ALEPH

Régions : Berlin et Brandebourg

250 bibliothèques participantes, 12 millions de titres avec 20 millions de localisations, successivement intégrés dans la base de données du Bibliotheksverbund Bayern

- *HBZ-Verbund beim Hochschulbibliothekszentrum des Landes NRW*, Cologne (HBZ)

Logiciel : ALEPH

Régions : Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat du Nord (sans la Hesse rhénane avec Mayence et Worms).

900 bibliothèques participantes, 17 millions de titres avec 38 millions de localisations

- *Hessisches Bibliotheks-Informationssystem*, Francfort-sur-le-Main (HeBIS);

Logiciel : OCLC PICA

Régions : Hesse et comme partenaire de coopération : Hesse rhénane - Palatinat

597 bibliothèques participantes, 8 millions de titres avec 15 millions de localisations

- *Südwestdeutscher Bibliotheksverbund (SWB) Bibliothekservice-Zentrum Baden-Württemberg*, Constance (BSZ)

Logiciel : OCLC PICA

Régions : Bade-Wurtemberg, Sarre, Saxe (Sächsischer Bibliotheksverbund)

1 200 bibliothèques participantes, 14,5 millions de titres avec 53 millions de localisations

- *Bibliotheksverbund Bayern (BVB)*, BSB Munich

Logiciel : ALEPH

Régions : Bavière

110 bibliothèques participantes, 15 millions de titres avec 30 millions de localisations

La coopération des réseaux régionaux se fait dans le cadre d'un groupe de travail (AGV), dont le secrétariat se trouve à la Deutsche Nationalbibliothek. En dépit de ce regroupement, les réseaux n'ont pas encore réussi à échanger leurs données de catalogue, ni même à mettre en place une base de données nationale commune. La plupart des réseaux (à l'exception du HBZ) ont commencé à transmettre leurs données à WorldCat dont OCLC est l'opérateur. Ces derniers temps, les réseaux ont augmenté leurs efforts pour améliorer la coopération. Ils commencent à développer des pôles de données, des interfaces communes, des marques d'identification claires pour des séries de données, etc. Depuis 2010, les réseaux et la DNB échangent les scans des sommaires, des textes de jaquette, et des registres, etc. entre eux afin d'enrichir le catalogue.

L'avenir des réseaux

En 2010/2011, un groupe d'évaluation mandaté par le Conseil scientifique s'est penché sur l'avenir des réseaux. Les résultats ont été intégrés dans les « recommandations sur l'avenir des réseaux bibliothéconomiques en Allemagne ». Parallèlement, la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) a également étudié les réseaux bibliothéconomiques. En 2011, elle a publié un manifeste sur leur développement. Les deux comités donnent une évaluation très semblable, qu'ils ont regroupée dans une « déclaration commune de la Deutsche Forschungsgemeinschaft et du Wissenschaftsrates sur l'avenir des réseaux bibliothéconomiques comme partie d'une infrastructure interrégionale en Allemagne ». Celle-ci conclut à la nécessité d'une réforme de fond des structures des réseaux régionaux. Elle demande une réduction du nombre des réseaux (actuellement au nombre de six) et surtout la mise en place d'un catalogue national commun pour toutes les bibliothèques allemandes, et le développement collectif de services complémentaires novateurs. Par ailleurs, elle suggère de déclencher le changement des réseaux par un programme de soutien de la DFG. Les premiers résultats concrets sont attendus pour 2014.

Pour réduire les inconvénients du référencement régional – et non national – le *Karlsruher Virtuelle Katalog* (KVK : Catalogue virtuel de Karlsruhe) a fait son apparition. Il est géré par la KIT-Bibliothek (l'ancienne bibliothèque universitaire). Depuis 1996, ce moteur de recherche méta relie les bases de données des réseaux, elles-mêmes gérées par des logiciels différents et

regroupées en un catalogue collectif virtuel. Avec une seule équation de recherche, il est possible d'interroger parallèlement, outre les catalogues des réseaux, une cinquantaine de catalogues de bibliothèques et de librairies en ligne à travers le monde. Les fonds de WorldCat, les catalogues des réseaux britanniques et français, ou encore de librairie en ligne Amazon, en font partie. Le KVK est devenu l'un des plus importants instruments de recherche en Allemagne et il est interrogé tous les mois par environ 1,5 millions d'utilisateurs. Il donne accès à plus de 500 millions de références. D'autres catalogues virtuels, s'inspirant du concept et de la technique du KVK, ont entre temps été réalisés. On trouve ainsi des catalogues virtuels dédiés à une région (par exemple la Rhénanie-Palatinat, la région du lac de Constance), une discipline (par exemple le Proche-Orient/l'Afrique du Nord), un fonds documentaire particulier (par exemple les bibliographies régionales) ou un type de médias particulier (vidéos).

Aujourd'hui, la *Digitale Bibliothek NRW* (DigiBib : Bibliothèque numérique de Rhénanie-du-Nord-Westphalie) développée par le centre des bibliothèques de l'enseignement supérieur de la Rhénanie du Nord – Westphalie, bénéficie également d'une large diffusion. Toute bibliothèque de droit public d'Allemagne mais aussi de l'Autriche et de la Suisse et du Luxembourg germanophones peut y prendre part. La DigiBib offre à l'utilisateur la possibilité d'interroger parallèlement, sous une interface de recherche unique, un grand nombre de sources d'informations, dont plus de 300 catalogues de bibliothèques, des serveurs en texte intégral, des moteurs de recherche Internet et des bases de données bibliographiques du monde entier. Les résultats des recherches indiquent si le texte trouvé est disponible en ligne, par fourniture de documents, dans une bibliothèque ou dans une librairie en ligne. En cas de réponse négative, des liens triés par matière pointent vers des bases de données en ligne ou sur CD-ROM (par exemple des encyclopédies, des bases de données spécialisées) ou vers des sites Internet de grande qualité. L'« accès authentifié à DigiBib », disponible seulement à partir du réseau interne d'une bibliothèque participante, donne accès aux membres de l'université et aux membres inscrits de bibliothèque en question aux bases de données et aux textes intégraux gratuits ou sous licence. Les visiteurs du monde entier peuvent utiliser les bases de données gratuites à partir de l'« accès externe ». En outre, il est possible d'interroger par le *Dreiländerkatalog* du HBZ (Catalogue des trois pays) l'ensemble des références des collections de toutes bibliothèques de l'espace germanophone ; actuellement, les 31 millions de localisations englobent les données de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat, de Bavière, de l'Allemagne du Nord, de l'Allemagne centrale et de l'Autriche.

La base de données de périodiques comme réseau interrégional

Alors que le catalogue des monographies se déroule de manière décentralisée dans les réseaux régionaux, celui des publications en série bénéficie depuis le début d'un système central, national, la *Zeitschriftendatenbank* (ZDB : Base de données de périodiques). Grâce au soutien financier de la DFG, elle a vu le jour en 1973 sous la forme d'un réseau coopératif, auquel les bibliothèques participantes contribuent en indiquant les titres et la localisation de leurs périodiques.

Aujourd'hui, ce sont 4 300 institutions qui contribuent au développement et à l'actualisation de la ZDB. Environ 170 grandes bibliothèques (aussi autrichiennes) cataloguent leurs revues, publications en série et journaux directement dans la ZDB. La ZDB contient aujourd'hui près de 1,5 millions de titres de périodiques, dont environ 500 000 périodiques vivants, et presque 9,5 millions de références de localisations. La rédaction centrale assure la qualité des titres repris et la solidité des données, grâce à la gestion de celles-ci et à leur standardisation. La grande qualité

bibliographique confère aux données de la ZDB un caractère normatif. Celui-ci ainsi que le mode de fonctionnement coopératif contribuent à l'efficacité du partage des tâches entre toutes les bibliothèques.

La Staatsbibliothek zu Berlin (SBB) est l'organisme de tutelle de la ZDB, la Deutsche Nationalbibliothek (DNB) gère le système informatique. Le rôle de la SBB ne se limite pas à un travail rédactionnel. Avec son partenaire la DNB, elle doit développer la ZDB à laquelle toutes les bibliothèques et institutions peuvent participer.

Les données de titres et de fonds rédigées à la ZDB sont retransmises aux réseaux de bibliothèques afin qu'elles soient répertoriées non seulement dans la ZDB de manière centrale, mais aussi dans les bases de données des réseaux régionaux, et dans les catalogues en ligne locaux. Le caractère suprarégional de la banque de données permet d'utiliser celles-ci à d'autres fins, comme le pilotage du système de prêt allemand, la coordination de mesure de conservation des fonds et la constitution de collections dans les bibliothèques.

Le nombre de journaux et revues électroniques à la ZDB a franchi la barre de 100 000 titres et continue d'augmenter. Le catalogue en ligne mis gratuitement à disposition donne confortablement accès au prêt en ligne à distance et aux services de livraison de documents de certains réseaux régionaux.

La ZDB travaille avec la DBN à l'élaboration d'autres services tels que le développement d'une plate-forme de revues dans laquelle les informations sur les licences et les possibilités de gestion de packages de revues seraient étoffées. Des informations provenant de fournisseurs de packages pourraient être intégrées dans la ZDB par des procédés d'import et de mise à jour. Un catalogue Web est en train d'être conçu afin de permettre aux bibliothèques spécialisées et aux institutions scientifiques d'y ajouter leurs fonds. La migration vers un nouveau recueil de normes a commencé.

La ZDB offre un service de données commun avec la *Elektronische Zeitschriftenbibliothek Regensburg* (EZB : Bibliothèque de revues électroniques Ratisbonne). Avec un procédé standardisé lui permet d'unifier les deux systèmes. Une recherche globale de disponibilité peut être intégrée dans les catalogues. Elle livre des informations uniformisées sur les fonds et les licences des revues en version papier ou électronique de la ZDB et de la EZB.

Parallèlement, l'EZB permet aux bibliothèques participantes de collecter et de conserver des titres dans une banque de données commune, avec la même interface pour les journaux électroniques sous licence et en accès libre sur le Web. Chaque institution participante peut gérer elle-même ses revues sous licence, intégrer des instructions aux utilisateurs et jouit d'une visibilité spécifique pour son réseau qui laisse facilement entrevoir quelle bibliothèque a des licences pour quels titres. Pour cela, il y a un système de feux : chaque titre est marqué d'un point vert, jaune ou rouge. Le point vert signifie que le périodique peut être consulté gratuitement sur le Web ; le point jaune signale que le périodique ne peut être consulté que par les utilisateurs enregistrés de telle bibliothèque (soit dans les locaux, soit par accès à distance). Enfin, le point rouge s'applique aux journaux électroniques pour lesquels aucune licence n'a été acquise et dont le texte ne peut donc pas être lu en intégralité souvent, on peut visualiser uniquement des sommaires et des résumés. Les éditeurs des revues proposent alors des offres « pay-per-view ». En 2010, l'EZB a enregistré environ 52 000 titres, dont 27 000 en accès libre et 7 000 journaux exclusivement en ligne. Plus de 560 bibliothèques dont 120 bibliothèques étrangères utilisent l'EZB.

Le répertoire des imprimés anciens

Sans bibliothèque nationale jusqu'au XX^e siècle, l'Allemagne ne disposait pas non plus de bibliographie nationale en tant qu'inventaire de tous les documents imprimés en Allemagne depuis l'invention de l'imprimerie. Il n'a jamais été question de constituer rétrospectivement une bibliographie nationale. Au lieu de cela, des catalogues d'importance fédérale dédiés à un siècle particulier sont constitués sur la base des fonds traditionnels de bibliothèques sélectionnées.

Ainsi, en 1904, la Staatsbibliothek zu Berlin a créé le *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (GW : Catalogue général des incunables). Il est à la fois la seule bibliographie complète des incunables du XV^e siècle et un catalogue répertoriant des exemplaires du monde entier ; la plupart viennent toutefois d'Allemagne. Le nombre total d'incunables localisés est estimé à 30 000 titres ; et environ 125 000 exemplaires ont été conservés rien que dans les bibliothèques allemandes.

Depuis 1988, la Bayerische Staatsbibliothek abrite quant à elle le bureau allemand du *Incunabula Short Title Catalogue* (ISTC), une base de données internationale d'incunables sous le pilotage de la British Library à Londres ; enrichi d'images numériques des pages clés, le catalogue des fonds en incunables détenus dans les collections allemandes est disponible sous forme de CD-ROM. Environ 76 000 incunables ont été recensés en Allemagne ; 44 000 autres sont en cours de traitement.

Le référencement bibliographique des imprimés des siècles suivants ne peut être réalisé que de manière coopérative. Le *Verzeichnis der im deutschen Sprachbereich erschienenen Drucke des XVI. Jahrhunderts* (VD 16 : Répertoire des imprimés parus dans l'espace germanophone du XVI^e siècle) est une bibliographie publiée depuis 1983 par la Bayerische Staatsbibliothek en coopération avec la Bibliothèque Herzog August à Wolfenbüttel. Elle est maintenant achevée. L'édition des vingt-deux volumes de ce répertoire a été intégrée dans une banque de données et considérablement complétée. La banque de données du VD 16 comprend environ 100 000 titres avec 380 000 localisations dans 240 bibliothèques. Dans la foulée, un projet VD 17, consacré au XVII^e siècle, reprend le concept du VD 16. Il a toutefois été conçu d'emblée comme une banque de données et répertorie toutes les œuvres imprimées et éditées au XVII^e siècle dans la zone historique germanophone, indépendamment de leur langue. De nombreuses notices titre sont enrichies de caractéristiques d'identification spécifiques (par exemple l'empreinte) spécialement conçus pour identifier des vieux imprimés. En 2010, le VD 17 répertoriait plus de 237 000 titres représentant plus de 650 000 exemplaires. Le fonds intégral des ouvrages parus entre 1601 et 1700 est évalué à 300 000 titres. Depuis plusieurs années, grâce à des fonds d'aides de la DFG, les ouvrages répertoriés dans les VD 16 et VD 17 sont numérisés et agrémentés de données structurales, ils sont présentés sur Internet.

Le dernier projet dans le cadre du répertoriage rétrospectif de la bibliographie nationale est jusqu'ici *Répertoire des imprimés parus dans l'espace germanophone du XVIII^e siècle* (VD 18). Commencé en 2009, il devrait localiser, d'ici 2029, environ 600 000 titres et être consultable en texte intégral.

Le *Handbuch der historischen Buchbestände* (Manuel des fonds historiques d'ouvrages) est à considérer comme un complément à la bibliographie nationale rétrospective. Il s'agit là également d'un projet commun des bibliothèques allemandes subventionné par la Fondation Volkswagen. Édité par le spécialiste des livres Bernhard Fabian, il a été publié en 27 volumes par la maison d'édition Georg Olms. À la différence des catalogues et des bibliographies, il ne prend pas en compte le livre isolé, mais les fonds des bibliothèques dans leur ensemble. On peut le considérer comme un inventaire des imprimés parus depuis les origines de l'imprimerie jusqu'au

début du XIX^e siècle. Il n'exclut aucun genre littéraire et ne fait pas de différences entre les œuvres en allemand et dans une langue étrangère. Il décrit par ordre chronologique et systématique les collections historiques des quelque 1 500 bibliothèques allemandes et englobe tous les types de bibliothèques. Son agencement par Land reflète le caractère régional de la bibliothéconomie en Allemagne.

Le *Manuel des fonds historiques d'ouvrages* représente un instrument de type nouveau pour le travail scientifique et bibliothéconomique et s'adresse plus particulièrement à tous les domaines de recherche touchant à l'histoire. Il s'est aujourd'hui étendu aux pays voisins de l'Allemagne. À côté du *Manuel des fonds historiques d'ouvrages en Autriche* qui décrit en quatre volumes les collections de plus de 250 bibliothèques, un *Manuel des fonds historiques d'ouvrages allemands en Europe* a vu le jour. Il offre une vue d'ensemble des collections de quelques bibliothèques sélectionnées possédant des fonds particulièrement larges et significatifs. Ensemble, ces trois sections du manuel documentent l'histoire culturelle ancienne de l'Europe centrale.

La coopération dans la diffusion des fonds et dans l'information

Le prêt à distance, également appelé prêt interrégional ou prêt entre bibliothèques allemand, constitue un exemple éminent de coopération entre les bibliothèques allemandes dans le secteur de la diffusion. Il repose sur une tradition remontant au XIX^e siècle ; aujourd'hui, il représente un service standard, qui se trouve cependant en concurrence avec les systèmes modernes de commande et de fourniture directe de documents, qui parviennent à surmonter le fossé traditionnel entre la rapidité de la référence et la lenteur de la livraison.

Le prêt entre bibliothèques

Hier comme aujourd'hui, aucune bibliothèque n'a jamais pu posséder tous les livres, périodiques et autres supports d'information recherchés par ses utilisateurs. C'est pourquoi le prêt entre bibliothèques s'est développé dès le début du XX^e siècle, basé sur le principe de l'entraide réciproque. Aujourd'hui, le prêt entre bibliothèques interrégional s'étend sur tout le territoire fédéral. Il vise expressément le soutien à la recherche et à l'enseignement. En outre, il permet la diffusion de la littérature scientifique pour la formation initiale et continue et pour l'activité professionnelle.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des fonds d'ouvrages des bibliothèques allemandes et de gérer le prêt interrégional entre bibliothèques, des catalogues régionaux centraux furent mis en place après la Seconde Guerre mondiale. Leurs limites correspondaient souvent aux frontières des Länder mais pouvaient les dépasser. Les catalogues centraux, gérés autrefois en règle générale par les grandes bibliothèques avec des missions régionales, sont aujourd'hui administrés en partie par les réseaux régionaux. Les catalogues centraux existant encore en République fédérale d'Allemagne se trouvent dans les dix centrales régionales de prêt entre bibliothèques à Berlin, Dresde, Francfort-sur-le-Main, Göttingen, Halle, Hambourg, Iéna, Cologne, Munich et Stuttgart.

Pour le prêt entre bibliothèques se déroulant de préférence à l'échelle de la région, les catalogues centraux ont représenté pendant longtemps des instances indispensables pour la diffusion des documents recherchés. Jusqu'au début des années 1990, les sept catalogues centraux de l'ex- République fédérale référençaient à eux seuls plus de 50 millions de titres. Aujourd'hui, les catalogues centraux ne sont plus pertinents que pour la référence des fonds anciens non informatisés. Les bases de données des réseaux, et depuis peu de temps les moteurs de recherche comme le KVK ou la DigiBib, ont pris en charge leur mission consistant à gérer le prêt entre bibliothèques.

Le nombre de commandes de prêts entre bibliothèques a doublé entre 1966 et 1978, passant de un à deux millions. En 1995, le nombre de commandes de prêt s'élevait déjà à plus de trois millions. Aujourd'hui, ce sont plus de 4,2 millions de commandes (2009) qui sont passées dans le cadre du PEB. Le nombre des bibliothèques participantes a également augmenté de façon constante. Actuellement, plus de 1 100 bibliothèques sont autorisées à participer au prêt entre bibliothèques interrégional. Leur nom et leur sigle (code de reconnaissance) sont référencés dans un répertoire des sigles publié par la Staatsbibliothek zu Berlin, le bureau central des sigles.

La traditionnelle commande à distance a laissé la place la commande à distance en ligne. Celle-ci a permis la fluidité des demandes de prêts, puisqu'elle vérifie instantanément la disponibilité de monographies et les transmet par voie électronique. Toutefois, la deuxième loi sur les droits d'auteurs dans la société de l'information, entrée en vigueur au 01/01/2008, introduit un nouvel article encadrant l'envoi de copies sur commande. En vertu de cette loi, les documents demandés ne peuvent être envoyés directement au commanditaire par voie électronique ; et des documents scannés dans le cadre du prêt à distance en ligne ne peuvent être échangés qu'entre bibliothèques. L'utilisateur, lui, reçoit toujours une copie en papier.

Le prêt entre bibliothèques n'existe pas qu'au niveau fédéral. Au sein des réseaux municipaux de bibliothèques, il y a en règle générale des échanges internes entre la bibliothèque centrale et les bibliothèques de quartier ou le bibliobus. Dans quelques Länder, un *Regionaler Leihverkehr* (prêt régional) autorisant des transitions vers le prêt national fut mis en place. Il faut enfin citer le prêt entre bibliothèques international, auquel les bibliothèques de la République fédérale d'Allemagne participent et qui est encadré par la Staatsbibliothek zu Berlin.

subito, le service de fourniture électronique de documents

Une nouvelle forme du prêt à distance remplace de plus en plus le prêt traditionnel entre bibliothèques. Elle vise principalement la rapidité de la fourniture des documents (fourniture directe de documents) et elle utilise les possibilités des technologies modernes de l'information et de la communication. Elle n'a plus lieu entre deux bibliothèques mais directement entre la bibliothèque et l'utilisateur. Elle présuppose que l'utilisateur a un accès aux bases de données bibliographiques. Comme les bibliothèques et les réseaux proposent aujourd'hui leurs bases de données sous forme d'OPAC sur Internet, cette condition est satisfaite. Grâce au recours à des possibilités offertes par les moyens électroniques de commande et de gestion, toute une série de services – payants – de fourniture de documents a vu le jour pendant la dernière décennie.

Notamment les bibliothèques centrales spécialisées à Hanovre, Kiel et Cologne et les *Sondersammelgebietsbibliotheken* disposent de systèmes de livraison efficaces. Les copies d'articles et – avec des restrictions – les ouvrages sont envoyés directement à l'utilisateur, même à l'étranger. Les services centraux des réseaux ont mis en place des systèmes nationaux de commande analogues. Par exemple, le système de commande en ligne *GBVdirekt* traitait en moyenne plusieurs centaines de milliers de commandes par an. Il a été interrompu en 2007 avec d'autres services de fourniture directe.

Subito est aujourd'hui devenu le service national de fourniture de documents le plus important. Ce projet fut initié en 1994 par l'État fédéral et les Länder pour accélérer les services de documentation et d'information. Depuis lors, *subito* est une entreprise de services tournée vers l'utilisateur, acteur concurrentiel d'un marché économique international. Les membres – ou livreurs – de l'association enregistrée en 2003 *subito – Dokumente aus Bibliotheken* (subito – documents de bibliothèques) sont des bibliothèques spécialisées et encyclopédiques, actuellement 38 institutions. Son siège social, géré professionnellement, se trouve à Berlin.

Le service de fourniture de documents permet non seulement les recherches en ligne, mais aussi la commande et la livraison directe sur le poste de travail de l'utilisateur de documents spécialisés. Il utilise pour cela Internet. Il concerne aussi bien les articles de revues, envoyés sous forme de copies, que les livres, les œuvres complètes, les thèses, etc., qui sont eux soumis au retour. La commande se passe de manière électronique, la livraison des copies d'articles peut se faire électroniquement, par fax ou par la poste. Les délais de traitement d'une commande sont soit de trois jours ouvrables (service normal) soit d'un jour seulement (service rapide), dans les deux cas en excluant les week-ends et jours fériés. Aujourd'hui, une commande via subito peut même être expédié sous onze heures.

Le lieu de résidence du client est déterminant pour le type de services duquel il peut bénéficier. On distingue d'une part le « territoire germanophone » avec l'Allemagne, l'Autriche, le Liechtenstein et la Suisse, et d'autre part le « territoire international » regroupant tous les autres pays. Par ailleurs, on distingue client direct et bibliothèque cliente. Les coûts dépendent de la forme et de la rapidité de la livraison, du type d'envoi, du lieu de résidence du client, des contrats de licence et du type de clientèle auquel l'utilisateur appartient. On distingue ici les utilisateurs non-commerciaux (par ex. élèves / étudiants, collaborateurs des institutions d'enseignement supérieur et des instituts de recherche public-privé) et les utilisateurs commerciaux et les personnes privées. Le *subito Library Service*, une offre réservée exclusivement aux bibliothèques allemandes et étrangères (sauf les États-Unis et la Grande-Bretagne) et aux clients non-commerciaux, bénéficie d'un tarif particulier. Avec le Library Service, une bibliothèque peut offrir à ses usagers un service de fourniture de documents de 72 heures pour les articles de revues.

Il y a quelques années, les éditeurs allemands et internationaux entreprirent des actions en justice contre *subito*, pour atteindre la suppression de la fourniture de documents et le prêt entre bibliothèques au niveau national et international. En 2008, un arrangement fut conclu. Ce fut le début d'une coopération entre les éditeurs et subito. À ce propos, on peut citer l'exemple du projet avec le Thiemle-Verlag dans le domaine de l'usage des livres électroniques. Le problème des contrats de licence a été réglé au niveau international.

Au 1^{er} janvier 2008, la deuxième loi sur les droits d'auteur est entrée en vigueur. Un nouvel article permet de contrôler l'envoi de copies sur commande. La livraison de documents est désormais encadrée par des contrats de licence. La taxe sur les droits d'auteur est à la charge du client de subito.

Avant ces limitations, le volume des commandes passées à *subito* avait augmenté continuellement pendant des années pour atteindre près de 1,3 millions commandes par an. Depuis 2008, ce chiffre est en chute et est aujourd'hui de 650 000 commandes par an. Ce recul, que l'on constate également mais de façon moins significative pour le prêt à distance traditionnel, est dû entre autres aux barrières que constituent les droits d'auteurs, aux frais de licence élevés, ainsi qu'au nombre croissant de revues en ligne mises à disposition dans le cadre de licences nationales ou universitaires, et qui permettent un accès direct aux informations recherchées.

Les services d'informations coopératifs

Des services d'information virtuels complètent rapidement les services d'information traditionnels dans les bibliothèques et centres d'information, qu'ils soient instantanés - sous forme de chats d'information - ou différés - sous forme de e-mail ou de formulaire en ligne. Un service d'information peut considérablement s'étoffer, s'il est associé à un réseau de

bibliothèques et de centres d'information, comme c'est le cas pour la Deutsche Internetbibliothek ou DigiAuskunft.

La *Deutsche Internetbibliothek* (DIB : Bibliothèque Internet allemande) a été lancée en 2000 par un consortium de bibliothèques à l'initiative de la bibliothèque municipale de Brême, de la Fondation Bertelsmann et de la dbv. C'est un projet de coopération nationale qui a été coordonné et hébergé par le Bibliotheksservice-Zentrum Baden-Württemberg. . À la fin, 50 bibliothèques de lecture publique et bibliothèques scientifiques d'Allemagne, d'Autriche et de la Suisse y participaient. Ensemble, elles géraient un service d'information gratuit par courriel ainsi qu'un catalogue de liens annotés répertoriant plus de 6 500 sites Internet en langue allemande classés thématiquement. En raison d'un net recul du taux d'utilisation, ce service a été suspendu au 31/12/2013. *DigiAuskunft* de la HBZ et *InfoDesk* de la BSZ sont des services d'information virtuels similaires, axés sur l'information scientifique. *QuestionPoint* est un service d'information virtuel international et multilingue fonctionnant sous OCLC ; la ZLB Berlin le propose en 26 langues; il peut également être utilisé sur téléphone mobile avec le code QR.

6. Le futur de la bibliothèque, la bibliothèque du futur

Les conditions cadre et les réflexions stratégiques

Quel avenir ont les bibliothèques ? Dans dix ou vingt ans, y aura-t-il encore des bibliothèques telles que nous les connaissons aujourd'hui ? Leur glas a-t-il été sonné par les progrès de la révolution numérique, vont-elles être supplantées voire remplacées par des bases de données automatisées et des moteurs de recherche ? Et si les bibliothèques devaient continuer à exister malgré les prédictions de certains oiseaux de malheur, à quoi ressembleront-elles à l'avenir ? Peut-être ne seront-elles qu'une idée, un espace virtuel à moins qu'elles ne restent un lieu physique entouré de murs et recouvert par un toit ?

Le fait que les fédérations des bibliothécaires BIB et VDB aient choisi le thème « Bibliothèques pour l'avenir – l'avenir pour les bibliothèques », pour la 100^e Journée des bibliothécaires en juin 2011 à Berlin, est révélateur. Ce thème est à la fois un programme et une revendication de la part des bibliothèques allemandes. L'éducation, l'information et le savoir sont des matières premières pour construire l'avenir. La compétence informationnelle, l'apprentissage tout au long de la vie, le transfert mondial de connaissances, la recherche d'excellence et la multitude d'informations et la promotion de la lecture sont au cœur des exigences actuelles en matière de politique sociétale et éducative. Dans le discours officiel de bienvenue, les bibliothécaires allemands sont appelés à contribuer à l'accès libre à la culture et au savoir pour toutes les classes sociales. Les bibliothèques doivent et souhaitent activement prendre part à la construction de l'avenir de la société de l'éducation et du savoir. Mais eux-mêmes ont besoin d'une sécurité pour l'avenir afin de pouvoir transmettre des informations, rassembler les connaissances actuelles, préserver le patrimoine culturel et développer sans cesse de nouvelles offres d'information et d'apprentissage.

Ces dernières années au sein du monde des bibliothécaires, l'Allemagne, peut-être plus que d'autres pays, a perdu de nombreuses certitudes concernant les missions et l'évidence de la bibliothèque. Depuis longtemps, sous l'influence des médias numériques, lire un livre n'est plus une activité qui va de soi. Des prophètes pessimistes prédisent la fin du livre. Tout est en mutation. Même les usagers des bibliothèques du XXI^e siècle ont changé : ils sont mieux formés, plus riches, plus mobiles et plus émancipés que ceux d'il y a à peine vingt ans. Les clients modernes décident en toute connaissance de cause de ce qu'ils vont faire pendant loisirs, car leur temps libre est plus réduit. La bibliothèque entre en concurrence avec d'autres institutions sur le marché des loisirs. Simultanément, une mutation s'effectue dans les administrations publiques qui commencent à privatiser certains services et à imposer à leurs institutions une comptabilité par activité sévère.

La métamorphose sociale, économique et technologique de la dernière décennie soulève une série de questions importantes : les nouvelles technologies vont-elles déplacer sous peu les bibliothèques dans l'espace virtuel et les remplacer par une bibliothèque mondiale en réseau dans le cyberspace ? Les archives, les musées et les bibliothèques du monde vont-elles se fondre en une mémoire de l'humanité gigantesque en réseau ? Toutes les parties du système actuel de la communication générale et scientifique, qui est constitué des maisons d'édition, des bibliothèques, des fournisseurs de bases de données, des auteurs et des lecteurs, sont remises en cause au vu des transformations radicales, tout comme les médias imprimés que sont le livre et la revue – en fin de compte ils sont tous à redéfinir. Si la bibliothèque est aujourd'hui fournisseur principal d'informations de tout type pour la science et l'éducation, certains développements

laissent déjà entrevoir que dans cinq ou dix ans, elle n'en sera qu'un parmi d'autres. Mais quelles en seront les conséquences ?

Du point de vue actuel, on peut formuler cinq *conditions-cadres* à propos du futur proche qui restent d'actualité :

Thèse 1: la formation sera la question élémentaire tout au long du XXI^e siècle, celle qui influencera de manière décisive la société entière, en particulier l'économie.

Thèse 2: Ce n'est pas la fourniture en information qui sera le problème de la décennie à venir, mais la limitation à l'essentiel et au pertinent : privilégier la qualité plutôt que la quantité sera plus que jamais au premier plan.

Thèse 3: la bibliothèque comme « place du marché », permettant la rencontre réelle entre des personnes, doit être aménagée autrement qu'en une simple place isolée devant l'écran d'ordinateur avec vue sur le «village global » qu'est Internet.

Thèse 4: La bibliothèque de demain doit être considérée comme un espace lié à des bâtiments et doit être une partie intégrante de la vie sociale et culturelle d'une municipalité ; sans le bâtiment de la bibliothèque, une ville serait sans âme et ses citoyens ne pourraient plus trouver des points de repère stables dans une structure virtuelle de machines en réseaux.

Thèse 5: La relation documents imprimés – documents numériques oscillera autour de 50-50 dans les dix prochaines années, le volume des documents non-imprimés ne s'accroîtra plus que de manière minime dans les décennies qui suivront.

L'accroissement de la diversité des médias contribuera sans aucun doute à l'évolution de la bibliothèque de manière positive et négative. Les coûts d'investissement élevés engendrés par la mise en place de nouveaux espaces de stockage numérique et de nouveaux lecteurs ont de quoi effrayer les organismes de tutelle, d'autant plus que leur pérennité et leur présence future sur le marché ne sont pas encore assurées. Les livres électroniques (e-books) qui ont été considérés vers l'an 2000 comme un marché d'avenir lucratif et qui peu après ont été mis de côté, car ils étaient considérés comme un phénomène marginal, connaissent ces derniers temps une renaissance inattendue avec un excellent potentiel commercial pour la prochaine décennie. Cet exemple prouve la difficulté de l'évaluation des innovations techniques qu'il s'agit de nouveaux supports de stockage ou de nouveaux circuits de distribution sur Internet.

L'environnement dans lequel les maisons d'édition et les producteurs de livres et d'autres documents cohabitent, va sûrement jouer un rôle décisif pour l'avenir des bibliothèques. Le marché des périodiques électroniques est un domaine primordial notamment pour les bibliothèques scientifiques. Un grand nombre de revues spécialisées ne paraissent plus depuis longtemps que sous la forme d'un journal en ligne (*e-journal*), bien que les périodiques imprimés bénéficient encore d'une popularité importante. La spirale des prix amorcée par certaines maisons d'édition renforce l'abandon des versions papier.

Selon de nombreux spécialistes et auteurs, l'importance fondamentale des bibliothèques n'est pas reconnue ou elle n'est pas prise en considération sur le plan politique, et ce pour différentes raisons. En premier lieu, la connaissance insuffisante du monde politique sur les fonctions de la bibliothèque et le manque de confiance dans la capacité d'innovation de cette institution millénaire que l'on ne croit manifestement pas capable de pouvoir relever les nouveaux défis de la société de l'information sont à l'origine de la dévalorisation de la bibliothèque. Il s'ensuit une stagnation du soutien financier, ce qui, ces cinq dernières années, a aggravé la situation financière des bibliothèques dont certaines souffrent maintenant de sous-financement. Contrairement à la situation dans les pays anglo-saxons et scandinaves, les bibliothèques allemandes et leurs lobbys

n'ont apparemment pas encore réussi à ancrer de manière crédible et durable dans les esprits des dirigeants le rôle de la bibliothèque comme institution centrale d'information et de formation.

L'avenir de la bibliothèque réside très fortement dans le contexte du mot-clé « Local access, Global information ». Ce devrait être une volonté politique de faire de toutes les bibliothèques des institutions motrices dans la numérisation à la fois des documents, de leur diffusion, des tâches d'information et de la structuration du savoir afin qu'elles servent d'exemple, qu'elles montrent la voie et qu'elles répondent aux besoins des clients. Parallèlement, les bibliothèques doivent être des endroits où trouver des produits culturels, des événements et des informations. En tout cas, il faut prendre en compte certains éléments de rentabilité plus qu'on a pu le faire dans le passé.

Images et modèles de la bibliothèque de lecture publique de demain

A quoi pourrait ressembler la bibliothèque de demain – et plus particulièrement ici la bibliothèque de lecture publique – sans tomber dans des représentations trop visionnaires ? Le bibliothécaire Klaus Dahm a développé quatre modèles qui allient concrètement le présent et le futur et qui méritent réflexion.

La « bibliothèque bien-être »

Comme le prouve la différence entre le nombre d'« emprunteurs » actifs et le nombre beaucoup plus élevé des « visiteurs » enregistrés, il existe manifestement un besoin considérable en espaces de communication sociaux accessibles publiquement. Aujourd'hui déjà, une bibliothèque moderne ne se conçoit pas sans cafétéria. Dans les bibliothèques anglo-saxonnes, on trouve de plus en plus fréquemment des salles meublées de manière agréable, appelées « Living rooms », où les usagers peuvent se retrouver sans contrainte pour discuter, surfer sur Internet, boire un café ou lire de manière détendue. Lors de la planification et de la conception des bibliothèques futures, il faudra accorder plus d'attention que jamais à une architecture d'intérieur orientée vers l'expérience et l'aménagement d'espaces variables, « sans fonctions ». En outre, des horaires d'ouverture s'étendant jusque tard le soir et la fin de semaine deviendront une évidence. La bibliothèque de demain est un lieu d'inspiration collective, un lieu où l'on vient pour son ambiance et son style, où l'on séjourne avec plaisir et où l'on rencontre sans contraintes le monde de la recherche d'informations, des livres et des médias modernes.

La bibliothèque-réseau

Des bibliothèques dotées d'un équipement moderne se révèlent depuis longtemps comme des fournisseurs de services sans barrière et à la disposition de la population entière pour la diffusion de l'information et du savoir quel que soit le niveau de formation des usagers. Comme il est impossible pour une bibliothèque de tout posséder, la bibliothèque de lecture publique de demain devra faire partie d'un réseau de bibliothèques encore plus fort, qui permettra un accès à une offre globale beaucoup plus grande en documentation et en médias. Le catalogue du réseau, sous forme d'une base de données collective ne sera alors particulièrement efficace que si les clients peuvent utiliser l'offre du réseau en tout lieu, que ce soit chez eux, à l'école ou sur leur lieu de travail. Les services documentaires impliquant bibliothèques publiques et scientifiques sont à développer de manière plus conséquente ; cela implique que le client de chaque bibliothèque du réseau peut utiliser tous les services avec une seule carte de bibliothèque et que tout document commandé via Internet peut être emprunté dans la « bibliothèque habituelle » ou livré directement à la maison contre une contribution supplémentaire.

La bibliothèque combinée

Aujourd'hui, il n'est pas rare de trouver des bibliothèques aux tutelles et aux fonctions différentes qui cohabitent voire se concurrencent dans la même ville sans que des accords de coopération ne soient signés. Alors que la période économique est difficile, il faudrait rechercher des opportunités de synergie lors de chaque investissement. Une option prometteuse serait la fusion de plusieurs petites bibliothèques en une plus grosse unité que ce soit au niveau des bâtiments, des espaces et de l'organisation. Dans les villes où coexistent plusieurs établissements culturels et éducatifs, une mise en commun directe des locaux est à envisager. Dans ce sens, le musée régional, la bibliothèque scolaire, le centre multimédia, les archives, l'université populaire, la galerie d'art et la bibliothèque pourraient par exemple être réunis en un centre documentaire et multimédia performant.

L'agence-bibliothèque municipale

Si un regroupement des locaux ne semble pas réalisable ou peu judicieux pour diverses raisons, la diversité des tutelles et des fonctions souvent rencontrée parmi bibliothèques de grandes et moyennes villes pourrait être réorganisée en un système de bibliothèques en réseau. On pense ici en particulier au grand nombre de bibliothèques scolaires qui coexistent souvent l'une à côté de l'autre comme de petites îles. La bibliothèque municipale du futur peut devenir ici une agence assumant des fonctions d'intégration et de coordination. Au centre se trouve un « bureau des bibliothèques scolaires » pour toutes les écoles de la ville : il forme et conseille le personnel, il prend en charge les acquisitions documentaires de tous les partenaires, le catalogage et le traitement du fonds, encadre le personnel et développe d'importants bilans de performance.

Que se profile-t-il d'autre, quelles directions prennent les tendances ? Les bibliothèques publiques deviendront totalement multifonctionnelles et à la fonction traditionnelle de diffusion de littérature s'ajoutera celle du catalogage d'informations provenant de toutes sortes de sources. Avec l'arrivée du support d'information Internet, le rôle de « navigateurs dans les réseaux de données » qu'ont endossé depuis longtemps les bibliothécaires va se renforcer. Le troisième service clé sont et seront l'organisation de manifestations et le programme culturel, d'autant plus que dans des régions rurales, les bibliothèques resteront la seule institution éducative et culturelle en dehors de l'école. Elles auront de plus en plus un ancrage multicoopératif : de plus en plus souvent, plusieurs organismes de tutelle travaillent ensemble ; et de plus en plus souvent, des bibliothèques et médiathèques publiques et scolaires sont gérées collectivement. Ce mode de gestion intégrant ainsi deux types de bibliothèque crée d'importants effets de synergie. On peut s'attendre à des coopérations étroites, très certainement judicieuses, avec des universités populaires, des archives municipales et des musées, et aussi avec des agences pour l'emploi, des agences d'intérim et des offices de tourisme. L'adaptabilité, la volonté de coopération, le talent de coopération et l'ouverture d'esprit pour la mise en place de nouveaux modèles et projets d'organisation seront des compétences capitales requises pour le personnel dirigeant des bibliothèques.

Vision et réalité au sein des bibliothèques scientifiques

Les évolutions actuelles et à venir dans la bibliothéconomie sont déterminées par les changements constants du rôle des bibliothèques dans la société dite de l'information. L'information est en effet devenue une ressource fondamentale et les médias de l'information se retrouvent dans un processus de changement accéléré. À tous les niveaux de la société, non seulement le besoin en information a grandi, mais aussi l'offre, frôlant souvent déjà la

surabondance. Les bibliothèques sont impliquées dans la couverture des besoins en information avec des documents traditionnels et électroniques. Dans ce cadre, le caractère, la fonction et la compréhension de la bibliothèque se transforment. Ces transformations touchent en général tous les types de bibliothèques, mais les changements des exigences informatives sont surtout remarquables dans le domaine de la science, de la recherche et de l'enseignement. Dans ce contexte, plus que les bibliothèques de lecture publique, ce sont les bibliothèques scientifiques qui sont le plus sensiblement touchées par le changement de leur fonction.

Il faut tout d'abord se rappeler que tous les visionnaires qui étaient convaincus de voir arriver la fin de l'ère du livre et la victoire en solitaire des documents électroniques et numériques se sont trompés. Le livre, ou de manière plus générale, les documents imprimés ont pu conserver leur place, parce qu'ils font preuve sans aucun doute de plusieurs avantages par rapport aux « nouveaux médias » - par exemple leur autonomie par rapport à l'énergie électrique, leur simplicité d'utilisation, la possibilité de les utiliser partout et en tout temps, leur longévité démontrée, leur lisibilité plus facile pour des textes plus longs, l'authenticité de l'œuvre, etc. sans parler des aspects liés au livre comme objet, en particulier les aspects esthétiques et bibliophiles. Ces certitudes sont valables jusque dans les domaines scientifiques, pour lesquels d'autres aspects comme l'assurance de la qualité, la réputation, la preuve de la qualification scientifique jouent un rôle. Il faut donc partir du fait que le média qui sera le plus adapté aux différents besoins de chaque groupe d'utilisateurs va s'affirmer à long terme.

Certaines assemblées comme le Conseil de la science sont convaincues que les documents imprimés garderont une importance élevée pour la fourniture d'information de la recherche et de l'enseignement, mais que l'on assistera simultanément à une croissance notable de l'importance des publications numériques. Par conséquent, de cette double fonction résulte à court terme un type de bibliothèque scientifique qui doit conserver un assortiment de publications et de sources d'information imprimées et numériques – la *bibliothèque hybride*. Comme on ne peut pas compter sur des hausses de budget, l'équilibre entre les deux genres de documents doit être bien jaugé et continuellement ajusté en fonction de l'offre et de la demande. Les bibliothèques scientifiques abandonnent progressivement leur politique d'acquisition de fonds matériels, parfois excessive, et mettent plutôt l'accent sur la localisation et l'approvisionnement (access contra holding).

Cependant, un certain clivage se dessine dans le domaine du besoin d'information et de la manière de le satisfaire : alors que dans les domaines des sciences de la nature, de l'ingénierie, de la médecine et de l'informatique, les documents imprimés ne sont plus considérés comme des sources d'information primaires, et que la bibliothèque va même perdre son rôle dominant de fournisseur d'information, pour les autres domaines scientifiques, la bibliothèque garde un rôle d'archives pour les collections imprimées. Néanmoins, même dans les « sciences du livre », les acquisitions classiques reculent à cause des contraintes budgétaires et des progrès de la numérisation. Ainsi, la bibliothèque universitaire en particulier se trouve devant la tâche difficile de s'adapter aux différentes cultures scientifiques.

Certes, les statistiques des bibliothèques montrent que la masse de documents imprimés est en constante augmentation. Mais la hausse du nombre des documents numériques (journaux électroniques, livres électroniques, fonds bibliothécaires rétronumérisés, banques de données et autres ressources électroniques) est plus rapide. Il ne sera pas surprenant de voir que l'accès numérique au savoir détrônera un jour le mode de prêts traditionnel. La transformation de la bibliothèque en un lieu d'apprentissage tend à renverser la tendance. Les bibliothèques d'État et les bibliothèques scientifiques enregistrent un afflux d'utilisateurs dans les salles de lecture et zones de libre accès. Souvent, le nombre de postes de travail n'est pas suffisant et, à court terme,

des mesures de régulation doivent être prises. À long terme, il faudra augmenter les capacités d'accueil. En Allemagne, la mise en place de centres ou d'environnements d'apprentissage, déjà amorcée dans d'autres pays européens, ne fait que commencer. Outre les bibliothèques scientifiques, les bibliothèques publiques se conçoivent également comme des lieux d'apprentissage et intègrent des modules d'enseignement et la gestion des connaissances.

En dépit de la « virtualisation » galopante, la bibliothèque en tant que lieu physique reste vivante. Par conséquent, la conception des bâtiments et les réponses aux besoins d'espaces figurent en haut de la liste des priorités d'actions dans les années à venir. Même si, depuis la réunification allemande, de nombreuses bibliothèques ont été construites, agrandies ou totalement rénovées, l'agrandissement des espaces pour les magasins et la multiplication des postes de travail restent urgents dans beaucoup d'établissements. Le retour à la salle de lecture classique est peut-être le réflexe face au nombre croissant de visites sur place.

En tant qu'établissement d'éducation, les bibliothèques sont tout particulièrement des lieux où acquérir des compétences clés : lecture, maîtrise des médias et de l'information. Alors que les bibliothèques publiques ciblent avant tout un jeune public, mettent à sa disposition des programmes pour l'acquisition de compétences de lecture élémentaire ainsi qu'un bon maniement des médias imprimés, les bibliothèques scientifiques, quant à elles, s'adressent aux étudiants, aux élèves plus âgés et à d'autres groupes. L'offre de ces dernières est diverse et vise l'acquisition de compétences informationnelles à un niveau académique. La transmission de ces compétences, des cours donnés, par exemple sur le thème « travail scientifique », et l'intégration de cours dispensés par les bibliothèques dans le cursus universitaire, ainsi que d'autres mesures de renforcement de la « teaching library » renforcent le rôle de la bibliothèque et sa visibilité dans le sens d'un marketing des bibliothèques.

Comme le montrent des enquêtes dans différentes universités, on attend des bibliothèques universitaires qu'elles répertorient et qu'elles rendent accessibles par un moteur de recherche facile des ressources Internet importantes au niveau scientifique. Les bibliothèques doivent jouer le rôle de « navigateurs dans l'océan du savoir ». Avec des outils adaptés, elles doivent affronter la surenchère d'informations pour la rendre accessible à la capacité d'assimilation limitée des personnes qui recherchent de l'information. En outre, on attend des bibliothèques qu'elles développent leur offre en documents et services électroniques sans pour autant délaisser l'entretien des collections de livres et de revues, le livre restant dans de nombreux domaines le document primaire. Le développement d'une bibliothèque numérique implique non seulement l'accès à des revues et des textes intégraux en ligne, à des bases de données et à d'autres ressources Internet, mais aussi une *gestion de l'information* active. Cela implique la mise en place de solutions sous forme de portail et de moteurs de recherche qui articulent les offres diversifiées des sources d'information numériques et traditionnelles. Les bibliothèques réalisent ainsi, dans le sens de la bibliothèque hybride, le lien entre le monde numérique et le monde imprimé, ce qui pourrait en partie garantir leur existence.

En effet, parmi les souhaits particuliers des étudiants, on compte en outre la diffusion active des compétences nécessaires à la recherche d'information et à l'utilisation des nouveaux médias et l'aide à la réalisation de nouvelles formes de travaux scientifiques (tutoriel en ligne, documentation électronique, etc.) et de publications scientifiques (publications électroniques, présentations multimédia, etc.) Pour relever ces défis, les bibliothèques ont besoin d'une infrastructure technique et organisationnelle adaptée, et les bibliothécaires des connaissances et des capacités nécessaires.

Néanmoins, les bibliothèques scientifiques ne se limitent pas à l'offre d'un volet éducatif, et sont aussi des institutions culturelles. Dans cette qualité, elles poursuivent leur mission

d'archivage, de répertoriage et de conservation du patrimoine culturel, et du savoir transmis sur papier, afin que ceux-ci soient accessibles à la génération actuelle et aux générations futures. *L'Allianz zur Erhaltung des schriftlichen Kulturguts* (Alliance pour la préservation du patrimoine culturel écrit) s'est fixé comme objectif de sauvegarder les originaux des documents anciens culturels et scientifiques, et de faire de l'inscription de ces documents anciens dans la conscience collective un devoir national. Sur ce chemin de mesures uniques différentes en vue d'une stratégie nationale pour la conservation des fonds, des premiers succès ont pu être enregistrés.

La bibliothèque numérique

Depuis des années, l'accent principal est mis sur l'élargissement rapide de la *bibliothèque numérique*. Poussées par les exigences de la science et de la recherche, les bibliothèques universitaires se transforment en centres de diffusion des informations et des publications numériques. Par ailleurs, les programmes de soutien de la Deutsche Forschungsgemeinschaft sont eux aussi centrés sur une large diffusion de l'offre en informations électroniques

L'opinion largement répandue dans les médias que la numérisation de la société entière est une mission culturelle, et que les bibliothèques ont donc l'obligation de se rendre elles-mêmes superflues en numérisant tous les documents imprimés, est cependant énergiquement contredite dans le milieu des bibliothèques ; toutefois, la formule magique actuelle de la quasi-totalité des bibliothèques est la « numérisation ». Depuis des années, on trouve de performants *Digitalisierungszentren* (Centres de numérisation) à Munich et à Göttingen. Ils réalisent également des travaux sur contrat. De nombreuses bibliothèques universitaires et bibliothèques des Länder ont mis en place leurs propres centres de numérisation, qui se chargent de convertir une sélection de leurs fonds de leur propre chef ou en collaboration avec des sociétés de services. La société Google a vu en la Bayerische Staatsbibliothek un partenaire en Allemagne, et offre un bon exemple de numérisation de masse. Les bibliothèques ne peuvent certainement pas gagner la course avec des projets de numérisation commerciaux à gros budget comme par exemple Google Print ; la force des offres des bibliothèques ne réside pas dans la quantité, mais dans la qualité et surtout dans la garantie d'un accès libre et d'une disponibilité à long terme.

Depuis 2005, il existe un système central de localisation et d'accès aux matériels des bibliothèques rétro-numérisés en accès libre, le *Zentrale Verzeichnis Digitalisierter Drucke* (le répertoire central des imprimés numérisés), réalisé sur une base coopérative. Ce portail offre non seulement une vue d'ensemble sur les collections et les bibliothèques numériques, mais il reflète également la diversité étonnante des projets de numérisation qui laisse deviner que la « philosophie » dont relève la numérisation a de multiples facettes. Les critères de sélection d'un objet sont établis selon des données d'ordre scientifique, conservatoire et juridique, ou encore axées sur la demande.

La Deutsche Digitale Bibliothek (DDB : Bibliothèque numérique allemande) qui, depuis fin 2011, offre un accès numérique central, la plupart du temps gratuit, à la culture et au savoir de l'espace germanophone, et est censée s'adresser à une grande variété d'utilisateurs. Des informations provenant de près de 30 000 institutions culturelles et scientifiques doivent y être mis en réseau. Le portail national de la DDB est partie intégrante de l'initiative européenne pour la mise en place d'une Bibliothèque numérique européenne. Inaugurée en 2008, cette dernière vise à mettre à disposition le patrimoine culturel européen, et comprendra un espace consacré aux collections numériques des bibliothèques. De concert avec les institutions de recherche allemandes et les nombreuses organisations scientifiques, les associations de bibliothèques

soutiennent également les opportunités qu'offre Internet pour la représentation complète et interactive du savoir humain, à condition de prendre en considération l'héritage culturel et de garantir un accès mondial. Le *mouvement de l'accès libre* diffuse l'idée d'utiliser les possibilités alternatives d'Internet pour l'échange des connaissances scientifiques à côté de la forme classique de la diffusion du savoir. Certaines maisons d'édition fondées au sein-même des institutions d'enseignement supérieur peuvent être transformées en maison d'éditions en accès libre, soutenant les publications sous forme électroniques et renonçant alors partiellement ou totalement à une version papier en parallèle.

Ce « principe du libre accès » présuppose idéalement la participation active de chaque producteur de connaissance scientifique et de chaque gestionnaire d'héritage culturel. Dans ce système de publication, chaque auteur et chaque ayant droit doit transférer à tous les usagers le droit de libre accès et de libre utilisation. Il doit d'autre part déposer une version intégrale de sa publication sur un serveur d'archives d'une institution fiable qui soutient le mouvement d'accès libre pour que l'accès à long terme soit garanti.

Comme ce modèle alternatif de publication fait concurrence à la forme classique de la diffusion du savoir par les maisons d'édition, les éditeurs ont une attitude critique vis-à-vis de la publication en accès libre. Il en est de même pour de nombreux auteurs qui voient ici un risque de sécurité à la fois pour les producteurs et pour les destinataires des connaissances scientifiques ; ils s'inquiètent de la garantie de la qualité des publications, de l'intégrité des données, de la disponibilité à long terme des documents et de la reconnaissance de leurs publications sur Internet auprès de la communauté scientifique pour forger leur réputation personnelle et leur carrière.

L'*Archivage à long terme des publications électroniques* représente sans aucun doute un grand défi. La nouvelle loi sur la Deutsche Nationalbibliothek représente la condition juridique nécessaire pour la collecte et l'archivage des « documents immatériels » publiés en Allemagne pour qu'ils soient accessibles au public à long terme. Des élargissements de cette mission de collecte des publications en réseau pour les bibliothèques régionales responsables du dépôt légal n'ont été réalisés que dans très peu de cas. Depuis des années déjà, les conditions techniques, documentaires et organisationnelles de l'archivage à long terme ont été développées et éprouvées. *Nestor – Kompetenznetzwerk Langzeitarchivierung und Langzeitverfügbarkeit digitaler Ressourcen* (Nestor – Réseau de compétences pour l'archivage et l'accessibilité à long terme des ressources numériques) représente depuis 2003 une plateforme d'information et de communication pour tous les aspects de l'archivage à long terme à la disposition de tous les partenaires qui s'intéressent à ce sujet. Une norme DIN pour la sécurisation de l'intégrité des données et de l'authenticité des informations lors de l'archivage à long terme est en cours d'élaboration.

Le projet *Kopal – Kooperativer Aufbau eines Langzeitarchivs digitaler Informationen* (Kopal – mise en place coopérative des archives à long terme des informations numériques) débuté en 2004 complète Nestor dans les domaines de la technique, du développement logiciel et des processus. Il doit indiquer la voie pour l'organisation du travail lors de la mise en place d'archives numériques fiables qui garantissent à long terme l'intégrité, l'authenticité et l'accessibilité des objets conservés numériquement. En 2006, Kopal a été mis en service en tant que *Digitales Langzeitarchiv* (Archives numériques à long terme) ; plusieurs dizaines de milliers de documents électroniques des deux partenaires du projet, la Deutsche Nationalbibliothek et la Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen ont aujourd'hui été archivés, dont 100 000 travaux universitaires que la DNB a reçus depuis 1997 de tous les établissements d'enseignement

supérieur. Dans la prochaine étape du projet, des processus de migration et d'émulation seront testés sur le plan de l'interprétation à long terme des documents et donc de leur utilisation.

Un autre défi est lancé aux bibliothèques par Internet. Des moteurs de recherche comme Google, qui aujourd'hui répertorient apparemment plus de quatre milliards de sites Web, et des services comme Google Scholar, Google Print, Google Earth ou Google News représentent également pour les bibliothèques une concurrence notable, tout comme les plates-formes interactives selon le modèle de Wikipedia et des blogues. Appelés également réseaux sociaux, ces plates-formes sont typiques de l'évolution d'Internet (Web 2.0). Une grande partie des usagers des bibliothèques, des étudiants et des membres des universités choisissent comme point de départ de leur recherche un moteur de recherche et ne font appel aux services spécifiques des bibliothèques que dans les étapes postérieures. Pour les bibliothèques, il semble alors que la mise en réseau technique et logique des sources hétérogènes d'information contenues sur Internet représente une solution pleine de promesses. Avec le développement du *Web sémantique* (Web 3.0) et le *Linked Open Data-System*, des nouvelles possibilités de recherche et d'information verront le jour. Ces données qui seront accessibles sur Internet sans restriction légale et gratuit (open) seront reliées (linked) à d'autres données à l'aide de langages descriptifs pertinents. Ainsi, des liens conceptuels pourront être intégrés dans la recherche. Les catalogues des bibliothèques connaîtront un enrichissement de plus en plus important.

Sur le plan quantitatif, les bibliothèques ne dépasseront sûrement jamais la concurrence presque surpuissante des entreprises commerciales. D'un point de vue qualitatif, elles ne peuvent positionner leurs produits que si elles se fixent de hauts standards de qualité. Une grande importance devrait ainsi être accordée à un recensement exhaustif et détaillé des ressources scientifiques intéressantes et au développement de systèmes de navigation et de recherche interdisciplinaires, le tout en respectant systématiquement les normes. Citons dans ce contexte les *virtuelle Fachbibliotheken* (Bibliothèques virtuelles spécialisées) mises en place dans le cadre de l'ancien portail scientifique national. Autre exemple : les systèmes globaux de localisation et d'accès comme le *Datenbank-Infosystem* (DBIS), disposant de 9 000 banques de données, dont 3 200 en accès libre. Ou encore la *Elektronische Zeitschriftenbibliothek* (EZB). Dans ce contexte, on peut aussi mentionner à nouveau les licences pour des revues, journaux, livres et banques de données électroniques.

La réponse des bibliothèques aux nouvelles offres d'information et aux nouvelles exigences de leurs usagers débouche à moyen terme sur un *système d'information numérique intégré*. Il intègre de nouveaux environnements de recherche et d'apprentissage, tout comme une gestion de l'information adaptée. La DFG soutient la mise en œuvre d'un tel système global pour la fourniture d'information scientifique dans le cadre d'un programme d'aide qui prendra fin en 2015. Puisqu'elles utilisent Internet pour leurs offres d'information, les bibliothèques devraient également faire usage des nouvelles techniques de communication d'Internet pour leur contact avec les utilisateurs.

Résumé et perspectives

Les bibliothèques, qu'elles soient de lecture publique ou scientifique, ne peuvent apporter leurs services au citoyen de la manière présentée que si leur existence est garantie et qu'elles sont dotées par leurs tutelles d'une masse salariale et de budgets de fonctionnement adéquats. La question de l'avenir des bibliothèques n'est donc pas seulement une question de contenus et de technologies, elle a aussi une dimension politique. Il s'agit de faire comprendre non seulement aux responsables politiques, mais aussi aux médias et à l'ensemble de la population qu'un rôle

clé incombe aux bibliothèques dans la société de l'information. Les bibliothèques ne peuvent remplir ce rôle et les attentes qui y sont liées que si elles reconnaissent et qu'elles acceptent les défis de la société de l'information, qu'elles utilisent les marges pour les innovations technologiques et les améliorations organisationnelles de manière conséquente, qu'elles répondent aux points faibles financiers et structurels de la bibliothéconomie allemande par des actions efficaces et rentables. Dans ce cas, les bibliothèques resteront à l'avenir ce qu'elles ont toujours été : des portails qui ouvrent de nombreuses voies et de nombreuses potentialités.

Annexes

Les auteurs

Jürgen Seefeldt, né en 1953,

études en bibliothéconomie à Cologne, option « bibliothèques de lecture publique ».

Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Hamm, au centre de documentation des *Vereinigte Elekzitätswerke Westphalen* (Centrales électriques réunies de Westphalie) à Dortmund ; de 1979 à 1985, directeur adjoint de la bibliothèque municipale de Herne ; de 1989 à 1991, directeur de la bibliothèque cantonale d'Unna ; de 1999 à 2004, directeur de la *Landesbüchereistelle Rheinland-Pfalz* (Établissement de conseil pour les bibliothèques du Land Rhénanie-Palatinat) à Coblenz ; depuis 2004, directeur de l'un des établissements du *Landesbibliothekszenrum Rheinland-Pfalz* (Centre bibliothéconomique du Land Rhénanie-Palatinat). Chargé de cours dans les Fachhochschulen de Cologne et à Bonn. De 1995 à 1998, coéditeur de la revue spécialisée *BuB*, de 1998 à 2001, membre du comité de direction national de la dbv, depuis 1998, codirecteur de la section régionale de la Rhénanie-Palatinat de la dbv. Auteur de nombreux articles. Coauteur de l'ouvrage « *Seefeldt/Metz : La littérature populaire dans les bibliothèques de lecture publique* », de la troisième édition du manuel « *Busse-Ernestus-Plassmann- Seefeldt : La bibliothéconomie de la République fédérale d'Allemagne* » et du manuel « *Bibliothèques et société de l'information en Allemagne – Une introduction* » (1^{ère} édition en 2006, 2^e édition en 2011).

Ludger Syré, né en 1953,

études d'histoire et de littérature allemande à Fribourg, Munich et Tübingen et thèse en histoire de l'Europe orientale ; formation de bibliothécaire scientifique à Tübingen et Cologne ; depuis 1987, conseiller spécialisé en histoire auprès de la Bibliographie du Land de Bade-Wurtemberg et directeur de la section technique de la *Badische Landesbibliothek* (Bibliothèque du Land de Bade) à Karlsruhe ; chargé de cours aux universités de Karlsruhe et de Mannheim; entre 1992 et 2002, deux ans membre du comité de direction et huit ans membre du comité de gestion du *Verein Deutscher Bibliothekare* ainsi que sept ans président de la section régionale du Bade-Wurtemberg de la VDB ; auteur de nombreuses publications.